

Talence Portrait social



Novembre 2022







Sommaire

Avant-propos	p.4
Prise en main du document	p.6
Méthodologie	p.7
Présentation du territoire d'étude	p.8
Les chiffres clés du territoire d'étude	p.11
CONTEXTE GÉNÉRAL	
Le peuplement	p.16
Le logement	
Les niveaux de vie	
Les ressources du territoire	p.54
LES FAMILLES	
Les familles avec enfant(s)	p.58
LES ENFANTS	
Les mineurs	p.68
La petite enfance	
L'enfance	
L'adolescence	
LES JEUNES	
Les jeunes adultes	p.91
Les jeunes actifs	
Les jeunes fragiles	p.104

Portrait social

Sommaire

Sommaire



LES MÉNAGES SANS ENFANT	
Les ménages sans enfant	p.113
Les personnes vivant seules	p.115
Les couples sans enfant	
LES SENIORS	
Les 60 ans et plus	
Les 55-64 ans	
Les aînés de 75 ans et plus	p.139
LES POPULATIONS FRAGILES	
Les populations selon les ressources financières	p.147
Les populations selon l'accès à la santé	p.169
Les personnes en situation de handicap	p.178
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES	
Les actifs résidents	p.184
Les personnes en emploi sur le territoire	
Les établissements	p.209
Bibliographie	n 210
	p.210
Lexique	p.212



Avant-propos

Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée «public». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : «L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut «se faire oublier» ou être «invisible». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi «cachée» dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.

Avant-propos



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celleci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.

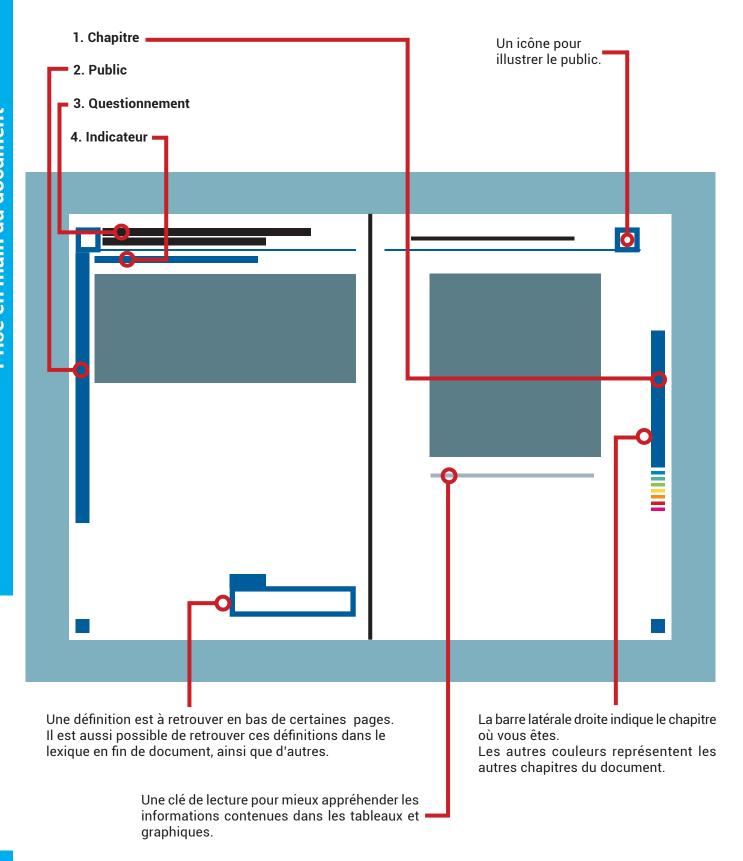




Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.



Méthodologie



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures sociodémographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLON-GEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2018 et 2019. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2019. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2019 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants
- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2017, 2018, 2019, 2020 et l'enquête estimée de 2021 / Données Filosofi 2019 / Populations municipales 2019.

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2017, 2018, 2019, 2020 et l'enquête estimée de 2021 / Données Filosofi 2019.



Les communes de Bordeaux Métropole



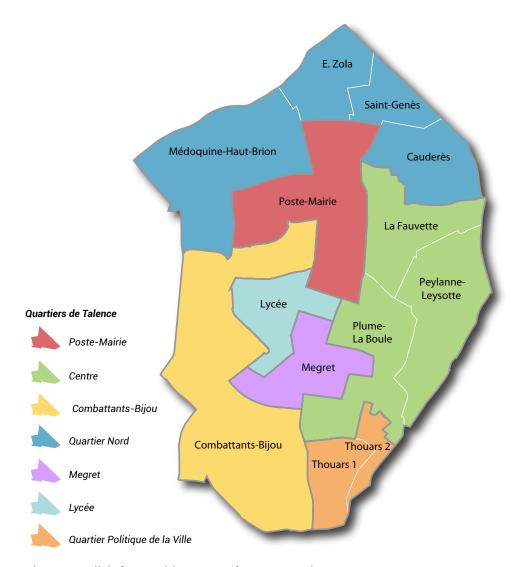
Bordeaux Métropole est un regroupement de 28 communes comptant 814 049 habitants au RP 2019, 5 d'entre elles ne sont pas irisées (ne possèdent pas de recensement à l'échelle infra-communale).

Ces 5 communes (Ambès, Bouliac, St-Aubin-de-Médoc, St-Louis-de-Montferrand, St-Vincent-de-Paul) comptent 17 298 habitants et ne représentent donc que 2% de la population de la Métropole bordelaise.

Ainsi, dès lors que les données de ce document proviennent de la source « Insee, RP fichiers détail» (uniquement disponible pour les communes irisées), la ligne de Bordeaux Métropole n'incluera pas ces 5 communes. Ce choix (de conserver tout de même la ligne de l'intercommunalité) a été fait, car le poids démographique de ces communes n'influe aucunement les tendances observées à l'échelle de la Métropole sur les différents indicateurs issus des fichiers détail de l'Insee.

Les Iris et les quartiers de Talence





Talence est divisé en 13 iris regroupés en 7 quartiers.

Quartiers Raba et Crespy

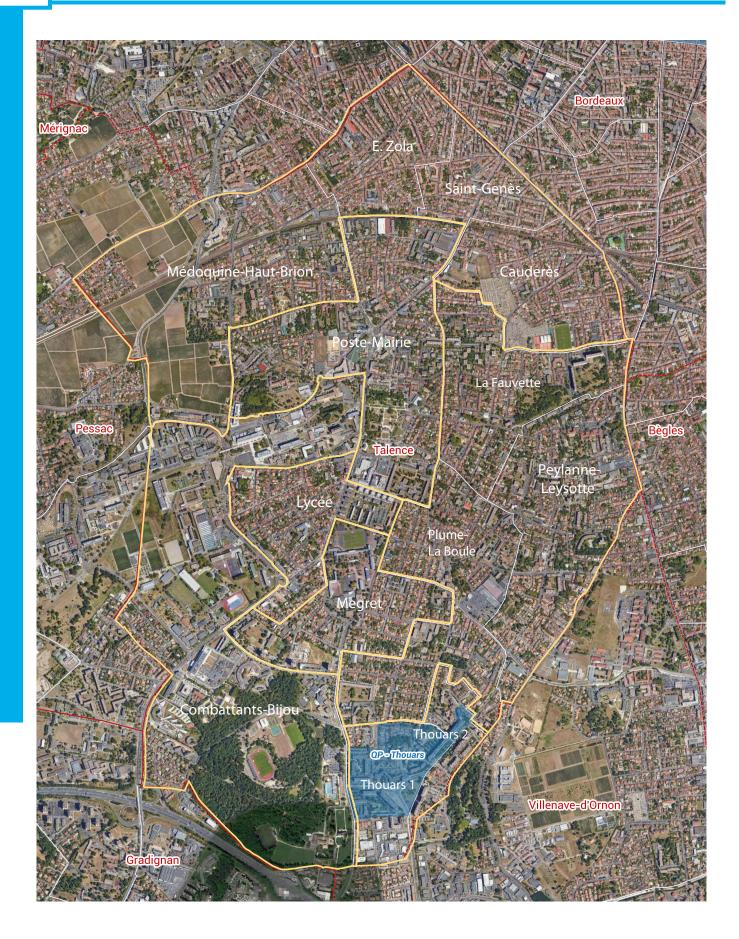
Quartiers approché	s au logement social	ı	% pop quartier/		
Nom quartier	Population 2019	Nom Iris Population 2019		pop iris	
Quartier Raba	1 085	Megret	2 243	48%	
Quartier Crespy	539	Lycée	2 783	19%	

Source: Insee, RP fichier détail 2019 - Traitements © Compas

Les quartiers Raba et Crespy ont été approchés à partir des Iris Megret et Lycée en filtrant uniquement la population vivant en logement social de ces territoires. Quelques données sont disponibles pour ces quartiers dans les parties «Les Enfants» et «Les Jeunes» de ce document.

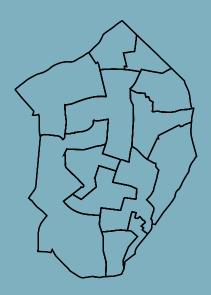


Les Iris et les quartiers de Talence



LES CHIFFRES CLÉS

DE TALENCE





43 820 habitants au 1er janvier 2019



+0,9% Évolution annuelle de la population

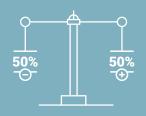


24 646 ménages

1,8 personnes par ménage



13 940 personnes seules 57% des ménages



1 902€

Le niveau de vie mensuel médian



16%
Taux de pauvreté
au seuil de 60%



14 656

emplois occupés sur le territoire



1 900

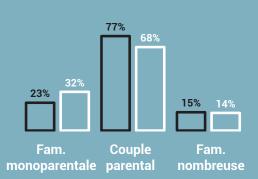
DEFM de catégorie A

9%

Indice de chômage estimé

4820

familles avec enfant(s) entre 2013 et 2019 des ménages sont des familles



Types de familles en 1990 et 2019



enfants de moins 6 776 de 18 ans

> entre 2013 et 2019

de la population est mineure



63%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



10 998 jeunes de 18-24 ans

entre 2013 et 2019

de la population a 25% entre 18 et 24 ans

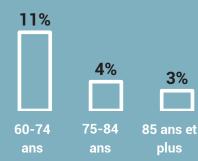


10%

des jeunes sont ni en formation ni en emploi



seniors de 60 ans et plus



Part parmi la population totale



Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2029

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPLEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins	
sociaux ?	_ p.16
La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux?	p.20
Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge	
et la taille des ménages ?	_ p.24
Qui sont les étrangers et les immigrés ?	_ p.29
LE LOGEMENT	
Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?	p.33
LES NIVEAUX DE VIE	
Quelle est la distribution des niveaux de vie ?	_ p.46
Quelle est la pauvreté des populations ?	p.50
Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?	_ p.52
LES RESSOURCES DU TERRITOIRE	
Quelles sont les ressources financières du territoire ?	n 54

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire.

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.





CHIFFRES CLÉS

CONTEXTE GÉNÉRAL



43 820 habitants au 1er janvier 2019



Évolution annuelle de la population



+0,5%

Évolution annuelle due au solde naturel



Évolution annuelle due

au solde migratoire

24 646 ménages

1,8 personnes par ménage

de propriétaires au sein des résidences principales



Niveau de vie mensuel médian



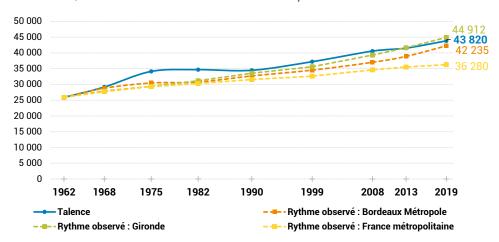
Taux de pauvreté au seuil de 60%



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



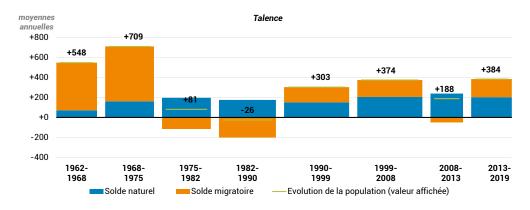
Indique l'évolution qu'aurait connu Talence si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Talence compte 43 820 habitants en 2019. Si Talence avait suivi le rythme d'évolution observé sur Bordeaux Métropole, sa population serait de 42 235 habitants en 2019.

Talence compte 43 820 habitants en 2019 contre 25 874 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Talence a gagné 17 946 habitants, soit en moyenne une augmentation de 315 habitants par an (+0,9%). Si Talence avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 36 280 habitants en 2019, soit 7 540 habitants de moins. Entre 2013 et 2019, Talence a connu une augmentation de sa population de +0,9% par an : +0,5% par an dû au solde naturel et +0,4% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Lecture: L'évolution de la population observée sur la période 2013-2019 de +384 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +202 personnes par an et par un solde migratoire positif de +182 personnes par an.

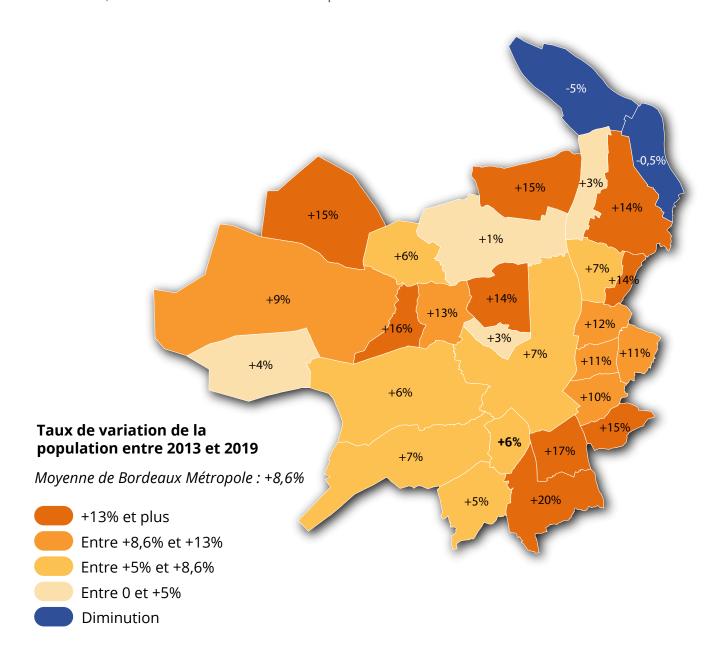
Compte tenu des taux de mortalité (270 décès par an en moyenne, soit 6 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (470 naissances par an en moyenne, soit 11 naissances pour 1 000 habitants) observés à Talence entre 2013 et 2019, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+200 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2019, il est positif puisque l'on observe un excédent de 180 arrivées (au regard des départs) chaque année.



Évolution de la population entre 2013 et 2019

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



© Compas novembre 2022 Portrait social

17



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas

		Population municipale									ution en %
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1962-2019	2013-2019
Ambarès-et-Lagrave	5 831	7 134	7 622	8 105	10 195	11 206	13 142	14 609	16 636	+185,3	+13,9
Ambès	2 046	2 243	2 545	2 715	2 567	2 824	2 941	3 209	3 053	+49,2	-4,9
Artigues-près-Bordeaux	775	966	1 499	2 723	5 530	5 984	6 754	7 821	8 656	+1 016,9	+10,7
Bassens	3 396	4 841	6 133	6 595	6 472	6 978	6 618	6 991	7 472	+120,0	+6,9
Bègles	24 388	27 330	25 680	23 318	22 604	22 475	24 999	26 104	30 642	+25,6	+17,4
Blanquefort	4 017	4 671	6 918	9 972	12 843	13 901	14 814	15 297	15 419	+283,8	+0,8
Bordeaux	278 403	266 662	223 131	208 159	210 336	215 363	235 891	243 626	260 958	-6,3	+7,1
Bouliac	1 084	1 102	2 375	2 398	2 841	3 248	3 036	3 228	3 706	+241,9	+14,8
Le Bouscat	21 404	22 550	21 126	20 906	21 538	22 455	23 193	23 207	23 890	+11,6	+2,9
Bruges	5 349	6 612	7 610	7 686	8 753	10 610	14 058	16 954	19 403	+262,7	+14,4
Carbon-Blanc	1 628	3 075	4 567	5 733	5 842	6 620	6 936	7 249	8 254	+407,0	+13,9
Cenon	13 821	17 713	24 769	23 520	21 363	21 283	22 452	22 882	25 496	+84,5	+11,4
Eysines	5 327	8 026	12 719	14 760	16 391	18 407	18 747	21 762	24 488	+359,7	+12,5
Floirac	8 196	8 241	12 040	14 477	16 834	16 157	16 029	16 531	18 181	+121,8	+10,0
Gradignan	6 803	10 402	18 691	21 441	21 727	22 193	23 283	24 439	25 694	+277,7	+5,1
Le Haillan	1 613	2 272	3 949	5 584	6 974	8 133	8 362	9 939	11 539	+615,4	+16,1
Lormont	5 976	10 774	18 719	20 910	21 591	21 343	19 940	20 770	23 181	+287,9	+11,6
Martignas-sur-Jalle	892	994	1 424	3 726	5 732	5 574	6 796	7 355	7 624	+754,7	+3,7
Mérignac	32 355	45 951	50 652	51 306	57 273	61 992	66 095	68 386	72 197	+123,1	+5,6
Parempuyre	1 166	1 670	2 148	3 541	5 481	6 613	7 409	7 922	9 136	+683,5	+15,3
Pessac	24 281	36 986	51 360	50 267	51 055	56 143	57 632	60 763	65 245	+168,7	+7,4
Saint-Aubin-de-Médoc	444	723	2 105	2 979	4 332	4 990	5 793	6 539	7 495	+1 588,1	+14,6
Saint-Louis-de-Montferrand	993	1 165	1 078	1 340	1 808	1 864	2 052	2 092	2 161	+117,6	+3,3
Saint-Médard-en-Jalles	6 967	8 955	16 265	18 665	22 064	25 566	27 427	29 178	31 808	+356,6	+9,0
Saint-Vincent-de-Paul	617	670	635	758	963	1 055	1 080	1 005	1 000	+62,1	-0,5
Le Taillan-Médoc	1 652	2 778	4 038	5 124	6 815	7 885	8 819	9 557	10 141	+513,9	+6,1
Talence	25 874	29 161	34 127	34 692	34 485	37 210	40 576	41 517	43 820	+69,4	+5,5
Villenave-d'Ornon	13 401	21 263	22 975	21 073	25 609	27 500	28 762	30 663	36 754	+174,3	+19,9
Bordeaux Métropole	498 699	554 930	586 900	592 473	630 018	665 572	713 636	749 595	814 049	+63,2	+8,6
Pessac	24 281	36 986	51 360	50 267	51 055	56 143	57 632	60 763	65 245	+168,7	+7,4
Bègles	24 388	27 330	25 680	23 318	22 604	22 475	24 999	26 104	30 642	+25,6	+17,4
Villenave d'Ornon	13 401	21 263	22 975	21 073	25 609	27 500	28 762	30 663	36 754	+174,3	+19,9

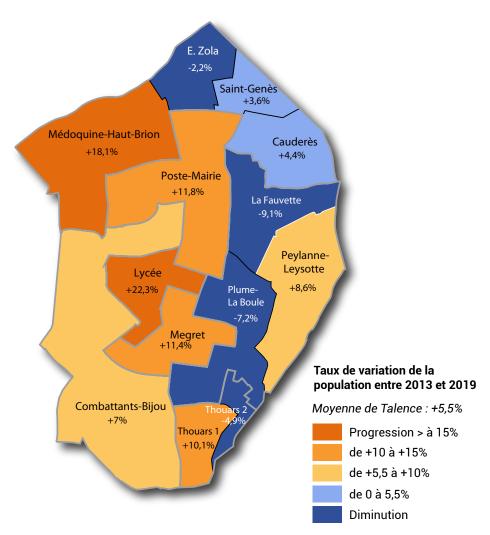
Lecture : Bordeaux Métropole compte 814 049 habitants en 2019. Leur nombre a augmenté de 8,6% entre 2013 et 2019.

Portrait social © Compas novembre 2022



Évolution de la population entre 2013 et 2019

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Évolutions détaillées de la population de 1990 à nos jours

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

		Ро	Taux d'évolution en %						
	1990	1999	2008	2013	2019	1990- 1999	1999- 2008	2008- 2013	2013- 2019
Poste-Mairie	3 608	4 305	4 971	5 072	5 669	+19,3	+15,5	+2,0	+11,8
Centre	10 055	10 189	11 068	11 667	11 371	+1,3	+8,6	+5,4	-2,5
Combattants-Bijou	1 923	2 264	2 318	2 961	3 169	+17,7	+2,4	+27,7	+7,0
Quartier Nord	9 663	10 844	12 496	12 914	13 771	+12,2	+15,2	+3,3	+6,6
Megret	2 052	2 217	2 058	2 014	2 243	+8,0	-7,2	-2,1	+11,4
Lycée	2 022	2 232	2 368	2 275	2 783	+10,4	+6,1	-3,9	+22,3
Quartier Politique de la Ville	5 200	5 177	5 297	4 614	4 814	-0,4	+2,3	-12,9	+4,3
Talence	34 485	37 228	40 576	41 517	43 820	+8,0	+9,0	+2,3	+5,5
Bordeaux Métropole	630 018	665 672	713 636	749 595	814 049	+5,7	+7,2	+5,0	+8,6
Pessac	51 055	56 151	57 632	60 763	65 245	+10,0	+2,6	+5,4	+7,4
Villenave d'Ornon	25 609	27 489	28 762	30 663	36 754	+7,3	+4,6	+6,6	+19,9
Bègles	22 604	22 538	24 999	26 104	30 642	-0,3	+10,9	+4,4	+17,4
Gironde	1 213 499	1 287 532	1 421 276	1 505 517	1 623 749	+6,1	+10,4	+5,9	+7,9
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	62 134 866	63 697 865	65 096 768	+3,4	+6,2	+2,5	+2,2

Valeurs supérieures à celle deTalence

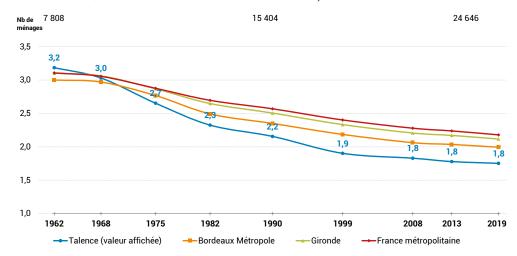
Lecture: Talence compte 43 820 habitants au recensement 2019, soit une progression de 5,5% depuis 2013.



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas

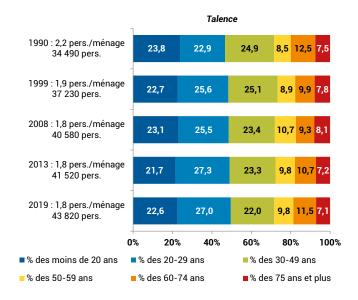


Lecture: En 2019, Talence compte en moyenne 1,8 personnes par ménage contre 3,2 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place. Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Talence comme dans les territoires de comparaison. En 1962, Talence comptait ainsi 3,2 personnes par ménage en moyenne contre 1,8 en 2019.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les moins de 20 ans représentent 22,6% de la population de Talence contre 23,8% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

A Talence, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 20 à 29 ans. Ils représentent 27% de la population en 2019 (soit 11 830 personnes) contre 23% en 1990 (7 890 personnes).

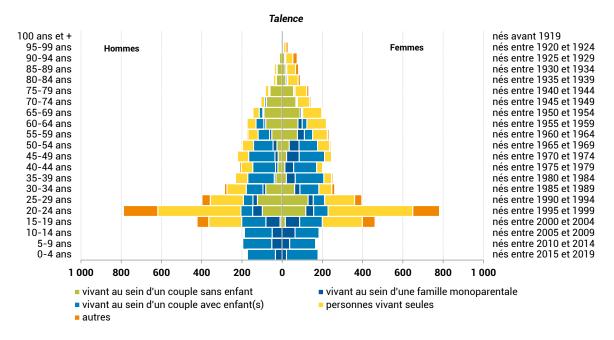
Portrait social © Compas novembre 2022

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: Environ 1 480 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Talence.

Les moins de 15 ans représentent 13% de la population de Talence (5 490 personnes). 37% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 16 260 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 32% de la population : 17% des habitants ont entre 30 et 44 ans (7 260 personnes) et 15% entre 45 et 59 ans (6 660 personnes). Enfin, 19% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 12% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (5 030 personnes) et 7% de seniors de 75 ans ou plus (3 120 personnes). Entre 1999 et 2019, l'âge médian de la population a diminué, à l'inverse de la tendance nationale : une personne sur deux, à Talence, est âgée de moins de 29 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 30 ans vingt ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

Structure par âge de la population

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

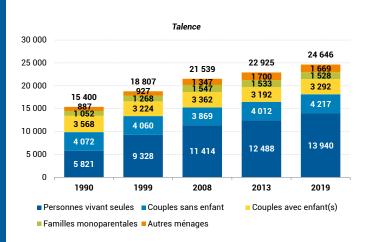
Répartition de la population selon			2008					2019		
l'âge (%)	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Poste-Mairie	25,5	41,5	18,7	7,2	7,1	24,2	40,4	20,0	8,7	6,7
Centre	21,1	33,8	23,6	11,2	10,4	20,4	36,0	20,1	14,0	9,5
Combattants-Bijou	26,2	50,8	12,0	5,6	5,3	17,8	67,6	7,8	4,3	2,5
Quartier Nord	21,8	38,7	21,4	9,8	8,3	22,5	37,2	22,5	11,2	6,5
Megret	22,6	35,7	26,6	7,9	7,2	28,7	30,9	21,1	13,9	5,4
Lycée	23,2	37,8	22,3	7,7	9,0	22,3	40,4	19,7	8,5	9,3
Quartier Politique de la Ville	26,8	36,5	23,3	8,8	4,7	27,0	32,0	19,7	14,9	6,4
Talence	23,1	37,9	21,7	9,3	8,1	22,6	38,8	19,9	11,5	7,1
Bordeaux Métropole	23,1	31,1	26,2	11,5	8,1	23,2	30,8	24,5	13,5	8,0
Pessac	24,0	28,3	27,7	11,8	8,1	24,2	29,4	23,8	14,2	8,4
Villenave d'Ornon	23,9	25,5	28,7	12,3	9,5	22,3	29,5	25,5	14,1	8,6
Bègles	22,6	27,7	28,1	11,9	9,8	24,0	28,7	25,7	13,3	8,4
Gironde	23,7	26,9	27,6	13,0	8,7	23,3	25,4	26,3	16,1	8,9
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	23,9	23,7	26,2	16,7	9,5



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



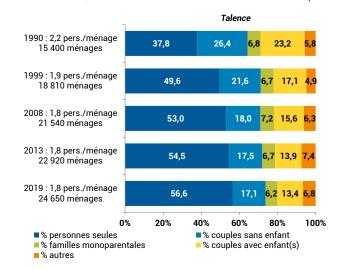
Lecture : En 2019, 13 940 ménages sont composés d'une personne seule.

Talence compte 24 650 ménages au recensement de 2019, soit 9 250 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 13 940 (57% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 5 820 (38% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 4 220 couples sans enfant en 2019, soit 150 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 26% des ménages de Talence en 1990, ils ne représentent plus que 17% des ménages en 2019.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les personnes seules représentent 56,6% des ménages de Talence contre 37,8% en 1990.

Les 4 820 familles avec enfant(s) représentent 20% des ménages de Talence. Elles sont plus nombreuses qu'en 1990 (4 620, soit 30% des ménages). Cette augmentation du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la hausse du nombre de familles monoparentales, soit 480 de plus entre 1990 et 2019.

DÉFINITIONS

<u>Ménage</u>: l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)



Composition et taille moyenne des ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

		Composition des ménages (%)					
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	taille des ménages	
Poste-Mairie	60,5	13,9	6,4	12,6	6,6	1,70	
Centre	56,2	19,6	5,4	12,1	6,7	1,71	
Combattants-Bijou	78,8	7,1	1,5	4,0	8,3	1,30	
Quartier Nord	50,8	20,6	5,6	16,2	6,7	1,85	
Megret	53,8	16,5	11,2	13,9	5,0	1,88	
Lycée	55,2	15,7	7,3	15,4	6,4	1,79	
Quartier Politique de la Ville	50,3	15,0	11,4	16,8	6,9	2,00	
Talence	56,6	17,1	6,2	13,4	6,8	1,75	
Bordeaux Métropole	44,8	21,7	8,2	19,5	5,8	1,99	
Pessac	42,6	22,4	7,6	20,8	6,6	2,05	
Villenave d'Ornon	36,7	25,8	9,1	22,3	6,1	2,13	
Bègles	37,5	23,3	10,8	22,1	6,3	2,13	
Gironde	38,2	26,0	7,8	22,6	5,5	2,12	
France métropolitaine	37,0	26,5	7,7	23,3	5,4	2,18	

Valeurs inférieures à celle de Talence

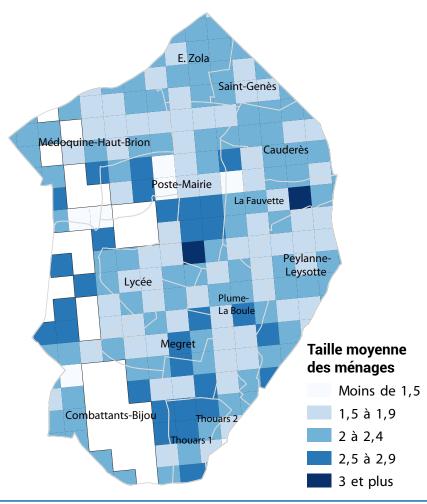
Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : 56,6% des ménages de Talence sont des personnes seules.

Taille moyenne des ménages en 2017

Source : Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas

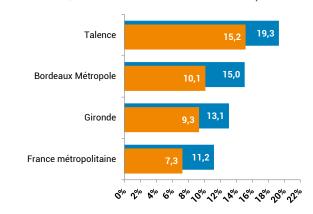




Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source: Insee, RP 2019 - Traitements @ Compas



- Part des habitants arrivés dans l'année dans leur logement en %
- Part des habitants arrivés dans l'année sur leur commune en % (valeur affichée)

Lecture : 19,3% des habitants de Talence ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 15,2% sont arrivés sur la commune.

19% des habitants de Talence ont emménagé dans leur logement dans l'année (8 410 personnes), et parmi eux 78% ont changé de commune. Ainsi, les 6 590 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 15% de la population de Talence.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Talence. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Talence: la part des 55 ans et plus n'y est que de 5% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 6% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 23% pour l'ensemble de la population.

MÉTHODOLOGIE

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2018 et 2019. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2018 et au 1er janvier 2019, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2019.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2018 et résident en 2019 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2018 et 2019.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 2 100 arrivées (au regard des départs).

Avec 4 500 personnes parties dans l'année pour 6 600 personnes nouvellement arrivées, Talence présente un solde migratoire positif. La taille moyenne des ménages quittant Talence est supérieure à celle des nouveaux arrivants.

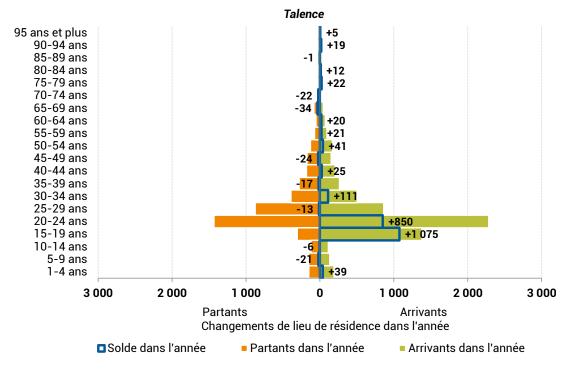
25

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

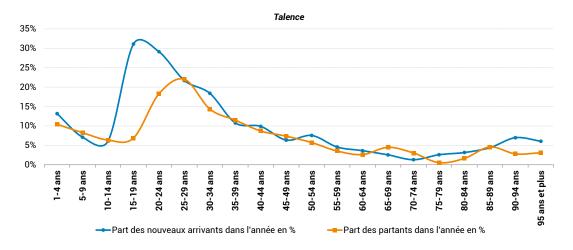


Lecture : Entre 2018 et 2019, 862 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Talence et 875 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire négatif pour les 25-29 ans.

6 600 personnes sont nouvellement arrivées à Talence entre 2018 et 2019. Elles représentent 15% de la population. Parmi elles, 90% ont moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 4 500 personnes ont quitté Talence. 86% d'entre elles ont moins de 45 ans.

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 21,7% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à Talence.

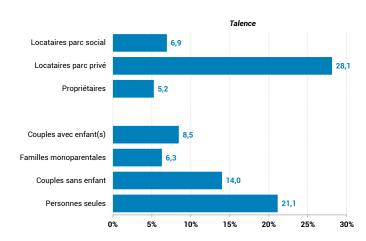
La part des nouveaux arrivants de Talence atteint 29% pour les 20-24 ans.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

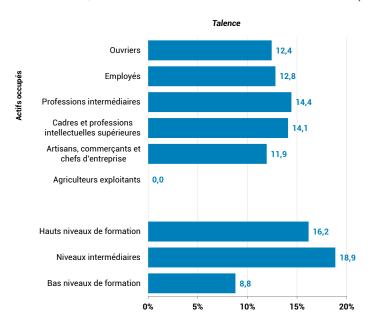


Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé: 28% d'entre eux n'habitaient pas à Talence l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Talence (part des ménages qui ne résidaient pas à Talence l'année précédente), concerne 21% des personnes seules, 8% des couples parentaux, 6% des familles monoparentales et 14% des couples sans enfant.

Lecture : 21,1% des personnes seules vivant à Talence sont arrivées dans l'année.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 12,8% des employés vivant à Talence sont arrivés dans l'année.

14% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Talence l'année précédente. Ce taux est de 12% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 16% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

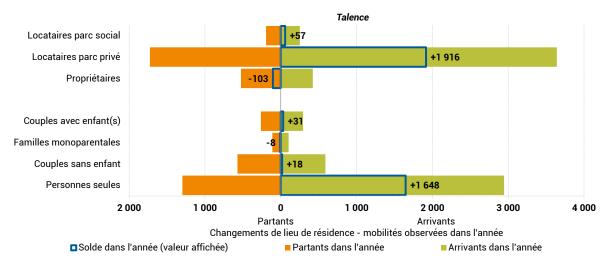
26

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



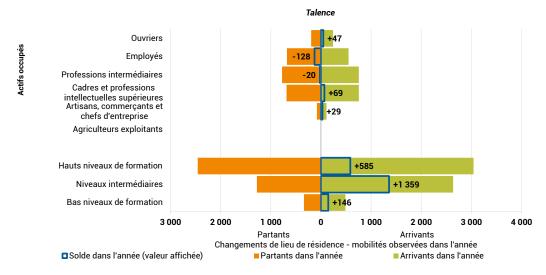
Lecture: Entre 2018 et 2019, Talence présente un solde migratoire positif pour les personnes seules (+1 648 personnes).

Globalement, dans l'année, 1 300 personnes seules quittent Talence quand 2 950 personnes seules arrivent. Les arrivées de couples sans enfant et de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs. A l'inverse, les départs de familles monoparentales sont plus nombreux que les arrivées.

Par ailleurs, 530 propriétaires quittent Talence quand 420 arrivent. Le solde migratoire est en revanche positif dans le parc locatif, et notamment dans le parc locatif privé.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, Talence présente un solde migratoire négatif pour les employés (-128 personnes).

Entre 2018 et 2019, 760 actifs occupés cadres arrivent à Talence quand 690 en partent. Concernant les employés, les départs sont plus nombreux que les arrivées.

Enfin, 2 460 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent Talence quand 3 040 y arrivent.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

4 500 personnes de 1 an et plus ont quitté Talence dans l'année

Commune de destination	Pop. Partie
Bordeaux	701
Pessac	380
Bègles	263
Villenave-d'Ornon	261
Mérignac	216
Gradignan	122
Toulouse	91
Paris	72
Cenon	63
Léognan	50

Département de destination	Pop. Partie
Même département	3 043
Départements limitrophes	243
Autres départements	1 211

24 640 ménages habitent à Talence en 2019

Commune de résidence	Pop. 2019
Talence	43 483

Solde migratoire	Pop.
Même département	+290
Départements limitrophes	+370
Autres départements	+1 440

6 600 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Talence dans l'année

Commune de provenance	Pop. Arrivée
Bordeaux	1 400
Etranger	685
Pessac	352
Villenave-d'Ornon	179
Mérignac	169
Toulouse	104
Bègles	97
Gradignan	89
Cenon	59
Le Bouscat	55

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	3 331
Départements limitrophes	616
Autres départements	2 653

Lecture : Parmi les 4 500 personnes de 1 an et plus ont quitté Talence dans l'année, 701 sont parties vivre à Bordeaux.

Les populations quittant Talence rejoignent, le plus souvent la commune de Bordeaux, puis de Pessac. 3 040 personnes quittent Talence dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 240 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 1 210 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est positif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont moins nombreux que les arrivées.

Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

DÉFINITION

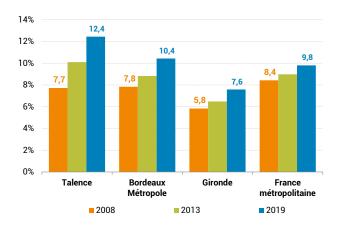
<u>Bassin de vie</u>: le découpage de la France en «bassins de vie» a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Qui sont les étrangers et les immigrés ?



Évolution de la part de la population immigrée

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

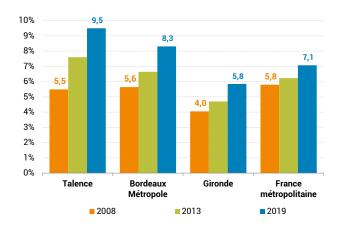


Lecture : En 2019, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 12,4% à Talence.

En 2019, les 5 450 personnes immigrées recensées à Talence représentent 12% de la population (contre 8% en 2008, soit 3 130 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 74% en 10 ans (2 320 personnes immigrées de plus).

Évolution de la part de la population étrangère

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 9,5% à Talence.

Près de 10% de la population de Talence est étrangère en 2019, soit 4 160 personnes (contre 5% en 2008, soit 2 230 personnes étrangères). Depuis 2008, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+1 930 personnes, soit +87%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 8% pour Bordeaux Métropole et de 7% en France métropolitaine.

DÉFINITIONS

<u>Étranger</u>: un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Immigré: un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.



Évolution de la population immigrée

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	20	2008		13	20	Evolution 2008 - 2019	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	en %
Poste-Mairie	386	7,8	498	9,8	757	13,4	+96,0
Centre	477	4,3	908	7,8	948	8,3	+98,9
Combattants-Bijou	350	15,1	682	23,0	787	24,8	+124,5
Quartier Nord	752	6,0	889	6,9	1 268	9,2	+68,7
Megret	193	9,4	326	16,2	343	15,3	+77,3
Lycée	270	11,4	184	8,1	350	12,6	+29,4
Quartier Politique de la Ville	703	13,3	707	15,3	1 000	20,8	+42,2
Talence	3 132	7,7	4 194	10,1	5 453	12,4	+74,1
Bordeaux Métropole	55 914	7,8	66 165	8,8	84 940	10,4	+51,9
Pessac	3 854	6,7	4 809	7,9	6 636	10,2	+72,2
Villenave d'Ornon	2 101	7,3	2 789	9,1	3 556	9,7	+69,3
Bègles	1 843	7,4	2 320	8,9	3 850	12,6	+108,9
Gironde	82 862	5,8	97 601	6,5	123 200	7,6	+48,7
France métropolitaine	5 236 607	8,4	5 719 761	9,0	6 378 273	9,8	+21,8

Lecture : En 2019, la population immigrée représente 12,4% de la population de Talence, soit 5 453 personnes.

Portrait social © Compas novembre 2022

Qui sont les étrangers et les immigrés ?



Population immigrée selon le sexe et l'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Répartition de la population immigrée selon l'âge									
Talence	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	Ensemble					
Immigrés	301	1 431	2 747	975	5 453					
dont femmes	125	761	1 322	495	2 702					
Ensemble de la population	5 491	12 283	15 850	10 197	43 820					
Part des personnes immigrées parmi l'ensemble de la population (en %)	5,5	11,6	17,3	9,6	12,4					

Lecture : En 2019, à Talence, 17,3% des habitants âgés de 25-54 ans sont immigrés, soit 2 747 personnes (dont 1 322 femmes).

La part de personnes immigrées parmi l'ensemble de la population atteint 17% chez les 25 à 54 ans contre 5% chez les moins de 15 ans à Talence. Par ailleurs, on recense 2 700 femmes parmi les personnes immigrées en 2019 (dont 500 sont âgées de 55 ans et plus, soit 18%).

Population étrangère selon le sexe et l'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Répartition de la population étrangère selon l'âge									
Talence	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	Ensemble					
Etrangers	567	1 193	1 965	437	4 161					
dont femmes	250	633	896	222	2 001					
Ensemble de la population	5 491	12 283	15 850	10 197	43 820					
Part des personnes étrangères parmi l'ensemble de la population (en %)	10,3	9,7	12,4	4,3	9,5					

Lecture : En 2019, à Talence, 12,4% des habitants âgés de 25-54 ans sont étrangers, soit 1 965 personnes (dont 896 femmes).

12% des habitants âgés de 25 à 54 ans sont étrangers à Talence contre 4% de ceux âgés de 55 ans ou plus. En 2019, Talence compte 2 000 femmes parmi les personnes étrangères (dont 220 sont âgées de 55 ans et plus, soit 11%).



Qui sont les étrangers et les immigrés ?

Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ? Quels besoins sociaux y sont associés ?

Pour mesurer les populations migrantes qui arrivent sur le territoire, il faut d'abord définir cette catégorie de la population. L'Insee, mobilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées.

Quant aux migrants, il n'existe pas de définition internationalement reconnue. Ces personnes sont amenées à se déplacer hors de leurs pays pour des raisons multiples : sanitaires, politiques, poursuite d'études, recherche d'emploi... Pour les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence on parle plutôt de réfugié.

La différence entre un immigré et un migrant peut se situer au niveau de la date d'arrivée, on peut considérer qu'un migrant est une personne arrivée plus récemment sur le territoire lors des vagues de migration ayant eu lieu ces cinq dernières années.

Mesurer l'évolution des populations migrantes sur un territoire se révèle assez complexe du fait de l'absence de statistique nationale pour cette catégorie de population mais aussi en raison des arrivées clandestines.

Néanmoins, il serait possible éventuellement de recouper plusieurs chiffres comme les chiffres récents des préfectures concernant les demandes de carte de séjour¹, les demandes d'asile et les certificats de travail. Il est également possible de s'appuyer sur les CCAS qui enregistre les domiciliations des personnes n'ayant pas de résidence comme les SDF, les voyageurs itinérants, les Roms et les migrants. Mais, s'appuyer sur ce dernier chiffre suppose que la personne ait fait des démarches pour être domiciliée dans un CCAS.

Enfin, il serait aussi possible d'étudier le nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME) accordé aux personnes en situation irrégulière. Cependant, le non recours à cette aide est assez élevé. D'après l'IRDES, seulement 51% des personnes éligibles bénéficient de l'AME.

Le Conseil de l'Europe a recensé plusieurs besoins urgents pour les migrants. D'abord, les besoins prioritaires et nécessaires à leur survie comme l'hébergement, la fourniture de repas, la possibilité de prendre des douches et de trouver des vêtements et les besoins sanitaires comme l'accès aux soins et aux médicaments.

D'autres besoins souvent assurés par des associations qui accompagnent les migrants sont également recensés comme le besoin d'orientation et d'information sur le traitement de leurs demandes administratives (aide juridique) mais aussi l'accès au numérique (recharge de téléphone, accès à internet), et à plus long terme l'accès à un emploi (démarche pour les autorisations de travail, la valorisation des compétences, l'accès à la formation), l'accès à l'éducation pour leurs enfants...

Les sources sont présentées en Bibliographie.

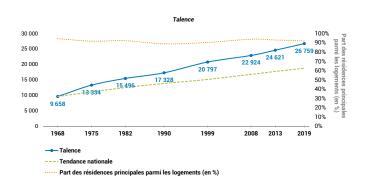
^{1/} Risque de double compte cependant lié au renouvellement des titres de séjour.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire?



Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



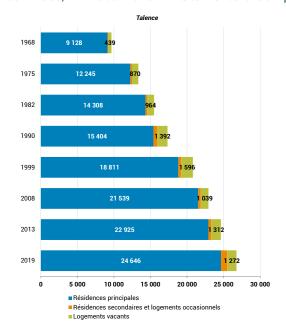
Lecture : En 2019, 26 759 logements sont recensés à Talence contre 9 658 en 1968.

Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 177% à Talence, soit 17 100 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 24 650 résidences principales que compte Talence en 2019 représentent 92% des logements contre 95% à la fin des années 60.

Évolution du nombre de logements

Source: Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 24 646 logements sont des résidences principales.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 106%, soit 9 680 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. Talence compte ainsi 26 760 logements en 2019. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+3 110).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 60% à Talence soit 9 240 résidences principales de plus. De la même façon, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à augmenter, soit une hausse de 58% entre 1990 et 2019 (310 résidences secondaires de plus). Enfin, le nombre de logements vacants a diminué de -9% depuis 1990, Talence en compte ainsi 1 270 en 2019.

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

Évolution du parc de logements

Source: Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

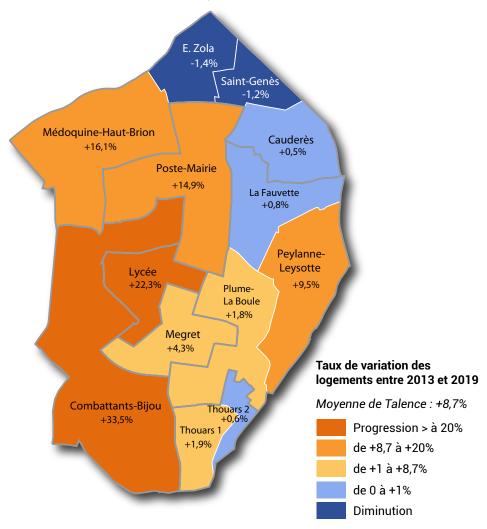
				•					
Talence		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Résidences principales	Nbre	9 128	12 245	14 308	15 404	18 811	21 539	22 925	24 646
	Part (%)	94,5	91,8	92,3	88,9	90,5	94,0	93,1	92,1
Résidences secondaires et	Nbre	91	219	224	532	390	347	384	840
logements occasionnels	Part (%)	0,9	1,6	1,4	3,1	1,9	1,5	1,6	3,1
Logomento vecento	Nbre	439	870	964	1 392	1 596	1 039	1 312	1 272
Logements vacants	Part (%)	4,5	6,5	6,2	8,0	7,7	4,5	5,3	4,8
Ensemble des logements	Nbre	9 658	13 334	15 496	17 328	20 797	22 924	24 621	26 759
Linsemble des logements	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2019, parmi les 26 759 logements de Talence, 92,1% sont des résidences principales, 3,1% des résidences secondaires ou occasionnelles et 4,8% des logements vacants.



Évolution des logements entre 2013 et 2019

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Évolutions détaillées des logements sur les dix dernières années

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

		Logements		Taux d'évolution Résidences principales				Part des résidences principales parmi les logements (%)			
	2008	2013	2019	2008-2019	2008	2013	2019	2008	2013	2019	
Poste-Mairie	3 099	3 261	3 748	+20,9	2 895	2 956	3 323	93,4	90,7	88,7	
Centre	6 587	6 802	7 062	+7,2	6 114	6 354	6 505	92,8	93,4	92,1	
Combattants-Bijou	1 075	1 894	2 530	+135,3	1 048	1 782	2 358	97,4	94,1	93,2	
Quartier Nord	7 289	7 607	7 978	+9,4	6 788	7 085	7 394	93,1	93,1	92,7	
Megret	1 206	1 209	1 262	+4,6	1 140	1 144	1 191	94,5	94,6	94,4	
Lycée	1 255	1 337	1 636	+30,3	1 199	1 216	1 470	95,5	90,9	89,8	
Quartier Politique de la Ville	2 411	2 509	2 544	+5,5	2 353	2 388	2 405	97,6	95,1	94,5	
Talence	22 924	24 621	26 759	+16,7	21 539	22 925	24 646	94,0	93,1	92,1	
Bordeaux Métropole	361 003	387 833	437 722	+21,3	336 875	359 415	399 989	93,3	92,7	91,4	
Pessac	25 534	28 079	32 888	+28,8	24 460	26 798	31 192	95,8	95,4	94,8	
Villenave d'Ornon	12 528	13 719	17 904	+42,9	11 962	13 076	16 962	95,5	95,3	94,7	
Bègles	12 047	12 880	15 430	+28,1	11 351	12 126	14 195	94,2	94,1	92,0	
Gironde	736 478	798 450	886 986	+20,4	629 706	679 644	753 105	85,5	85,1	84,9	
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	35 580 943	+11,8	26 615 476	27 805 420	29 201 704	83,6	82,8	82,1	

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence Valeurs supérieures à celle de Talence

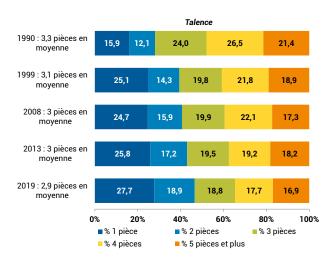
Lecture : En 2019, 26 759 logements sont recensés sur Talence contre 22 924 en 2008, soit une évolution de +16,7%.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire?



Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

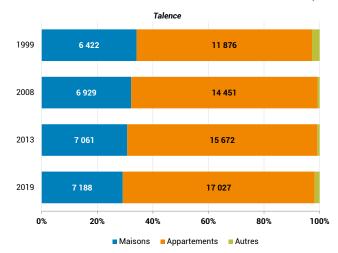


Lecture : En 2019, 16,9% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Talence.

Les logements de Talence comptent 2,9 pièces en moyenne en 2019. 39% des logements occupés de Talence recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 47% des résidences principales en 2019.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source: Insee, RP 1999-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 7 188 résidences principales sont des maisons à Talence, soit 29,2%.

69% des résidences principales de Talence sont des appartements (soit 17 030) et 29% sont des maisons (soit 7 190). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre d'appartements (+5 150) que de maisons (+770). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (430 soit 1,7%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2019, la majorité des résidences principales de Talence ont une surface de moins de 100 m² (86%, soit 21 170 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 16% depuis 2008 (+2 950 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 5% (+150 logements, soit 3 470 résidences principales en 2019).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Parc de logements

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Résidences	Résidences principales		secondaires onnelles	Logements vacants		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	3 323	88,7	288	7,7	137	3,6	
Centre	6 505	92,1	162	2,3	395	5,6	
Combattants-Bijou	2 358	93,2	98	3,9	73	2,9	
Quartier Nord	7 394	92,7	219	2,7	365	4,6	
Megret	1 191	94,4	13	1,0	58	4,6	
Lycée	1 470	89,8	29	1,8	138	8,4	
Quartier Politique de la Ville	2 405	94,5	32	1,3	107	4,2	
Talence	24 646	92,1	840	3,1	1 272	4,8	
Bordeaux Métropole	399 989	91,4	13 690	3,1	24 042	5,5	
Pessac	31 192	94,8	432	1,3	1 263	3,8	
Villenave d'Ornon	16 962	94,7	208	1,2	733	4,1	
Bègles	14 195	92,0	289	1,9	946	6,1	
Gironde	753 105	84,9	78 382	8,8	55 498	6,3	
France métropolitaine	29 201 704	82,1	3 493 609	9,8	2 885 630	8,1	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 92,1% des logements de Talence sont des résidences principales.

Évolutions des résidences principales de petite taille de 1990 à nos jours

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)										
	1990		1999		2008		2013		2019		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	480	28,8	1 063	45,6	1 518	52,4	1 655	56,0	1 807	54,4	
Centre	1 615	33,3	2 073	38,7	2 334	38,2	2 392	37,6	2 757	42,4	
Combattants-Bijou	147	27,1	586	65,0	610	58,3	1 200	67,3	1 804	76,5	
Quartier Nord	1 239	27,2	2 211	39,0	2 783	41,0	2 771	39,1	3 202	43,3	
Megret	206	23,3	393	36,2	462	40,5	467	40,9	492	41,3	
Lycée	185	21,7	348	32,4	469	39,1	498	41,0	639	43,5	
Quartier Politique de la Ville	454	22,2	741	31,1	580	24,6	887	37,1	782	32,5	
Talence	4 326	28,1	7 415	39,4	8 755	40,7	9 870	43,1	11 483	46,6	
Bordeaux Métropole	61 428	23,5	77 907	26,2	91 188	27,1	100 566	28,0	120 551	30,1	
Pessac	2 294	12,6	3 820	17,3	4 531	18,5	5 790	21,6	8 890	28,5	
Villenave d'Ornon	741	8,0	918	8,6	1 261	10,5	1 465	11,2	3 397	20,0	
Bègles	1 355	14,7	1 458	15,1	1 769	15,6	2 379	19,6	2 899	20,4	
Gironde	79 419	16,8	97 747	18,1	115 303	18,3	128 400	18,9	152 895	20,3	
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 475 222	18,7	

/aleurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: En 2019, 46,6% des résidences principales de Talence sont des petits logements (1 ou 2 pièces).

Portrait social © Compas novembre 2022

TABLEAU DÉTAILLÉ



Répartition des résidences principales selon leur surface

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

		Moins de 30 m²		De 30 à moins de 40 m²		De 40 à moins de 60 m²		De 60 à moins de 80 m²		De 80 à moins de 100 m²		De 100 à moins de 120 m²		n² JS
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	947	28,5	451	13,6	562	16,9	519	15,6	417	12,5	191	5,8	237	7,1
Centre	1 173	18,0	895	13,8	1 072	16,5	1 342	20,6	1 023	15,7	516	7,9	484	7,4
Combattants-Bijou	1 473	62,5	294	12,5	229	9,7	171	7,2	148	6,3	19	0,8	25	1,0
Quartier Nord	1 602	21,7	800	10,8	1 063	14,4	1 310	17,7	1 143	15,5	756	10,2	721	9,8
Megret	297	25,0	89	7,5	177	14,8	229	19,3	205	17,2	104	8,7	89	7,5
Lycée	388	26,4	111	7,5	257	17,5	354	24,1	198	13,4	83	5,6	79	5,4
Quartier Politique de la Ville	290	12,0	217	9,0	396	16,5	789	32,8	541	22,5	108	4,5	64	2,7
Talence	6 171	25,0	2 857	11,6	3 755	15,2	4 715	19,1	3 674	14,9	1 776	7,2	1 697	6,9
Bordeaux Métropole	38 059	9,5	32 327	8,1	73 701	18,4	92 722	23,2	75 475	18,9	42 581	10,6	45 123	11,3
Pessac	4 294	13,8	1 640	5,3	4 781	15,3	5 943	19,1	6 208	19,9	4 007	12,8	4 319	13,8
Villenave d'Ornon	487	2,9	899	5,3	3 135	18,5	4 144	24,4	4 100	24,2	2 397	14,1	1 800	10,6
Bègles	384	2,7	539	3,8	3 075	21,7	4 628	32,6	3 004	21,2	1 421	10,0	1 145	8,1
Gironde	42 318	5,6	43 570	5,8	103 302	13,7	146 638	19,5	168 692	22,4	116 388	15,5	132 197	17,6
France métropolitaine	1 427 304	4,9	1 697 160	5,8	4 325 276	14,8	6 315 830	21,6	6 600 661	22,6	4 300 792	14,7	4 534 681	15,5

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 25% des résidences principales de Talence ont une superficie de moins de 30 m².

Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

		Répartition de	es résidences pri	ncipales selon le t	ype (part %)	
		Appartements			Maisons	
	Moins de 60 m²	De 60 à moins de 100 m²	100 m² ou plus	Moins de 60 m²	De 60 à moins de 100 m²	100 m² ou plus
Poste-Mairie	70,9	27,1	2,0	9,7	35,4	54,9
Centre	66,4	31,6	2,0	5,9	48,4	45,7
Combattants-Bijou	90,6	8,7	0,7	11,1	74,3	14,6
Quartier Nord	78,9	20,2	0,9	10,4	48,1	41,5
Megret	59,5	34,6	5,9	10,0	42,9	47,1
Lycée	66,1	33,1	0,9	17,7	48,2	34,1
Quartier Politique de la Ville	38,7	56,8	4,5	6,7	32,6	60,7
Talence	68,6	29,3	2,1	9,5	47,3	43,3
Bordeaux Métropole	56,2	40,0	3,8	5,7	45,5	48,8
Pessac	62,5	35,6	1,9	4,2	43,6	52,2
Villenave d'Ornon	55,0	44,1	0,9	5,1	52,1	42,8
Bègles	46,2	52,2	1,5	9,1	55,3	35,6
Gironde	56,5	39,9	3,7	5,3	43,4	51,3
France métropolitaine	49,7	44,6	5,7	6,0	44,4	49,5

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence Valeurs supérieures à celle de Talence

 $Lecture: En \ 2019, 68,6\% \ des \ appartements \ de \ Talence \ ont \ une \ superficie \ de \ moins \ de \ 60 \ m^2.$



Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La précarité énergétique a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.
- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.
- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment
- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

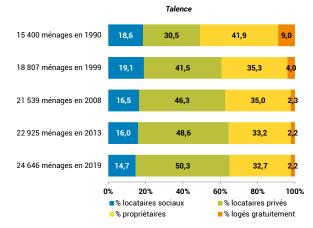
Les sources sont présentées en Bibliographie.

38



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 8 058 ménages sont propriétaires de leur logement à Talence, soit 32,7% des résidences principales.

En 1990, 42% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 31% par des ménages locataires du parc privé et 19% par des ménages locataires du parc social.

En 2019, 33% des ménages sont propriétaires de leur logement, 50% sont locataires du parc privé et 15% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2020 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux							
Talence	4 895						
Bordeaux Métropole	84 689						
Gironde	109 823						
France métropolitaine	5 075 759						

Lecture: Talence compte 4 895 logements sociaux en 2020.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Talence possède 4 895 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occu	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements								
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	résidences principales					
Poste-Mairie	886	1 636	732	70	3 323					
Centre	2 649	3 202	514	141	6 505					
Combattants-Bijou	150	1 847	318	44	2 358					
Quartier Nord	3 036	3 789	384	186	7 394					
Megret	278	454	421	38	1 191					
Lycée	347	863	235	25	1 470					
Quartier Politique de la Ville	712	618	1 028	47	2 405					
Talence	8 058	12 408	3 630	550	24 646					
Bordeaux Métropole	170 069	149 671	73 270	6 980	399 989					
Pessac	14 931	10 486	5 195	580	31 192					
Villenave d'Ornon	8 951	4 730	3 067	214	16 962					
Bègles	6 177	3 694	4 045	279	14 195					
Gironde	411 017	231 247	95 301	15 540	753 105					
France métropolitaine	16 830 861	7 469 237	4 273 248	628 358	29 201 704					

Lecture : En 2019, 8 058 ménages de Talence sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d	ales (%)	Ensemble des résidences		
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	principales
Poste-Mairie	26,7	49,2	22,0	2,1	3 323
Centre	40,7	49,2	7,9	2,2	6 505
Combattants-Bijou	6,4	78,3	13,5	1,9	2 358
Quartier Nord	41,1	51,2	5,2	2,5	7 394
Megret	23,4	38,1	35,3	3,2	1 191
Lycée	23,6	58,7	16,0	1,7	1 470
Quartier Politique de la Ville	29,6	25,7	42,7	2,0	2 405
Talence	32,7	50,3	14,7	2,2	24 646
Bordeaux Métropole	42,5	37,4	18,3	1,7	399 989
Pessac	47,9	33,6	16,7	1,9	31 192
Villenave d'Ornon	52,8	27,9	18,1	1,3	16 962
Bègles	43,5	26,0	28,5	2,0	14 195
Gironde	54,6	30,7	12,7	2,1	753 105
France métropolitaine	57,6	25,6	14,6	2,2	29 201 704

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

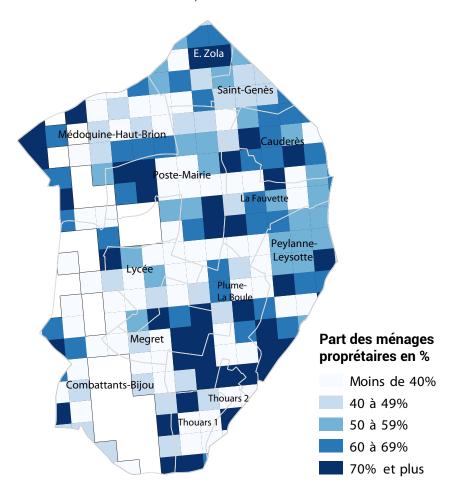
Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 32,7% des ménages de Talence sont propriétaires de leur logement.



Part de ménages propriétaires en 2017

Source: Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas





Répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage											
Nombre de pièces du logement	1 ou 2 pièces (1 pers. seule)	. 3 DIECES 4 DIECES		5 pièces	6 pièces et +							
1 pièce	6 530	220	70	<10	<10	<10						
2 pièces	3 330	880	400	30	20	<10						
3 pièces	2 050	910	1 370	280	30	<10						
4 pièces	1 210	970	1 090	830	190	60						
5 pièces	570	660	530	550	200	60						
6 pièces et plus	240	490	280	360	170	60						

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	IP >= 2/3
Sous-peuplement modéré	0 < IP < 2/3
Situation "normale"	IP = 0
Surpeuplement modéré	-0,4 < IP < 0
Surpeuplement accentué	IP <= -0,4

10 100 ménages en sous-peuplement Talence

1 380 ménages en sur-peuplement

Lecture : En 2019, 490 ménages vivent dans un 6 pièces ou plus, quand le nombre de pièces le plus adapté pour chacun de ces ménages est de 2.

En 2019, 1 380 ménages sont en situation de surpeuplement à Talence, dont 220 vivent dans un logement d'une pièce alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter deux pièces. À l'opposé, 10 100 ménages sont en situation de sous-peuplement, dont 2 050 vivent dans un logement de trois pièces alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter une seule pièce.

MÉTHODOLOGIE

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

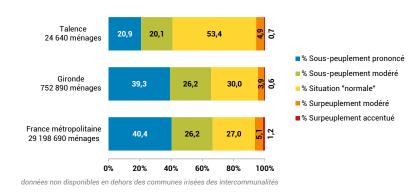
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en surpeuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Peuplement des logements

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 20,9% des 24 640 ménages de Talence sont en sous-peuplement prononcé dans leur logement.

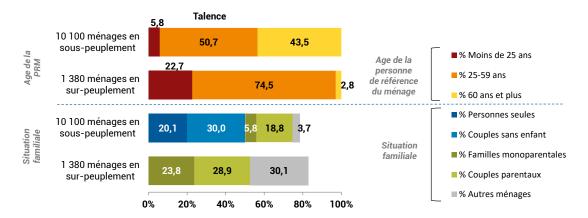
Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

La comparaison de la composition des ménages de Talence et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 1 380 ménages en situation de surpeuplement et 10 100 ménages en situation de sous-peuplement dont 5 150 ménages en sous-peuplement prononcé.



Peuplement des logements par catégorie de ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



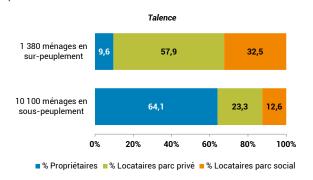
Lecture : 20,1% des 10 100 ménages en sous-peuplement de Talence sont des personnes seules.

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 43% des ménages de Talence en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le surpeuplement concerne majoritairement les ménages avec enfant(s) : 29% des ménages de Talence en surpeuplement sont des couples parentaux et 24% sont des familles monoparentales.

Peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 64,1% des 10 100 ménages en sous-peuplement de Talence sont des propriétaires.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 130 sont en situation de surpeuplement (soit 2% d'entre eux) et 6 480 en situation de sous-peuplement (80%).

450 ménages locataires du parc social sont en situation de surpeuplement contre 1 270 ménages en sous-peuplement (respectivement 12% et 35% des locataires du parc social).

Le surpeuplement concerne 800 ménages locataires du parc privé (8% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 2 350 ménages (25%).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Détail des ménages en situation de surpeuplement et de sous-peuplement

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Ménages en si peuple		Ménages e	Ménages en situation de sous-peuplement					
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	dont accentué				
Poste-Mairie	215	6,5	1 174	35,4	615				
Centre	302	4,6	3 080	47,4	1 607				
Combattants-Bijou	71	3,0	348	14,8	139				
Quartier Nord	379	5,1	3 339	45,2	1 818				
Megret	109	9,2	490	41,0	248				
Lycée	78	5,3	580	39,5	274				
Quartier Politique de la Ville	226	9,4	1 085	45,1	450				
Talence	1 381	5,6	10 096	41,0	5 152				
Bordeaux Métropole	21 752	5,5	211 054	53,7	111 138				
Pessac	1 514	4,9	17 986	57,7	10 560				
Villenave d'Ornon	824	4,9	10 768	63,5	6 165				
Bègles	947	6,7	8 338	58,7	3 995				
Gironde	33 765	4,5	493 476	65,5	296 129				
France métropolitaine	1 853 676	6,3	19 450 048	66,6	11 791 823				

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: A Talence, 1 381 ménages sont en situation de sur-peuplement, soit 5,6% des ménages.

Portrait social © Compas novembre 2022

45



Quelle est la distribution des niveaux de vie?

Répartition par décile des niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Danislation		Niveaux de vie									Ecarts		
	Population fiscale	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Talence	36 993	915	1 206	1 334	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 599	2 791	3 440	1 265	2 525
Bordeaux Métropole	769 173	973	1 255	1 380	1 499	1 711	1 922	2 153	2 423	2 590	2 797	3 493	1 210	2 520
Gironde	1 585 559	1 017	1 288	1 403	1 508	1 699	1 887	2 092	2 336	2 485	2 670	3 293	1 083	2 277
France métropolitaine	63 038 377	968	1 230	1 341	1 448	1 641	1 828	2 034	2 283	2 439	2 633	3 300	1 098	2 332

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

Lecture : En 2019, le niveau de vie médian de la population de Talence est de 1 902€

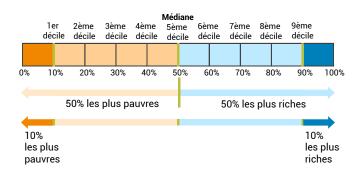
En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 102€ par mois en 2019. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Talence est de 1 902€: 50% de la population vit avec moins de 1 902€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 902€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 74€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1er décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Talence vit avec moins de 915€ par mois (et 90% avec plus de 915€ par mois). Ce 1er décile est inférieure de 53€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9ème décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Talence vit avec moins de 3 440€ par mois (et 10% avec plus de 3 440€ par mois). Ce 9ème décile est supérieur de 140€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9ème décile et celui du 1er décile), s'élève à 2 525€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Talence est supérieur de 2 525€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est supérieur de 193€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie plus importantes.



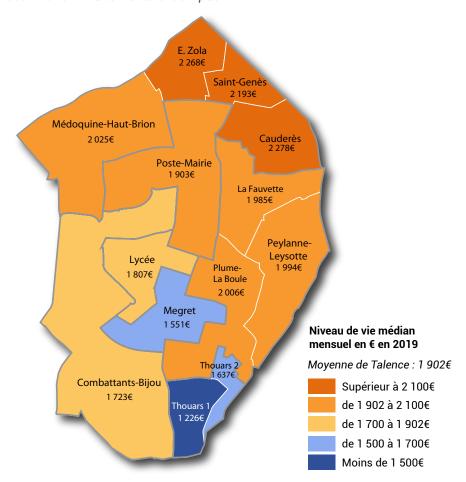
Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.



Niveau de vie médian en 2019

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Répartition par décile des niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	- 12				N	liveaux de vi	e				
	Population fiscale*	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	Ecart inter- déciles
Poste-Mairie	4 293	912	1 188	1 458	1 673	1 903	2 176	2 466	2 889	3 621	2 709
Centre	9 726	1 024	1 328	1 587	1 788	1 995	2 214	2 484	2 803	3 335	2 311
Combattants-Bijou	1 032	690	960	1 228	1 489	1 723	1 922	2 158	2 437	2 926	2 236
Quartier Nord	10 959	1 098	1 453	1 693	1 949	2 183	2 415	2 703	3 104	3 865	2 767
Megret	1 846	778	952	1 149	1 323	1 551	1 785	2 142	2 556	3 118	2 340
Lycée	2 079	868	1 181	1 411	1 621	1 807	1 984	2 228	2 577	3 130	2 262
Quartier Politique de la Ville	4 378	775	976	1 129	1 264	1 389	1 516	1 707	1 943	2 316	1 541
Talence	36 993	915	1 206	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 791	3 440	2 525
Bordeaux Métropole	769 173	973	1 255	1 499	1 711	1 922	2 153	2 423	2 797	3 493	2 520
Pessac	58 863	1 018	1 332	1 593	1 816	2 043	2 269	2 531	2 900	3 561	2 543
Villenave d'Ornon	37 100	1 047	1 318	1 530	1 711	1 890	2 065	2 267	2 546	3 007	1 960
Bègles	29 093	993	1 246	1 458	1 650	1 833	2 031	2 252	2 545	3 073	2 080
Gironde	1 585 559	1 017	1 288	1 508	1 699	1 887	2 092	2 336	2 670	3 293	2 276
France métropolitaine	63 038 377	968	1 230	1 448	1 641	1 828	2 034	2 283	2 633	3 300	2 332

* données 2013 à 2019 non disponibles en infra-communal, données 2012 affichées

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

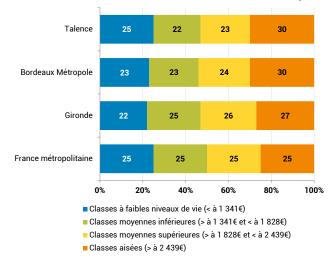
Lecture : Fin 2019, l'écart inter-déciles de Talence est de 2 525€.



Quelle est la distribution des niveaux de vie?

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 25% à Talence.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sousgroupes que sont d'une part les ménages situés entre le guart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le guart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés:

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- · la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

efinition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 341€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 341€ et 1 828€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 828€ et 2 439€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 439€

La comparaison des niveaux de vie de Talence à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 45% de la population, soit une catégorie de population sous-représentée par rapport à la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est proche de la moyenne de la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine. 30% de la population de Talence appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.



Détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

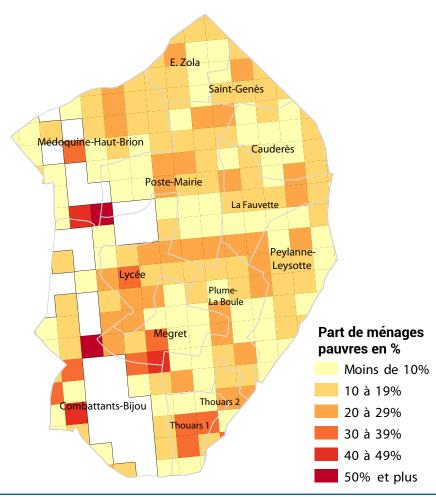
	Classes à faibles niveaux de vie	Classes moyennes inférieures	Classes moyennes supérieures	Classes aisées
	(< à 1 341€)	(>à 1 341€ et < à 1 828€)	(> à 1 828€ et < à 2 439€)	(>à2439€)
Poste-Mairie	25	22	22	31
Centre	20	22	26	32
Combattants-Bijou	34	21	25	20
Quartier Nord	17	18	26	39
Megret	41	20	16	23
Lycée	27	24	25	24
Quartier Politique de la Ville	46	30	17	7
Talence	25	22	23	30
Bordeaux Métropole	23	23	24	30
Pessac	20	21	25	34
Villenave d'Ornon	21	26	29	24
Bègles	24	26	27	23
Gironde	22	25	26	27
France métropolitaine	25	25	25	25

٧	aleurs inférieures à celle de Talence
٧	aleurs proches de celle de Talence
٧	aleurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Les classes à faibles niveaux de vie représentent 25% de la population de Talence fin 2019.

Part de ménages pauvres en 2017

Source: Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas

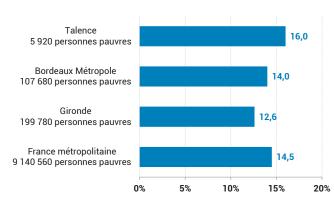




Quelle est la pauvreté des populations?

Taux de pauvreté

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 16% des habitants de Talence sont pauvres (au seuil de 60%).

16% de la population de Talence vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 5 920 personnes. Ce taux de pauvreté est supérieur à celui de la France métropolitaine (près de 2 points).

Taux de pauvreté en 2019

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

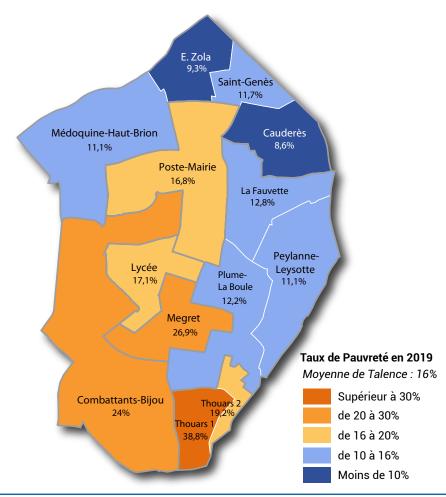
Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

<u>Taux de pauvreté</u> : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

<u>Seuil de pauvreté</u> : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.





Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation* du nombre de personnes pauvres
Poste-Mairie	17	720
Centre	12	1 160
Combattants-Bijou	24	250
Quartier Nord	10	1 110
Megret	27	500
Lycée	17	360
Quartier Politique de la Ville	31	1 360
Talence	16	5 920
Bordeaux Métropole	14	107 680
Pessac	12	7 060
Villenave d'Ornon	12	4 450
Bègles	14	4 070
Gironde	13	199 780
France métropolitaine	15	9 140 560

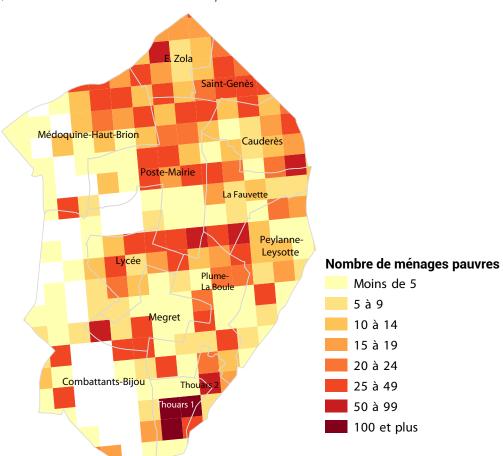
 $[\]star$ données 2013 à 2019 non disponibles en infra-communal, population pauvre estimée à partir des données 2012

Valeurs inférieures à celle de Talence
Valeurs proches de celle de Talence
Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : La part de la population de Talence vivant sous le seuil de pauvreté fin 2019 est de 16%.

Nombre de ménages pauvres en 2017

Source : Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas





Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?

Évolution des niveaux de vie

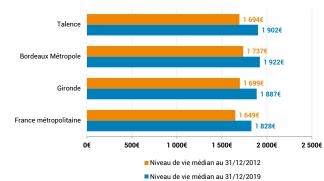
Source: Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

	Gains,	pertes bruts	(en €)	Gains/pertes relatifs (en %)			
Evolution 2012-2019	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	
Talence	+47	+208	+230	+5,4	+12,3	+7,2	
Bordeaux Métropole	+43	+185	+218	+4,7	+10,6	+6,6	
Gironde	+86	+188	+201	+9,3	+11,0	+6,5	
France métropolitaine	+93	+179	+197	+10,6	+10,8	+6,3	

Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian de Talence a augmenté de 208€, soit une hausse de 12,3%.

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

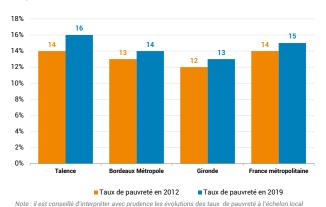


Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian de Talence est passé de 1 694 à 1 902€.

Évolution du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2019, le taux de pauvreté de Talence est passé de 14 à 16%

Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Talence enregistre une hausse de 5% du niveau de vie du 1er décile, soit +47€ (en France métropolitaine, la hausse est de 93€, soit +11%).

A l'instar du 1er décile, le niveau de vie médian augmente à Talence. La hausse relative est de +12,3% (+208€) contre +10,8% (+179€) pour la France métropolitaine.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9ème décile), il a augmenté de 230€ (+7%) à Talence, contre +197€ pour la France métropolitaine (soit +6%).

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.

Entre 2012 et 2019, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) a augmenté de 2 points à Talence pour atteindre 16% en 2019. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 4 810 en 2012 à 5 920 en 2019.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Évolution du niveau de vie médian entre 2012 et 2019

Source: Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

	Niveau de vi	ie médian	Evolution 2012-2019		
	2012	2019	brute (en euros)	relative (en %)	
Poste-Mairie	1 696	1 903	+207	+12,2	
Centre	1 798	1 995	+197	+11,0	
Combattants-Bijou	1 563	1 723	+160	+10,2	
Quartier Nord	1 936	2 183	+247	+12,8	
Megret	1 467	1 551	+84	+5,7	
Lycée	1 612	1 807	+195	+12,1	
Quartier Politique de la Ville	1 269	1 389	+120	+9,5	
Talence	1 694	1 902	+208	+12,3	
Bordeaux Métropole	1 737	1 922	+185	+10,6	
Pessac	1 840	2 043	+204	+11,1	
Villenave d'Ornon	1 742	1 890	+148	+8,5	
Bègles	1 627	1 833	+207	+12,7	
Gironde	1 699	1 887	+188	+11,0	
France métropolitaine	1 649	1 828	+179	+10,8	

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population fiscale de Talence est passé de 1 694€ à 1 902€, soit +208€ (+12%).

Portrait social © Compas novembre 2022



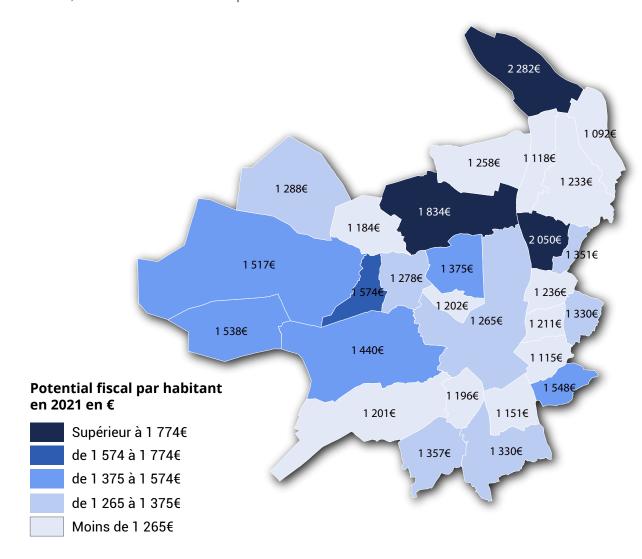
53



Quelles sont les ressources financières du territoire?

Potentiel fiscal par habitant

Source: DGCL, 2021 - Traitements © Compas



Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes.

Pour Talence, le niveau de potentiel fiscal est plus faible que la moyenne des communes. La situation intercommunale met en évidence les écarts entre territoires. Les communes de Blanquefort, Bassens et Ambès ont des potentiels fiscaux très importants.

Les communes qui ont les situations les moins favorables sont dispersées sur la 1ère couronne Est et Sud de Bordeaux ainsi qu'en seconde couronne au Nord de l'intercommunalité

DÉFINITION

Le <u>potentiel fiscal</u> est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.

Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?	p.58
Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles	
avec enfant(s)	p.64

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).

Familles nombreuses
Monoparentalité Pacs
Monoparentalité Pacs
Familles recomposées
Familles recomposées
Congé de maternité
Accès au logement
Séparations Concubinage
Couples parentaux
Structures familiales
Naissance Ménages
Mariages
Congé de paternité Education



CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES



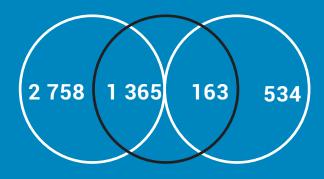
4 820 familles avec enfant(s)

+2% entre 2013 et 2019

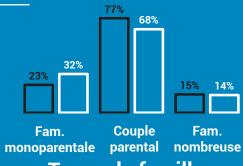
20% des ménages sont des familles avec enfant(s)

4 122 fam. avec 1 ou 2 enf.

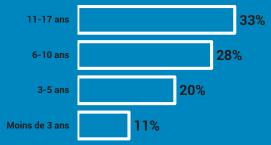
697 fam.



1 528 fam. monoparentales



Types de familles en 1990 et 2019



Part des enfants en fam. monoparentale

Le niveau de vie mensuel médian



2 144€

des couples parentaux des fam.

1 521€

monoparentales

O compas

Taux de pauvreté au seuil de 60%



11% des couples parentaux

24% des fam. monoparentales

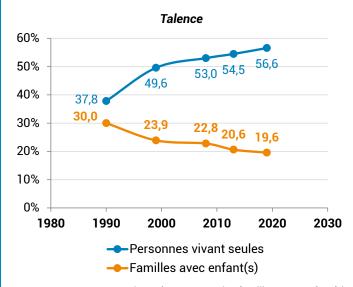
Portrait social de Talence, novembre 2022 Source : Insee RP 1990-2019, Filosofi 2019



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions?

Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, 19,6% des ménages sont des familles avec enfant(s).

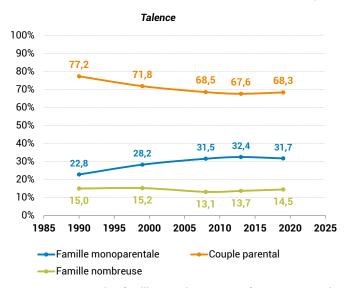
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2013 et 2019, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 54% à 57%; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 21% en 2013 à 20% en 2019.

Ainsi, en 2019, Talence compte 13 940 personnes vivant seules (contre 12 488 en 2013) et 4 820 familles avec enfant(s) (contre 4 725 en 2013).

Type de familles avec enfant(s)

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les familles nombreuses représentent 14,5% des familles avec enfant(s) de Talence.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue.

Entre 2013 et 2019, la part de familles monoparentales est restée stable autour de 32% dans le territoire d'étude. Dans le même temps, le poids des couples parentaux n'a pas évolué, restant à 68% entre 2013 et 2019. Enfin, la part de familles nombreuses est restée stable autour de 14%.

DÉFINITIONS

<u>Famille monoparentale</u>: famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

<u>Famille nombreuse</u> : famille constituée d'au moins trois enfants.

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personne	s seules	Familles avec enfant(
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	2 010	60,5	631	19,0	
Centre	3 654	56,2	1 127	17,3	
Combattants-Bijou	1 858	78,8	126	5,3	
Quartier Nord	3 758	50,8	1 622	21,9	
Megret	641	53,8	298	25,1	
Lycée	811	55,2	329	22,4	
Quartier Politique de la Ville	1 209	50,3	688	28,6	
Talence	13 940	56,6	4 820	19,6	
Bordeaux Métropole	179 141	44,8	110 649	27,7	
Pessac	13 294	42,6	8 852	28,4	
Villenave d'Ornon	6 227	36,7	5 327	31,4	
Bègles	5 322	37,5	4 674	32,9	
Gironde	287 432	38,2	228 814	30,4	
France métropolitaine	10 815 644	37,0	9 069 986	31,1	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 19,6% des ménages de Talence.

Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Familles ave	Familles avec enfant(s)		2013 et 2019	Part parmi les ménages (%)		
	2013	2019	Nbre	Part (%)	2013	2019	
Poste-Mairie	564	631	+67	+12,0	19,1	19,0	
Centre	1 290	1 127	-164	-12,7	20,3	17,3	
Combattants-Bijou	160	126	-35	-21,8	9,0	5,3	
Quartier Nord	1 495	1 622	+127	+8,5	21,1	21,9	
Megret	277	298	+21	+7,5	24,3	25,1	
Lycée	278	329	+51	+18,3	22,9	22,4	
Quartier Politique de la Ville	660	688	+27	+4,2	27,6	28,6	
Talence	4 725	4 820	+95	+2,0	20,6	19,6	
Bordeaux Métropole	102 347	110 649	+8 302	+8,1	28,5	27,7	
Pessac	8 428	8 852	+425	+5,0	31,4	28,4	
Villenave d'Ornon	4 792	5 327	+535	+11,2	36,6	31,4	
Bègles	3 960	4 674	+714	+18,0	32,7	32,9	
Gironde	213 815	228 814	+14 999	+7,0	31,5	30,4	
France métropolitaine	9 033 239	9 069 986	+36 747	+0,4	32,5	31,1	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

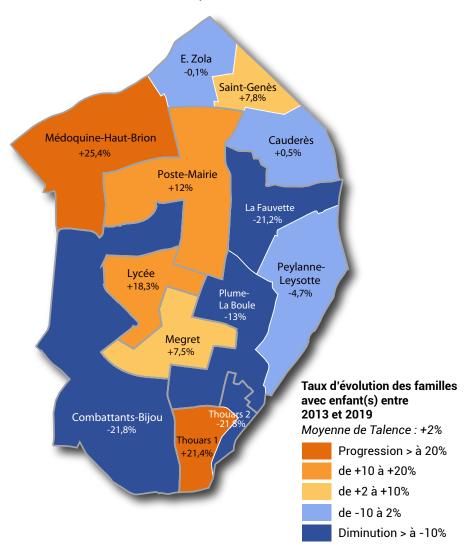
Lecture: Talence compte 4 820 familles avec enfant(s) en 2019, soit 2% de plus qu'en 2013.

Portrait social © Compas novembre 2022



Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2019

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



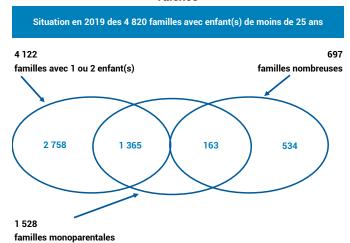


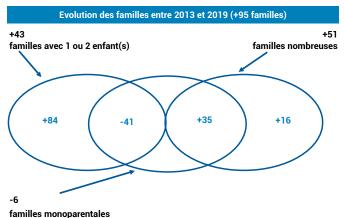
Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Structures familiales

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Talence





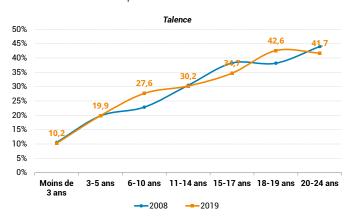
Lecture : 697 familles nombreuses sont recensées en 2019 à Talence, soit 51 de plus qu'en 2013.

En 2019, 4820 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Talence, dont 4 120 familles avec 1 ou 2 enfants (86%) et 700 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (14%). Entre 2013 et 2019 on compte au total 90 familles de plus : +40 familles avec 1 ou 2 enfants et +50 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 1 530 en 2019, on en recense autant qu'en 2013.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Part des enfants vivant dans une famille monoparentale selon leur âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 10,2% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale.

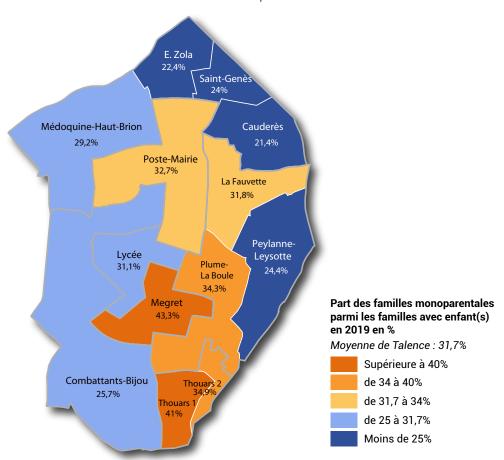
La part des enfants vivant en famille monoparentale tend à augmenter avec l'âge : en 2019, elle est de 10% chez les moins de 3 ans contre 35% chez les 15-17 ans. A titre de comparaison, ces proportions étaient de 11 et 38% en 2008.

Ainsi, si beaucoup de politiques publiques sont orientées en direction des familles monoparentales avec de jeunes enfants, on se rend compte que pour Talence comme ailleurs, les adolescents vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les plus jeunes.



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2019

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Couples p	arentaux	Familles mor	noparentales	Familles nombreuses		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	418	66,2	202	32,7	95	15,1	
Centre	784	69,0	333	29,9	135	11,9	
Combattants-Bijou	94	73,0	32	25,7	<10	-	
Quartier Nord	1 201	74,2	389	24,5	180	11,1	
Megret	166	55,8	126	43,3	75	25,4	
Lycée	227	67,8	102	31,1	44	13,2	
Quartier Politique de la Ville	403	59,8	259	39,2	164	24,3	
Talence	3 292	68,3	1 528	31,7	697	14,5	
Bordeaux Métropole	77 966	70,5	32 683	29,5	15 917	14,4	
Pessac	6 483	73,2	2 369	26,8	1 358	15,3	
Villenave d'Ornon	3 780	71,0	1 547	29,0	612	11,5	
Bègles	3 141	67,2	1 533	32,8	580	12,4	
Gironde	170 214	74,4	58 600	25,6	31 462	13,7	
France métropolitaine	6 808 570	75,1	2 261 416	24,9	1 620 333	17,9	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: Talence compte 1 528 familles monoparentales, soit 31,7% des familles.



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Répartition par décile des niveaux de vie des familles avec enfant(s)

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Niveaux de vie										Ecarts			
	Population fiscale estimée	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Vivant en famille monoparentale	4 640	815	1 009	1 108	1 183	1 348	1 521	1 687	1 915	2 044	2 223	2 726	937	1 911
Vivant en couple parental	11 250	1 054	1 376	1 522	1 649	1 886	2 144	2 373	2 646	2 797	3 018	3 801	1 275	2 747
Total Talence	36 990	915	1 206	1 334	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 599	2 791	3 440	1 265	2 525

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

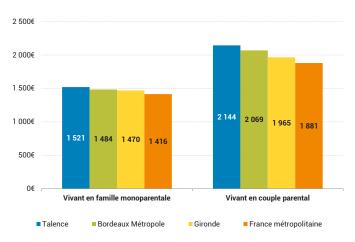
Lecture : En 2019, parmi les populations vivant en famille monoparentale de Talence les 10% les plus pauvres disposent de 815€ par mois contre 2 726€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 911€.

Pour les familles avec enfant(s) de Talence, la moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 521€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 521€. Ce niveau de vie médian est inférieur à celui observé pour les couples parentaux (2 144€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 911€ pour les familles monoparentales de Talence, contre 2 747€ pour les couples parentaux.

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



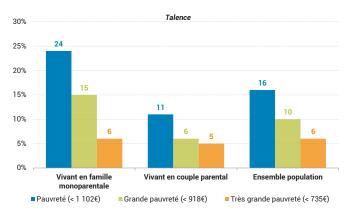
Lecture : En 2019, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Talence est de 1 521€ et celui des couples parentaux de 2 144€.

Le niveau de vie des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Talence, soit respectivement 2 144€ et 1 521€.

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, 24% des habitants de Talence vivant en famille monoparentale sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 11% pour les couples parentaux.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 24% des habitants de Talence vivant en famille monoparentale (environ 1 170 personnes) et 11% de ceux vivant en couple parental (autour de 1 490 personnes).

64

LES ENFANTS



LES MINEURS

Qui sont les enfants mineurs ?	p.68
Dans quels types de familles vivent-ils ?	p.71
Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance	
à l'adolescence ?	p.72
Quelles sont les fragilités des enfants ?	p.74
Baromètre - La fragilité des enfants	 p.76
LA PETITE ENFANCE	
Quels sont les besoins en modes de garde ?	p.80
Quelle est la tension sur les modes de garde ?	 p.82
L'ENFANCE	
Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?	p.84
L'ADOLESCENCE	
Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?	p.85

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde...grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petiteenfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...): de l'observation à l'action.





CHIFFRES CLÉS

LES ENFANTS



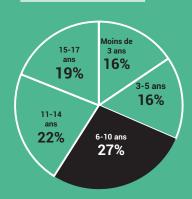
6 776 enfants de moins de 18 ans

+3% entre 2013 et 2019

15% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



des moins de 11 ans en fam. monoparentale

63%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde





65% parmi ceux en couple parental



43% parmi ceux en fam. monoparentale



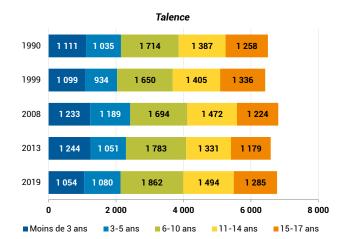
14%
des mineurs en situation
de vulnérabilité



Qui sont les enfants mineurs?

Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture: 1 054 enfants de moins de 3 ans vivent à Talence en 2019.

Entre 2008 et 2019, le nombre de mineurs s'est stabilisé à Talence. Au dernier recensement, ils atteignent un total de 6 780, dont 1 860 âgés de 6-10 ans. Entre 2008 et 2019, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des moins de 3 ans, soit -180 enfants en 11 ans.

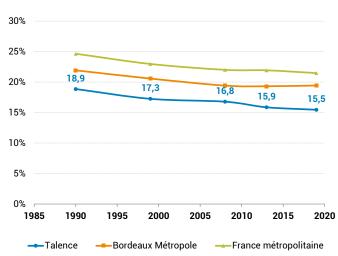
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. A l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



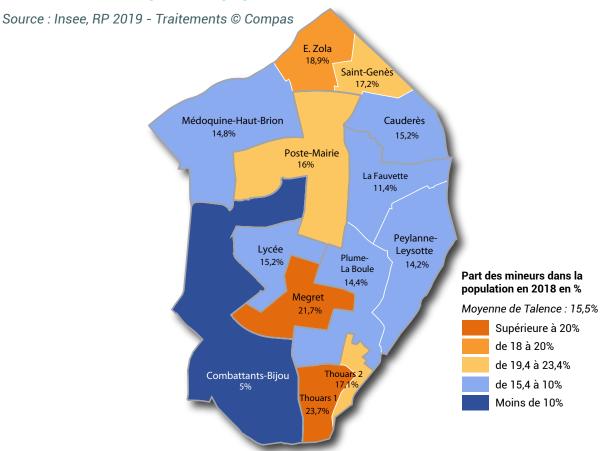
Lecture: 15,5% de la population a moins de 18 ans à Talence en 2019.

Entre 1990 et 2019, la proportion de mineurs a diminué de 3,4 points et est ainsi passée de 18,9 à 15,5% à Talence. Au dernier recensement, la proportion est inférieure de 4 points à celle de Bordeaux Métropole.

La structure des ménages est donc moins familiale qu'elle ne l'a été. Cela modifie les besoins sociaux de la population, d'où une nécessité de modifier les réponses apportées par les acteurs du social et des politiques locales. Il peut aussi être intéressant de s'interroger sur les outils à mettre en œuvre pour faire progresser la part des mineurs sur le territoire et conserver l'attractivité de ce dernier.

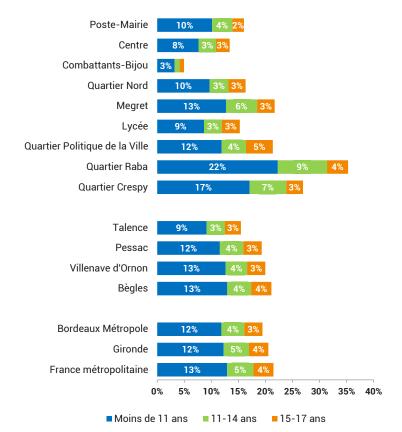


Part des mineurs parmi la population totale en 2019



Part des mineurs parmi la population totale en 2019 par tranche d'âge

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, 9% de la population de Talence a moins de 11 ans.

Portrait social

69



Évolution du nombre de mineurs depuis les dix dernières années

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP mineurs e			Part des mineurs en %* au RP	Evolution des mineurs entre 2008 et 2019		
	2008	2013	2019	2019	Nbre	%	
Poste-Mairie	844	787	909	16,0	+65	+7,7	
Centre	1 732	1 779	1 522	13,4	-210	-12,1	
Combattants-Bijou	214	246	158	5,0	-57	-26,4	
Quartier Nord	2 050	2 095	2 248	16,3	+198	+9,6	
Megret	315	389	486	21,7	+171	+54,3	
Lycée	443	328	424	15,2	-19	-4,3	
Quartier Politique de la Ville	1 212	963	1 028	21,4	-184	-15,2	
Quartier Raba	178	296	383	35,3	+205	+115,4	
Quartier Crespy	77	54	145	26,9	+69	+89,8	
Talence	6 811	6 588	6 776	15,5	-35	-0,5	
Bordeaux Métropole	138 605	144 823	158 252	19,4	+19 647	+14,2	
Pessac	11 617	11 637	12 599	19,3	+982	+8,5	
Villenave d'Ornon	6 094	6 573	7 341	20,0	+1 247	+20,5	
Bègles	5 105	5 316	6 468	21,1	+1 363	+26,7	
Gironde	296 069	313 725	333 529	20,5	+37 460	+12,7	
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 982 812	21,5	+305 752	+2,2	

^{*} Au sein de la population municipale

Lecture : En 2019, 15,5% de la population de Talence a moins de 18 ans. Leur nombre a diminué de -0,5% par rapport à 2008. Valeur inférieure à celle de Talence Valeur proche de celle de Talence Valeur supérieure à celle de Talence

Évolution du nombre de mineurs en détail depuis les dix dernières années

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Moins de 11 ans		11-14 ans		15-17 ans	
	Effectifs en 2019	Evolution (%) 2008-2019	Effectifs en 2019	Evolution (%) 2008-2019	Effectifs en 2019	Evolution (%) 2008-2019
Poste-Mairie	574	+24,5	213	-0,9	122	-26,9
Centre	889	-16,9	335	+1,5	298	-10,2
Combattants-Bijou	102	-3,8	29	-54,0	26	-42,2
Quartier Nord	1 332	+3,5	481	+14,8	435	+26,5
Megret	285	+96,6	129	+44,9	73	-9,9
Lycée	241	-14,2	91	-7,1	93	+45,3
Quartier Politique de la Ville	574	-25,0	216	-16,0	238	+25,3
Quartier Raba	242	+175,4	99	+115,0	42	-4,3
Quartier Crespy	92	+90,7	36	+100,7	17	+66,0
Talence	3 997	-2,9	1 494	+1,5	1 285	+5,0
Bordeaux Métropole	96 575	+15,5	34 556	+13,2	27 121	+10,7
Pessac	7 551	+14,1	2 833	+4,8	2 214	-3,6
Villenave d'Ornon	4 650	+20,4	1 458	+14,3	1 233	+29,1
Bègles	3 965	+27,1	1 352	+24,3	1 151	+28,3
Gironde	199 499	+10,9	75 852	+14,8	58 178	+16,1
France métropolitaine	8 397 810	+0,2	3 181 144	+6,6	2 403 857	+4,1

^{*} Au sein de la population municipale

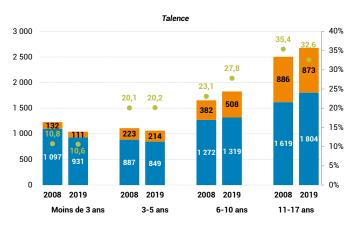
Lecture : Entre 2008 et 2019, le nombre d'enfants âgés de moins de 11 ans a diminué de -2,9% à Talence.

Dans quels types de familles vivent-ils?



Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



■ En famille monoparentale ■ En couple avec enfant(s) ● Part d'enfants en familles monoparentales

Lecture : En 2019, 111 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 10,6% des enfants de cet âge.

En 2019, si 11% des moins de 3 ans de Talence vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 33% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a diminué de 3 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2019, 1 800 adolescents vivant au sein d'un couple et 870 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

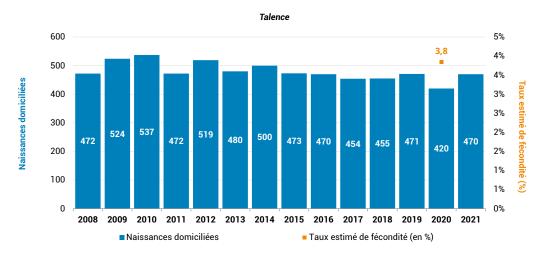
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.



Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources: Insee, Etat-Civil 2007-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 420 naissances sont dénombrées à Talence, soit un taux de fécondité estimé de 3,8 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2019 à 2021).

470 naissances domiciliées sont dénombrées en 2021 pour Talence. Sur la période 2008-2021, il y a eu en moyenne 480 naissances par an. Avec 450 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2019 et le 31/12/2021, le taux estimé de fécondité de Talence est de 4 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2020.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi gu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle. Le CCAS doit pouvoir être impliqué dans l'élaboration des PLU/PLUi ou des PLH.

DÉFINITIONS

Naissances: les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

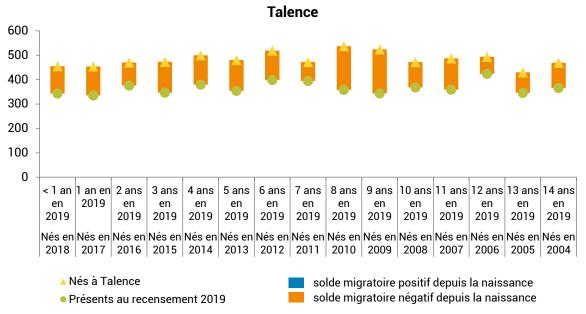
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources: Insee, Etat-Civil 2004-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2019 (01/01/2019) correspond à 519 enfants nés en 2012 à Talence et 399 enfants recensés au 1er janvier 2019. Cette génération a connu un solde migratoire négatif entre la naissance et le 1er janvier 2019 avec 120 départs de plus que les arrivées.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2019 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est au départ pour les enfants de moins de 3 ans (320 départs de plus que les arrivées ont eu lieu entre la naissance et 2019). Pour les 3-5 ans, les départs sont plus nombreux que les arrivées (370 départs de plus que d'arrivées d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans). Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est négatif, la tendance est aux départs pour ces générations (660 départs de plus que les arrivées). Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont moins nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont plus nombreux (390) à avoir quitté le territoire depuis leur naissance qu'à l'avoir rejoint.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

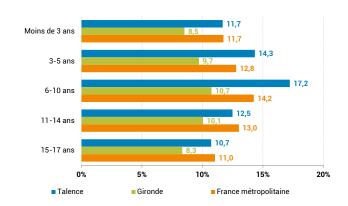
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



Quelles sont les fragilités des enfants?

Part des mineurs vulnérables selon l'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 12% des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Talence.

En 2019, 900 mineurs sont en situation de vulnérabilité à Talence, dont 120 de moins de 3 ans, 150 de 3-5 ans, 310 de 6-10 ans, 190 de 11-14 ans et 130 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 11% pour les 15-17 ans à 17% pour les 6-10 ans.

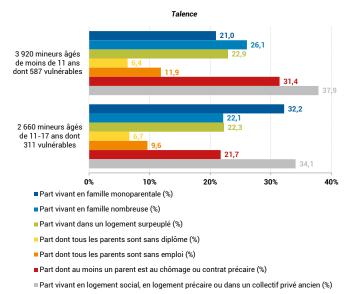
L'indice de vulnérabilité des mineurs © Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs ancien par exemple).

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 11,9% des moins de 11 ans de Talence vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques: la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 21% des moins de 11 ans de Talence vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 31% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 32 et 22% chez les 11-17 ans.

DÉFINITION

<u>Indice de vulnérabilité</u>: nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques:

- · vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- · vivre dans un logement surpeuplé

TABLEAU DÉTAILLÉ



Mineurs vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs v de moins			ulnérables 17 ans
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	115	20,2	57	18,5
Centre	70	8,1	27	4,3
Combattants-Bijou	21	19,7	<10	-
Quartier Nord	60	4,6	29	3,3
Megret	104	38,0	67	32,0
Lycée	17	7,1	25	14,6
Quartier Politique de la Ville	201	36,0	105	25,0
Talence	587	15,0	311	11,7
Bordeaux Métropole	12 998	14,0	7 627	13,2
Pessac	1 034	13,9	613	12,6
Villenave d'Ornon	434	9,5	274	10,8
Bègles	553	14,1	356	15,0
Gironde	19 477	9,9	12 042	9,3
France métropolitaine	1 088 066	13,2	654 928	12,2

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : A Talence, 587 mineurs de moins de 11 ans sont considérés comme vulnérables, soit 15% des moins de 11 ans.



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vu 0-17		Au moins u chômage ou préc	ı en contrat	Pare sans di		Pare sans e	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	172	20	288	32,8	57	6,5	110	12,5
Centre	96	7	351	23,7	48	3,3	102	6,9
Combattants-Bijou	22	15	53	35,8	11	7,4	28	18,6
Quartier Nord	89	4	374	17,0	65	3,0	117	5,3
Megret	170	35	227	47,3	65	13,4	145	30,2
Lycée	42	10	134	32,4	34	8,3	26	6,4
Quartier Politique de la Ville	306	31	383	39,2	147	15,0	193	19,7
Talence	898	14	1 811	27,5	428	6,5	721	11,0
Bordeaux Métropole	20 625	14	41 873	27,9	13 491	9,0	17 157	11,4
Pessac	1 647	13	3 222	26,2	929	7,5	1 348	10,9
Villenave d'Ornon	708	10	1 818	25,6	531	7,5	585	8,3
Bègles	909	14	1 983	31,5	654	10,4	714	11,3
Gironde	31 519	10	88 687	27,2	25 367	7,8	31 465	9,7
France métropolitaine	1 742 993	13	3 750 236	27,5	1 259 317	9,3	1 548 380	11,4

	Locatif privé o anc		Loc		Famille mon	oparentale	Famille no	ombreuse	-	gement -peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	34	3,9	386	43,9	249	28,3	249	28,3	269	30,6	
Centre	130	8,8	202	13,7	346	23,5	275	18,6	228	15,5	
Combattants-Bijou	nd	-	58	39,0	39	25,9	<10	-	22	14,6	
Quartier Nord	124	5,6	180	8,2	413	18,7	438	19,9	294	13,3	
Megret	nd	-	387	80,5	188	39,2	187	38,8	181	37,7	
Lycée	20	4,7	152	36,8	104	25,0	90	21,9	104	25,3	
Quartier Politique de la Ville	49	5,1	669	68,4	339	34,7	362	37,1	393	40,2	
Talence	356	5,4	2 035	30,9	1 678	25,5	1 610	24,5	1 491	22,7	
Bordeaux Métropole	9 616	6,4	48 104	32,0	35 750	23,8	38 160	25,4	33 703	22,4	
Pessac	294	2,4	3 692	30,0	2 709	22,0	3 255	26,4	2 173	17,6	
Villenave d'Ornon	225	3,2	1 749	24,7	1 613	22,7	1 486	20,9	1 383	19,5	
Bègles	106	1,7	2 530	40,2	1 615	25,6	1 436	22,8	1 560	24,8	
Gironde	13 278	4,1	66 772	20,5	67 590	20,8	78 434	24,1	56 798	17,4	
France métropolitaine	979 365	7,2	3 175 265	23,3	2 749 167	20,2	4 159 337	30,6	3 273 237	24,0	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

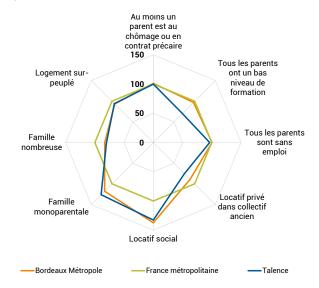
Lecture : L'indice de fragilité des enfants de Talence est de 14.

Portrait social © Compas novembre 2022



Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



L'indice de fragilité des enfants est de 14 à Talence contre 13 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

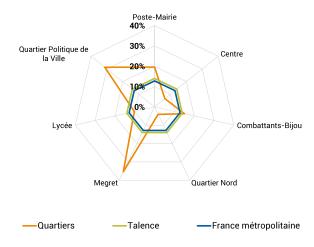
- la part de mineurs vivant dans une famille locataire du parc social (31% contre 23%),
- la part de mineurs vivant dans une famille monoparentale (26% contre 20%).

Les facteurs de vulnérabilité des enfants pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des enfants le plus élevé (35) est enregistré dans le quartier Megret alors que le plus faible est de 4 dans le quartier Nord.

Lecture : La part de mineurs vivant dans une famille monoparentale de Talence est 1,3 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Indice de fragilité des enfants par quartier

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'indice de fragilité des enfants est de 35 pour le quartier Megret.



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants de moins de 11 ans

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vo de moins		Au moins u chômage ou préc	ı en contrat	Pare sans d		Pare sans e	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	115	20	191	33,5	42	7,4	71	12,4
Centre	70	8	229	26,7	42	4,9	61	7,1
Combattants-Bijou	21	20	34	32,7	11	10,6	18	17,3
Quartier Nord	60	5	271	20,6	31	2,4	70	5,3
Megret	104	38	157	57,5	37	13,6	91	33,3
Lycée	17	7	104	43,2	<10	-	13	5,4
Quartier Politique de la Ville	201	36	248	44,5	79	14,2	140	25,1
Talence	587	15	1 233	31,5	250	6,4	465	11,9
Bordeaux Métropole	12 998	14	28 559	30,9	7 732	8,4	11 012	11,9
Pessac	1 034	14	2 233	30,0	497	6,7	846	11,4
Villenave d'Ornon	434	10	1 320	29,1	316	7,0	367	8,1
Bègles	553	14	1 393	35,5	393	10,0	452	11,5
Gironde	19 477	10	58 741	29,9	14 160	7,2	19 688	10,0
France métropolitaine	1 088 066	13	2 472 808	30,0	696 118	8,5	988 396	12,0

	•	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif Famille monoparentale social			Famille no	ombreuse	Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	18	3,2	253	44,3	155	27,1	170	29,8	179	31,3
Centre	80	9,3	148	17,2	150	17,5	146	17,0	149	17,4
Combattants-Bijou	nd	-	47	45,2	22	21,2	<10	-	16	15,4
Quartier Nord	80	6,1	86	6,5	207	15,7	305	23,2	163	12,4
Megret	nd	-	235	86,1	95	34,8	119	43,6	105	38,5
Lycée	<10	-	97	40,2	23	9,5	60	24,9	59	24,5
Quartier Politique de la Ville	41	7,4	392	70,4	170	30,5	218	39,1	228	40,9
Talence	225	5,7	1 260	32,1	821	20,9	1 021	26,0	899	22,9
Bordeaux Métropole	6 308	6,8	30 772	33,2	18 435	19,9	24 232	26,2	21 069	22,8
Pessac	215	2,9	2 348	31,5	1 377	18,5	2 041	27,4	1 329	17,8
Villenave d'Ornon	149	3,3	1 119	24,6	814	17,9	982	21,6	873	19,2
Bègles	76	1,9	1 650	42,1	782	19,9	888	22,6	959	24,5
Gironde	8 821	4,5	42 175	21,5	34 180	17,4	48 443	24,7	34 447	17,5
France métropolitaine	662 114	8,0	2 010 847	24,4	1 418 598	17,2	2 604 634	31,6	2 002 665	24,3

/aleurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : L'indice de fragilité des enfants âgés de moins de 11 ans de Talence est de 15.

Portrait social © Compas novembre 2022



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants de 11 à 17 ans

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vo		Au moins u chômage ou préc	en contrat	Pare sans d		Pare sans e	
_	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	57	19	98	31,8	16	5,2	39	12,7
Centre	27	4	122	19,7	<10	-	41	6,6
Combattants-Bijou	<10	-	20	44,4	nd	-	<10	-
Quartier Nord	29	3	103	11,6	34	3,8	47	5,3
Megret	67	32	71	34,1	28	13,5	54	26,0
Lycée	25	14	30	17,3	26	15,0	13	7,5
Quartier Politique de la Ville	105	25	135	32,1	68	16,2	52	12,4
Talence	311	12	578	21,7	178	6,7	257	9,7
Bordeaux Métropole	7 627	13	13 313	23,1	5 759	10,0	6 146	10,7
Pessac	613	13	989	20,3	432	8,9	502	10,3
Villenave d'Ornon	274	11	498	19,5	215	8,4	219	8,6
Bègles	356	15	590	24,8	261	11,0	262	11,0
Gironde	12 042	9	29 946	23,2	11 206	8,7	11 776	9,1
France métropolitaine	654 928	12	1 277 428	23,7	563 198	10,5	559 984	10,4

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif Famille social			noparentale	Famille no	ombreuse	Loger sur-pe	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	16	5,2	133	43,2	93	30,2	79	25,6	90	29,2
Centre	50	8,1	54	8,7	197	31,9	129	20,9	79	12,8
Combattants-Bijou	nd	-	11	24,4	17	37,8	<10	-	<10	-
Quartier Nord	44	5,0	94	10,6	206	23,2	133	15,0	130	14,6
Megret	nd	-	152	73,1	94	45,2	68	32,7	77	37,0
Lycée	14	8,1	55	31,8	80	46,2	31	17,9	45	26,0
Quartier Politique de la Ville	<10	-	276	65,7	169	40,2	144	34,3	166	39,5
Talence	131	4,9	775	29,1	857	32,2	589	22,1	592	22,3
Bordeaux Métropole	3 308	5,7	17 332	30,0	17 315	30,0	13 928	24,1	12 634	21,9
Pessac	79	1,6	1 345	27,6	1 333	27,4	1 215	25,0	845	17,4
Villenave d'Ornon	76	3,0	630	24,7	799	31,3	504	19,8	509	20,0
Bègles	31	1,3	880	37,0	833	35,0	548	23,0	601	25,3
Gironde	4 457	3,4	24 597	19,0	33 410	25,9	29 991	23,2	22 351	17,3
France métropolitaine	317 250	5,9	1 164 418	21,6	1 330 568	24,7	1 554 703	28,9	1 270 572	23,6

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

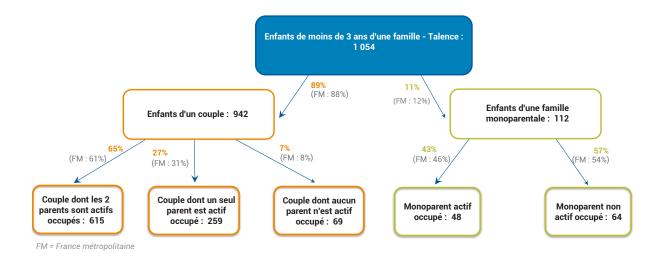
Lecture : L'indice de fragilité des enfants âgés de 11 à 17 ans de Talence est de 12.



Quels sont les besoins en modes de garde?

Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 615 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 65% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

89% des enfants de moins de 3 ans de Talence vivent avec leurs deux parents, soit 940 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 11% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 110 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

660 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 65% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 43% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

130 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 7% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 57% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (26% pour Talence contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (76% pour Talence). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

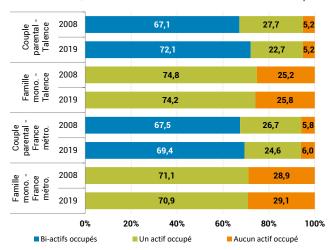
Portrait social © Compas novembre 2022

Quels sont les besoins en modes de garde?



Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Talence, 72,1% des couples parentaux sont biactifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2019, 72% des couples parentaux et 74% des familles monoparentales vivant à Talence comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +2,7 points et +3,3 points par rapport à la France métropolitaine. De plus, 23% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -1,9 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 5% des couples parentaux et 26% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

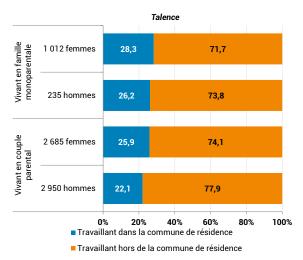
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les dix dernières années : +5,0 points sur la période 2008-2019. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est moins élevée que dix ans plus tôt (-0,6 point).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture: Parmi les 1 012 femmes vivant en familles monoparentales, 28,3% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 74% des hommes (170 hommes) et 72% des femmes (730 femmes) à Talence. Ces proportions sont respectivement de 78 et 74% pour les couples parentaux (soit 2 300 hommes et 1 990 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

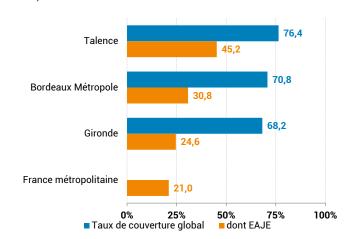
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



Quelle est la tension sur les modes de garde?

Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2018 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: Talence compte 76,4 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans dont 45,2 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e) s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle. En 2018, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» de Talence est de 76%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires. Fin 2016, Talence compte 10 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 477 places, soit 45 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 420 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et 60 places via un autre mode de garde «formel». En 2013, le territoire avait une capacité d'accueil théorique moins importante : 57 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (dont 23 places en EAJE).

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux. Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, microcrèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les microcrèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne comblent pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

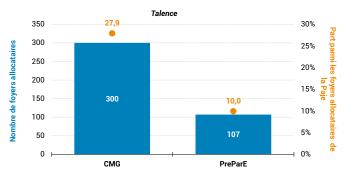
Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.

Quelle est la tension sur les modes de garde?



Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources: Cnaf, 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 27,9% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 300 foyers).

Fin 2020, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 110 foyers allocataires, soit 10% des foyers allocataires de la Paje (comme en France métropolitaine). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 300 foyers allocataires, soit 28% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 35%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

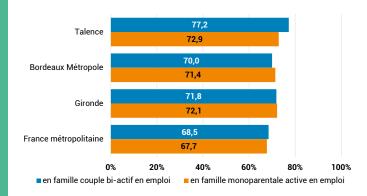
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.



Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?

Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: 77,2% des enfants de 6-10 ans de Talence vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2019, à Talence, 1 040 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 77% d'entre eux. C'est le cas de 380 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (73% d'entre eux).

Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (+8,8 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également plus élevée que celle de la France métropolitaine (+5,1 points).

Pour comparaison, sur Bordeaux Métropole, 70% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (23 530 enfants), pour 71% des enfants du même âge en famille monoparentale (7 750 enfants). C'est le cas de 72% des enfants de 6-10 ans de la Gironde.

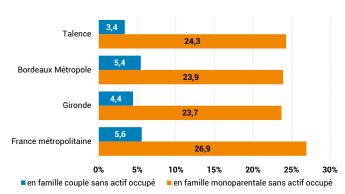
Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



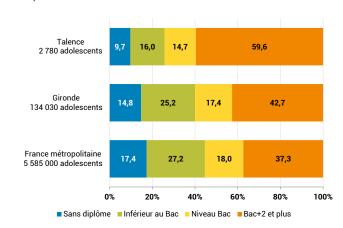
Lecture : Sur Talence, 3,4% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2019, à Talence, 3% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 24% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 60 et 220 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 5 et 24% pour Bordeaux Métropole, 4 et 24% pour la Gironde et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est plus favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France métropolitaine.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (PRM)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des adalomérations

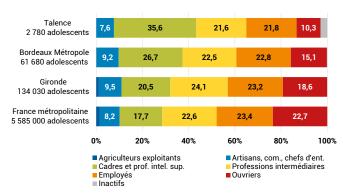
Lecture : 14,7% des 11-17 ans de Talence vivent au sein d'un foyer dont le parent principal est titulaire d'un diplôme de niveau bac.

60% des adolescents de Talence vivent au sein d'un foyer dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion supérieure de 17 points à celle de la Gironde. 10% de ces adolescents ont au moins un parent sans diplôme (17% à l'échelle de la France métropolitaine). A l'échelle de la France métropolitaine, la proportion d'adolescents ayant au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur atteint 37% en 2019.

Cet indicateur ne se suffit pas à lui même mais il permet d'approcher les enfants qui ne peuvent se faire aider par les parents (cependant, il peut y avoir dans la fratrie un diplômé). L'aide aux devoirs doit permettre de faire face à ces inégalités entre adolescents face à la réussite scolaire.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

Source: Insee, RP 2019 - Traitements @ Compas



Lecture: 7,6% des adolescents de 11-17 ans habitant à Talence ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

En 2019, à Talence, 36% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est plus importante qu'à l'échelle de la France métropolitaine (18%). 22% des adolescents ont un référent employé (soit 1,6 points de moins qu'à l'échelle de la France métropolitaine) et 10% ont un référent ouvrier (12,4 points de moins que pour la France métropolitaine). Pour comparaison, sur Bordeaux Métropole, 15% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 19% pour la Gironde et de 23% pour la France métropolitaine.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Etude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Education Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

			Adolescents of	de 11-17 ans		
	enser	nble	au sein d'un co	ouple parental	au sein d'u monopa	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	41	12,6	18	7,9	23	23,1
Centre	44	6,8	<10	-	40	19,7
Combattants-Bijou	10	21,1	0	-	10	55,0
Quartier Nord	49	5,3	<10	-	45	21,1
Megret	65	29,1	11	9,7	54	51,1
Lycée	15	8,5	0	-	15	18,1
Quartier Politique de la Ville	59	13,5	26	10,1	33	18,3
Quartier Raba	54	38,8	11	20,8	43	50,0
Quartier Crespy	<10	-	0	-	<10	-
Talence	283	10,2	63	3,4	220	24,3
Bordeaux Métropole	6 767	11,0	2 350	5,4	4 417	23,9
Pessac	534	10,6	185	5,0	350	25,1
Villenave d'Ornon	246	9,1	54	3,0	191	22,4
Bègles	309	12,4	87	5,4	222	24,7
Gironde	12 714	9,5	4 400	4,4	8 314	23,7
France métropolitaine	611 796	11,0	232 765	5,6	379 031	26,9

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: Sur Talence, 283 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 10,2% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 63 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (3,4% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 220 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (24,3% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de diplôme des parents

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de		•	lon le diplôme éférence du ménage	
	11-17 ans	Sans di	plôme	Diplôme d'enseign	ement supérieur
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	335	28	8,4	197	58,9
Centre	633	30	4,8	433	68,4
Combattants-Bijou	55	<10	-	27	49,1
Quartier Nord	916	45	4,9	694	75,7
Megret	201	43	21,4	75	37,3
Lycée	184	28	15,2	77	41,8
Quartier Politique de la Ville	454	91	20,1	149	32,9
Quartier Raba	139	43	30,9	<10	-
Quartier Crespy	53	12	22,6	<10	-
Talence	2 779	270	9,7	1 657	59,6
Bordeaux Métropole	61 677	9 187	14,9	31 250	50,7
Pessac	5 048	620	12,3	2 998	59,4
Villenave d'Ornon	2 691	358	13,3	1 260	46,8
Bègles	2 503	404	16,1	1 092	43,6
Gironde	134 030	19 801	14,8	57 182	42,7
France métropolitaine	5 585 002	970 467	17,4	2 085 938	37,3

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 9,7% des 11-17 ans de Talence vivent dans un foyer où l'adulte principal est sans diplôme, soit 270 adolescents de 11-17 ans.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES	
Qui sont les jeunes adultes ?	_ p.91
Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des moins de 30 ans?	_ p.96
LES JEUNES ACTIFS	
Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?	_ p.97
LES JEUNES FRAGILES	
LES JEUNES PRAGILES	
Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés	p.104
Baromètre - La fragilité des étudiants	p.107

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.





CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES



10998 jeunes de 18-24 ans

+11%

entre 2013 et 2019

25%

de la population a entre 18 et 24 ans



85%

des jeunes vivent en logement autonome



haut niveau



bas niveau

Niveaux de formation des 20-24 ans



32%

des jeunes sont en activité



6%

des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi



Type de contrat des 15-24 ans en emploi



9%

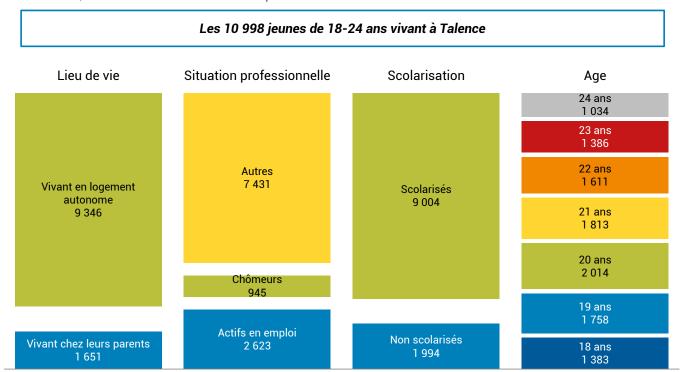
des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. A)

Qui sont les jeunes adultes?



Catégories des jeunes adultes

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, parmi les 10 998 jeunes de 18-24 ans vivant à Talence, 1 651 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2019 à Talence, 5 570 femmes et 5 430 hommes ont 18-24 ans, soit 11 000 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 9% des jeunes soit 940. Par ailleurs, 24% occupent un emploi, soit environ 2 620. La poursuite des études concerne une majeure partie des jeunes puisque 82% sont scolarisés (environ 9 000 jeunes). Enfin, 15% des jeunes de Talence vivent chez leurs parents, c'est le cas de 32% d'entre eux sur Bordeaux Métropole et 53% sur la France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



Évolution de la population des jeunes adultes

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Les je	unes de 18-24	l ans	Evolu 2008-		Part des 18-24 ans dans la population (%)
	1990	2008	2019	Nombre	Part (%)	2019
Poste-Mairie	596	1 422	1 553	+132	+9,3	27,4
Centre	2 084	2 136	2 529	+394	+18,4	22,2
Combattants-Bijou	899	1 205	1 840	+635	+52,7	58,1
Quartier Nord	1 341	2 597	3 029	+431	+16,6	22,0
Megret	325	530	457	-73	-13,7	20,4
Lycée	321	430	725	+295	+68,5	26,0
Quartier Politique de la Ville	1 022	886	865	-21	-2,4	18,0
Quartier Raba	nd	143	85	-58	-40,6	7,8
Quartier Crespy	nd	41	69	+28	+68,3	12,8
Talence	6 588	9 205	10 998	+1 792	+19,5	25,1
Bordeaux Métropole	90 096	94 354	106 244	+11 891	+12,6	13,1
Pessac	8 487	7 760	10 263	+2 503	+32,3	15,7
Villenave d'Ornon	2 490	2 516	3 528	+1 012	+40,2	9,6
Bègles	2 440	1 924	2 988	+1 064	+55,3	9,8
Gironde	142 385	138 973	151 353	+12 380	+8,9	9,3
France métropolitaine	6 038 169	5 503 330	5 226 194	-277 136	-5,0	8,0

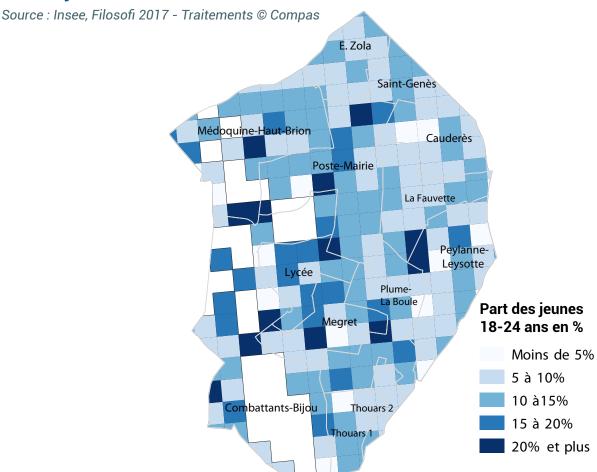
Valeurs inférieures à celle Talence

Valeurs proches de celle Talence

Valeurs supérieures à celle Talence

Lecture: Talence compte 10 998 jeunes de 18-24 ans en 2019, représentant 25,1% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2019, ils ont connu une évolution de +19,5%, soit +1 792 jeunes de 18-24 ans sur la période.

Part de jeunes de 18-24 ans en 2017

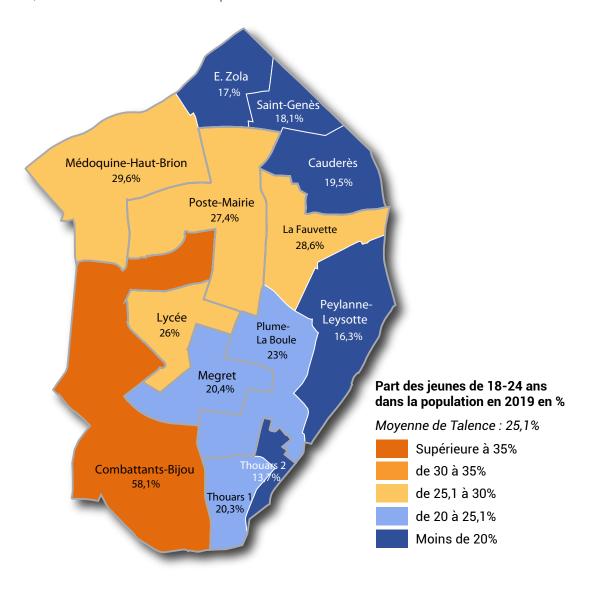


92



Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2019

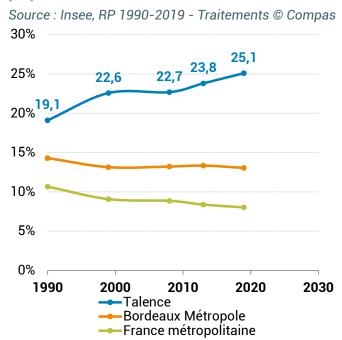
Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas





Qui sont les jeunes adultes?

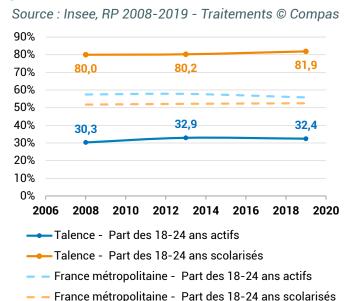
Part des jeunes adultes dans la population



Lecture : En 2019, les jeunes de 18-24 ans représentent 25,1% de la population de Talence.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Talence a augmenté, passant ainsi de 6 590 jeunes en 1990 à 11 000 en 2019. Sur les 11 dernières années (2008-2019), leur nombre a été en hausse de 19%, soit 1 790 jeunes de plus par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population a été en hausse, passant de 23% à 25% de la population en 2019.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes



Lecture: En 2019, 81,9% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 9 000 jeunes scolarisés et 3 570 jeunes actifs, soit respectivement 82 et 32% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Talence en 2019 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf. pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% sur la France métropolitaine. Depuis 2008, la part des jeunes actifs a augmenté de 2,1 points à Talence. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés est restée stable entre 2008 et 2019. 82% des jeunes de Talence sont ainsi scolarisés en 2019.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?

Qui sont les jeunes adultes ?



Jeunes en logement autonome

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

En 2019, à Talence, 75% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 9 410 jeunes. Les 2 870 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est aussi importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. En effet, 4 590 hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome et 4 820 femmes du même âge. Les jeunes autonomes vivent le plus souvent seuls dans leur logement.

Notons par ailleurs que 80 jeunes femmes et 70 jeunes hommes de 15-24 ans vivent hors logement ordinaire. Parmi ceux-ci, 70 hommes vivent dans un établissement hébergeant des élèves ou des étudiants et 70 femmes vivent également dans un établissement hébergeant des élèves ou des étudiants. La grande majorité d'entre eux sont âgés de 20-24 ans.

Ancienneté d'emménagement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

En 2019, parmi l'ensemble de la population recensée à Talence, 22% a emménagé depuis moins de 2 ans dans son logement, soit 9 410 personnes. La proportion atteint 50% si l'on compte la population des ménages actuellement dans son logement depuis moins de 5 ans (21 710 personnes). Parmi la population étant entrée dans son logement il y a moins de 2 ans, 37% sont des étudiants de 18-24 ans (soit 3 500 personnes). La proportion atteint 28% au sein de la population emménagée depuis moins de 5 ans dans son logement (6 140 étudiants de 18-24 ans).

Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des moins de 30 ans?

Répartition par décile des niveaux de vie des moins de 30 ans

Source: Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

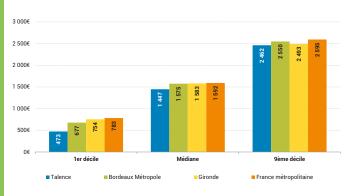
	Donulation		Niveaux de vie Moins de 30 ans										Ecarts	
Année	Population fiscale estimée	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
2019	5 170	473	752	865	979	1 197	1 447	1 642	1 852	1 972	2 107	2 462	1 107	1 988
2012	4 835	523	790	902	1 003	1 169	1 310	1 452	1 626	1 724	1 833	2 174	822	1 651
Evolution 2012-2019	+335	-50	-38	-37	-24	+28	+137	+190	+226	+248	+274	+288	+285	+337
Montants de référence	e en €	2017	2018	2019										
RSA personne seu	ile	537	545	560										
Seuil de pauvreté Insee	à 50%	867	885	918										
Seuil de pauvreté Insee offic	ciel (à 60%)	1 041	1 063	1 102										

Lecture : En 2019, les 10% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans les plus pauvres à Talence disposent de 473€ par mois contre 2 462€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 988€.

La moitié des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans à Talence dispose de moins de 1 447€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 447€. Ce niveau de vie médian a augmenté de +137 € entre 2012 et 2019. Le 1er décile des niveaux de vie a par contre diminué de 50€ au cours de la même période pour les personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans à Talence.

Niveau de vie des moins de 30 ans

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

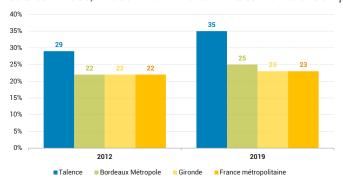


Lecture : En 2019, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans à Talence est de 1 447€.

Pour les personnes vivant dans un ménage dont la personne référente est âgée de moins de 30 ans, le niveau de vie médian de Talence est inférieur de 145€ à celui observé en France métropolitaine et le 1er décile des niveaux de vie est inférieur de 310 €.

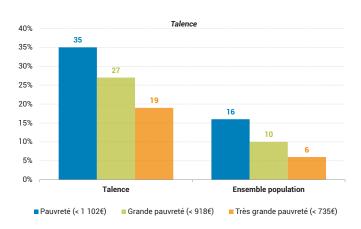
Evolution du taux de pauvreté des moins de 30 ans

Source: Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas



Taux de pauvreté des moins de 30 ans

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 35% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans de Talence sont pauvres (au seuil de 60%).

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 35% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans à Talence (environ 1 800 personnes).

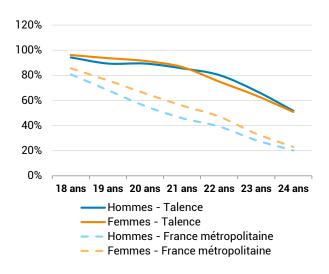
Le taux de pauvreté des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans à Talence est passé de 29% en 2012 à 35% en 2019, soit une évolution de +6 points contre une évolution de +3 points à Bordeaux Métropole avec un taux de pauvreté de 25% en 2019.

Lecture : En 2012, 29% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans de Talence sont pauvres (au seuil de 60%).



Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source: Insee, RP 2019 - Traitements @ Compas

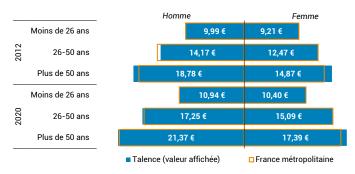


Lecture : En 2019, 50,9% des femmes de 24 ans vivant à Talence sont scolarisées.

Talence compte 9 000 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2019, soit 82% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 94% des hommes et 96% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 52 et 51% à 24 ans.

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2020 -Traitements © Compas - Traitements © Compas

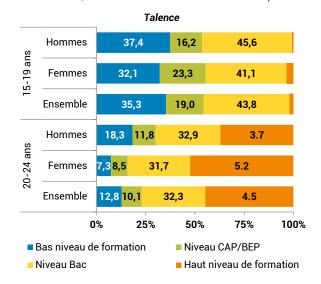


Lecture : En 2020, les hommes de moins de 26 ans habitant à Talence perçoivent en moyenne un salaire net horaire de $10,94 \in$.

En 2020, à Talence, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,94€ contre 10,40€ pour les jeunes femmes. Quel que soit l'âge du salarié, le salaire net horaire moyen des hommes est supérieur à celui des femmes. Entre 2012 et 2020, l'évolution du salaire net horaire moyen a été de +0,95€ pour les jeunes hommes et de +1,19€ pour les jeunes femmes. Sur la même période, l'écart du salaire net horaire moyen entre hommes et femmes s'est réduit pour les moins de 26 ans (0,79€ contre 0,54€).

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source: Insee, RP 2019 - Traitements @ Compas



Lecture: 37,1% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes. Dans le cas de Talence, 32% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (30 femmes) contre 37% pour les hommes (60 hommes), tandis que cela concerne 7% des femmes de 20-24 ans (70 femmes) et 18% des hommes de cette tranche d'âge (160 hommes).

DÉFINITIONS

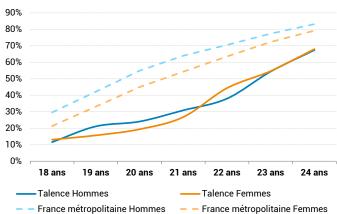
Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

<u>Hauts niveaux de formation</u>: sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.



Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 11,6% en 2019 à Talence.

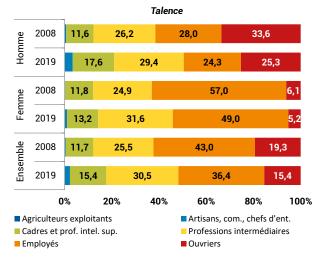
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 12 et 13% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 31 et 27% à 21 ans et de 67 et 68% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus faible à Talence que sur la France métropolitaine (23,4 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2019, 3 570 jeunes de 18-24 ans vivant à Talence sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 32%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 34% contre 31%.

De plus, 42 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 17 occupés et 25 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 3% sur cette tranche d'âge. Ces 42 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 1% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Talence, 15,4% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

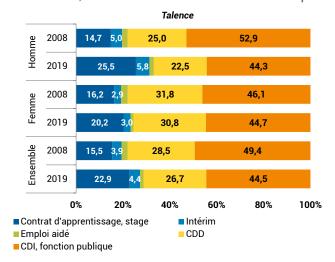
En 2019, dans le territoire d'étude, si 15% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres (410 jeunes) et 30% de profession intermédiaire (800 jeunes), 36% sont employés (960 jeunes) et 15% sont ouvriers (410 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2008 : le territoire compte plus de cadres (+3,8 points), plus de jeunes d'une profession intermédiaire (+5 points), moins d'employés (-6,6 points), moins d'ouvriers (-3,9 points).

On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe: les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (20,1 points d'écart, soit 340 hommes contre 70 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (24,7 points d'écart, soit 630 femmes contre 330 hommes).



Type de contrat des jeunes en emploi

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 22,9% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Talence sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2019, 1 400 jeunes de 15-24 ans vivant à Talence sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 56% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (27% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2008, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+20%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+4,9 points en 11 ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (8,3 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (5,3 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2019).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Déqualification des jeunes adultes de 18-24 ans en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008					2019			
	Hommes		Fe	Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	
Poste-Mairie	<10	-	<10	-	<10	-	18	38,9	
Centre	30	37,2	42	47,1	26	28,4	47	34,6	
Combattants-Bijou	<10	-	nd	-	<10	-	<10	-	
Quartier Nord	22	30,0	38	43,3	18	30,2	27	25,2	
Megret	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-	
Lycée	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-	
Quartier Politique de la Ville	<10	-	17	54,1	11	45,7	<10	-	
Talence	83	32,1	113	44,7	69	27,7	111	30,8	
Bordeaux Métropole	858	31,6	1 549	41,8	1 244	32,4	1 922	39,3	
Pessac	59	35,1	141	42,9	82	30,1	108	35,5	
Villenave d'Ornon	25	28,6	54	46,8	74	33,7	125	48,0	
Bègles	32	36,0	36	39,0	38	27,7	86	46,1	
Gironde	1 348	34,2	2 420	44,2	1 894	34,2	2 829	42,0	
France métropolitaine	64 576	33,3	112 000	42,1	83 552	37,4	105 207	39,8	

^{*} part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Talence
Valeurs proches de celle de Talence
Valeurs supérieures à celle de Talence

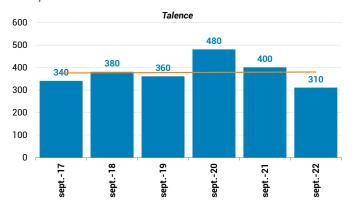
Lecture : En 2019, 69 hommes de 18-24 ans de Talence ont un haut niveau de formation et sont employés ou ouvriers, soit un taux de déqualification de 27,7%.

Portrait social © Compas novembre 2022



Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : Pôle emploi, 2016-2022 - Traitements © Compas



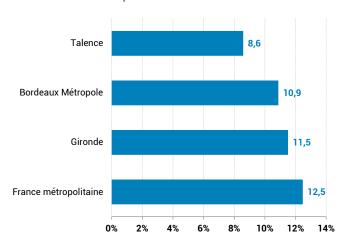
Lecture : En septembre 2022, Talence compte 310 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

Talence compte 310 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A en septembre 2022, soit environ 90 de moins qu'en septembre 2021.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : Pôle emploi 2022 & Insee, RP 2019 -Traitements © Compas



Lecture : En septembre 2022, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 8,6% à Talence.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 9% en septembre 2022 à Talence. Cet indice est moins élevé que celui observé sur Bordeaux Métropole (11%).

DÉFINITIONS

<u>Demandeur d'emploi en fin de mois</u> : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

<u>Indice de chômage</u> : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

© Compas novembre 2022 Portrait social

101



TABLEAU DÉTAILLÉ

Jeunes demandeurs d'emploi (catégorie ABC)

Sources: Pôle emploi, 2019-2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	en fin d Moins d	rs d'emploi de mois e 26 ans . ABC	Evolu 2019-	Indice de chômage* (%)	
	31/12/2019	31/12/2021	Nbre	Part (%)	2021
Poste-Mairie	100	90	-10	-10,0	16,5
Centre	181	135	-46	-25,4	12,2
Combattants-Bijou	51	50	-1	-2,0	8,6
Quartier Nord	160	188	+28	+17,5	15,5
Megret	32	53	+21	+65,6	33,1
Lycée	44	55	+11	+25,0	18,4
Quartier Politique de la Ville	99	91	-8	-8,1	21,8
Talence	667	662	-5	-0,7	15,3
Bordeaux Métropole	12 478	11 753	-725	-5,8	20,0
Pessac	799	732	-67	-8,4	16,8
Villenave d'Ornon	604	599	-5	-0,8	21,2
Bègles	507	500	-7	-1,4	24,5
Gironde	13 784	12 625	-1 159	-8,4	13,1
France métropolitaine	487 501	449 504	-37 997	-7,8	12,1

^{*} DEFM de moins de 26 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

Valeur inférieure à celle de Talence

Valeur proche de celle de Talence

Valeur supérieure à celle de Talence

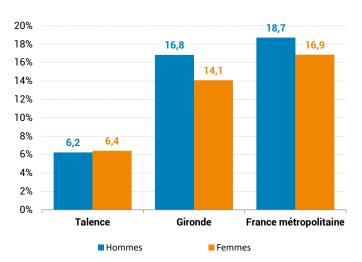
Lecture : En 2021, Talence compte 662 demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 26 ans de catégories A, B et C, soit 15,3% des actifs de cet âge (indice de chômage).

Portrait social © Compas novembre 2022



Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, 6,2% des hommes de 18-24 ans vivant à Talence ne sont ni en emploi ni en formation.

En 2019, 700 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Talence, soit 6% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes et femmes de cet âge sont autant concernés les uns que les autres par cette situation. Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 36% depuis 2008 pour atteindre un total de 340 personnes en 2019. 360 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2019, soit une progression de 15% par rapport à 2008 (+50 personnes). Enfin, pour préciser, 170 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 25% d'entre eux. Cela concerne 110 jeunes hommes (32% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans) et 60 jeunes femmes (18%).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

© Compas novembre 2022 Portrait social







103



Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés

Évolution des jeunes non scolarisés

Source: Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

		Jeunes de 15-24 ans non scolarisés			ո 2008-2019	Part parmi les jeunes de 15-24 ans
	2008	2013	2019	Nombre	Part(%)	en 2019 (%)
Poste-Mairie	279	290	281	+2	+0,7	16,8
Centre	405	572	529	+124	+30,6	18,7
Combattants-Bijou	64	63	123	+59	+92,2	6,6
Quartier Nord	527	501	543	+16	+3,0	15,7
Megret	125	118	89	-36	-28,8	16,8
Lycée	167	136	177	+10	+6,0	21,6
Quartier Politique de la Ville	321	317	287	-34	-10,6	26,0
Quartier Raba	54	64	39	-15	-28,3	30,4
Quartier Crespy	34	<10	48	+14	+39,9	55,5
Talence	1 887	1 997	2 029	+142	+7,5	16,5
Bordeaux Métropole	31 625	32 894	34 815	+3 190	+10,1	26,1
Gironde	2 160	2 337	2 265	+105	+4,9	18,2
Pessac	1 194	1 257	1 819	+625	+52,3	38,2
Villenave d'Ornon	1 006	1 196	1 410	+404	+40,2	34,1
Bègles	60 055	61 998	64 541	+4 486	+7,5	30,8
France métropolitaine	2 740 877	2 637 813	2 580 295	-160 582	-5,9	33,8

Valeurs inférieures à celle de Talence

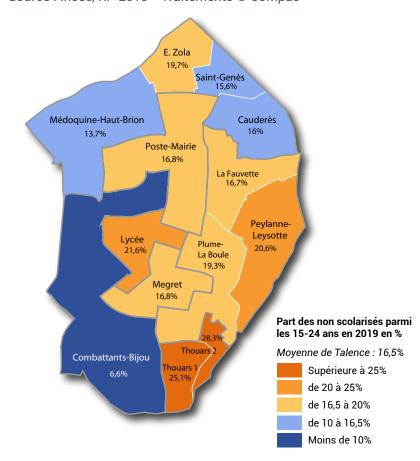
Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Talence compte 2 029 jeunes non scolarisés de 15-24 ans en 2019, représentant 16,5% de la population âgée de 15-24 ans du territoire. Entre 2008 et 2019, ils ont connu une évolution de +7,5%, soit +142 jeunes non scolarisés de 15-24 ans sur la période.

Part des non scolarisés parmi les jeunes de 15-24 ans en 2019

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



104

Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des jeunes non scolarisés

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Jeunes de 15-24 ans non scolarisés en fragilité*		Sans diplôme	En emploi précaire	lmmigré et/ou étranger	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Poste-Mairie	34	12	17,2	31,3	12,2	9,2	13,8
Centre	32	6	13,6	26,2	7,6	3,8	9,6
Combattants-Bijou	15	13	8,4	21,6	10,6	-	9,5
Quartier Nord	56	10	15,8	25,7	11,5	4,5	15,6
Megret	10	12	-	12,6	12,6	-	28,4
Lycée	11	6	11,7	32,0	11,4	6,3	18,5
Quartier Politique de la Ville	36	12	24,7	16,1	17,8	9,2	25,1
Talence	194	10	15,5	25,0	11,5	5,9	15,6
Bordeaux Métropole	3 329	10	18,0	20,1	10,0	7,8	18,2
Gironde	5 254	8	20,4	20,1	7,2	9,0	18,8
Pessac	182	8	15,1	21,3	7,7	9,1	19,9
Villenave d'Ornon	117	6	16,2	22,3	8,8	5,3	18,4
Bègles	171	12	21,5	17,9	10,3	11,1	24,3
France métropolitaine	263 054	10	21,4	21,7	8,0	10,3	19,5

^{*} cumulant au moins 4 facteurs de fragilité

	En sur- peuplement	En recherche d'emploi ou inactif	A temps partiel	En habitat précaire ou hors log. ordinaire	Sans voiture dans le ménage
	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Poste-Mairie	17,2	32,7	18,8	4,3	33,1
Centre	13,3	24,5	18,2	2,1	14,5
Combattants-Bijou	15,0	34,2	14,8	-	37,1
Quartier Nord	18,1	39,2	14,8	-	34,7
Megret	23,9	38,4	11,5	-	21,9
Lycée	10,1	35,8	13,6	-	17,4
Quartier Politique de la Ville	22,9	56,8	16,0	-	19,9
Talence	16,8	36,3	16,2	1,4	25,2
Bordeaux Métropole	14,4	36,7	13,6	3,3	21,2
Gironde	12,8	38,6	12,8	3,4	14,3
Pessac	13,9	34,2	12,9	0,8	12,3
Villenave d'Ornon	10,6	31,8	12,0	1,8	7,2
Bègles	13,1	42,0	12,0	1,2	15,8
France métropolitaine	16,1	38,5	12,0	4,3	15,4

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

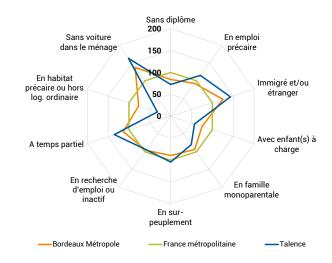
Lecture : L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés de Talence est de 10.



Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés

Indice de fragilité des jeunes non scolarisés

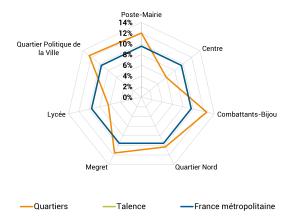
Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 15-24 ans non scolarisés vivant dans un ménage sans voiture de Talence est 1,6 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Indice de fragilité des jeunes non scolarisés par quartier

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'indice de fragilité des jeunes non scolarisés est de 13 pour le quartier Combattants-Bijou.

L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés est de 10 à Talence comme en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des jeunes en emploi précaire (25% contre 22%),
- la part des jeunes immigrés et/ou étrangers (12% contre 8),
- la part des jeunes vivant dans un logment en surpeuplement (17% contre 16%),
- la part des jeunes en emploi à temps partiel (16% contre 12%),
- la part des jeunes vivant dans un ménage sans voiture (25% contre 15%).

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes non scolarisés pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des jeunes non scolarisés le plus élevé (13) est enregistré dans le quartier Combattants-Bijou alors que le plus faible est de 6 à dans les quartiers Centre et Lycée.

Baromètre - La fragilité des étudiants



Évolution de la population étudiante

Source: Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	Jeu	nes de 18-24 a scolarisés	ns	Evolution	n 2008-2019	Part parmi les jeunes de 18-24 ans
	2008	2013	2019	Nombre	Part(%)	en 2019 (%)
Poste-Mairie	1 156	1 096	1 278	+122	+10,6	82,3
Centre	1 739	1 844	1 996	+257	+14,8	78,9
Combattants-Bijou	1 178	1 599	1 719	+541	+45,9	93,4
Quartier Nord	2 080	2 048	2 494	+414	+19,9	82,3
Megret	411	337	364	-47	-11,4	79,6
Lycée	265	437	556	+291	+109,8	76,7
Quartier Politique de la Ville	575	560	603	+28	+4,9	69,7
Quartier Raba	91	53	46	-44	-48,8	54,6
Quartier Crespy	<10	<10	25	-	-	36,2
Talence	7 405	7 921	9 010	+1 605	+21,7	81,9
Bordeaux Métropole	62 698	66 829	71 142	+8 444	+13,5	67,0
Gironde	5 655	6 774	8 068	+2 413	+42,7	78,6
Pessac	1 341	1 231	1 776	+435	+32,4	50,3
Villenave d'Ornon	965	1 191	1 640	+675	+69,9	54,9
Bègles	81 044	84 567	88 931	+7 887	+9,7	58,8
France métropolitaine	2 849 322	2 786 231	2 742 252	-107 070	-3,8	52,5

Valeurs inférieures à celle de Talence

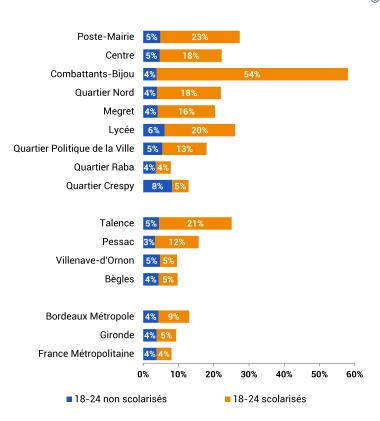
Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Talence compte 9 010 jeunes scolarisés de 18-24 ans en 2019, représentant 81,9% de la population âgée de 18-24 ans du territoire. Entre 2008 et 2019, ils ont connu une évolution de +21,7%, soit +1 605 jeunes scolarisés de 18-24 ans sur la période.

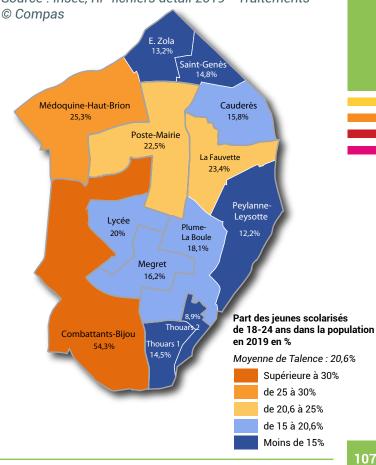
Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 -Traitements © Compas



Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans scolarisés parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements





Baromètre - La fragilité des étudiants

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des étudiants

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	scolarisés ay	Jeunes de 18-24 ans scolarisés ayant au moins une fragilité		lmmigré et/ou étranger	Originaire des DROM
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Poste-Mairie	410	32	7,6	10,9	5,6
Centre	591	30	10,5	6,2	3,0
Combattants-Bijou	719	42	9,9	24,9	4,1
Quartier Nord	808	32	8,6	12,3	3,6
Megret	104	28	11,1	5,2	-
Lycée	181	33	11,6	10,6	2,2
Quartier Politique de la Ville	237	39	7,6	11,9	3,2
Talence	3 049	34	9,3	12,7	3,6
Bordeaux Métropole	24 231	34	9,3	8,6	3,5
Gironde	30 469	34	8,9	7,7	3,1
Pessac	2 873	36	7,8	12,4	3,7
Villenave d'Ornon	760	43	13,3	5,4	2,7
Bègles	733	45	7,6	8,3	3,6
France métropolitaine	1 099 680	40	9,2	9,1	2,0

	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale	En habitat précaire	En sur- peuplement	
	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	
Poste-Mairie	-	4,7	1,3	8,0	
Centre	-	5,3	-	9,8	
Combattants-Bijou	-	-	8,2	3,8	
Quartier Nord	-	5,4	0,7	7,7	
Megret	-	7,1	-	13,7	
Lycée	-	5,0	-	7,3	
Quartier Politique de la Ville	2,9	11,5	1,7	15,8	
Talence	0,4	4,8	2,2	8,2	
Bordeaux Métropole	0,6	10,0	1,1	9,2	
Gironde	0,7	11,9	0,9	9,1	
Pessac	0,2	6,4	4,1	10,2	
Villenave d'Ornon	2,5	20,8	0,9	8,7	
Bègles	1,9	24,2	-	11,4	
France métropolitaine	1,0	15,5	1,2	14,9	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : L'indice de fragilité des étudiants de 18-24 ans de Talence est de 34.

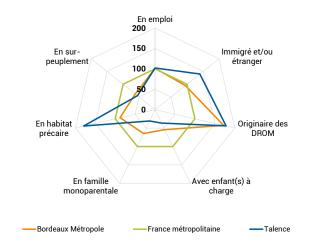
Portrait social © Compas novembre 2022

Baromètre - La fragilité des étudiants



Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés)

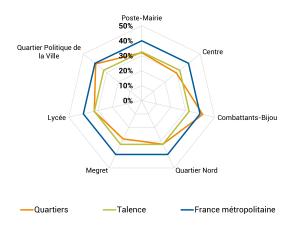
Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 18-24 ans scolarisés vivant en habitat précaire de Talence est 1,8 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés) par quartier

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'indice de fragilité des jeunes scolarisés est de 42 pour le quartier Combattants-Bijou.

L'indice de fragilité des jeunes de 18-24 ans scolarisés est de 34 à Talence contre 40 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des jeunes immigrés et/ou étrangers (13% contre 9%),
- la part des jeunes originaires des DROM (4% contre 2%),
- la part des jeunes en habitat précaire (2% contre 1%).

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes scolarisés pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des jeunes scolarisés le plus élevé (42) est enregistré pour le quartier Combattants-Bijou alors que le plus faible est de 28 pour le quartier Megret.

© Compas novembre 2022 Portrait social



109

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? p.113

LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ?_____ p.116 Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ? p.118

LES COUPLES SANS ENFANT

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ? p.119

LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Ces derniers mois nous avons beaucoup entendu parler des étudiants qui subissent de plein fouet la pandémie actuelle soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi la crise actuelle et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

A l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer

les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidant sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petitsenfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

Homme actif
Femme seule
Couple sans enfant
Femme active
Personne seule
Retraité Niveau de vie
Ménage sans enfant
Etudiant Taux de pauvreté
Homme seul



CHIFFRES CLÉS

LES MÉNAGES SANS ENFANT

19 826 ménages sans enfant, soit 80% des ménages



13 940 personnes seules 57% des ménages



4 217
couples sans enfant
17%
des ménages



+19 pts
Part des personnes seules
-9 pts

Le niveau de vie

50% 50% •••

mensuel médian

- 1 602€ pour les personnes seules
- 2 287€ pour les couples sans enfant

Taux de pauvreté au seuil de 60%



- 24% pour les personnes seules
 - 7% pour les couples sans enfant

Compas

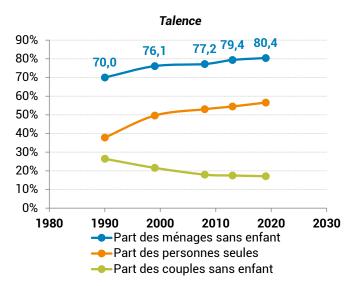
Portrait social de Talence, novembre 2022 Source : Insee RP 1990-2019, Filosofi 2019

Combien de ménages sans enfant?



Ménages sans enfant

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



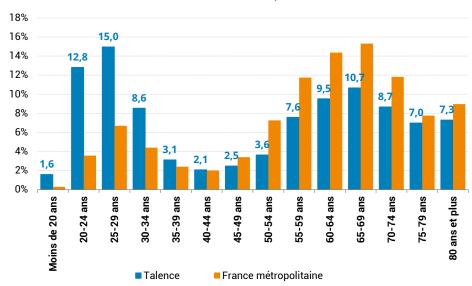
Lecture: En 2019, 80,4% des ménages sont des ménages sans enfant.

En 2019 comme en 1990, une part considérable des ménages de Talence n'a pas d'enfant : 80% en 2019 contre 70% en 1990. Parmi les 19 830 ménages sans enfant recensés en 2019, 13 940 sont des personnes vivant seules et 4 220 sont des couples sans enfant. Les 1 670 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Couples sans enfant selon l'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les 65-69 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 10,7% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant à Talence.

En 2019, à Talence, 51% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 4 280 personnes.

Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 15% des couples sans enfant (1 260 personnes), les 55-59 ans 8% (640 personnes) et les 65-69 ans ans 11% (900 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

			Composition de	es ménages (%)			
	Ménages s	ans enfant	Personne	es seules	Couples sans enfant		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	2 688	81,0	2 010	60,6	461	13,9	
Centre	5 369	82,5	3 654	56,2	1 275	19,6	
Combattants-Bijou	2 227	94,6	1 858	78,9	167	7,1	
Quartier Nord	5 777	78,1	3 758	50,8	1 526	20,6	
Megret	898	75,2	641	53,6	196	16,4	
Lycée	1 136	77,3	811	55,2	231	15,7	
Quartier Politique de la Ville	1 731	72,0	1 209	50,3	360	15,0	
Talence	19 826	80,4	13 940	56,6	4 217	17,1	
Bordeaux Métropole	289 341	72,3	179 141	44,8	86 802	21,7	
Pessac	22 340	71,6	13 294	42,6	6 997	22,4	
Villenave d'Ornon	11 636	68,6	6 227	36,7	4 382	25,8	
Bègles	9 520	67,1	5 322	37,5	3 309	23,3	
Gironde	524 291	69,6	287 432	38,2	195 541	26,0	
France métropolitaine	20 131 719	68,9	10 815 644	37,0	7 733 453	26,5	

Valeurs inférieures à celle de Talence

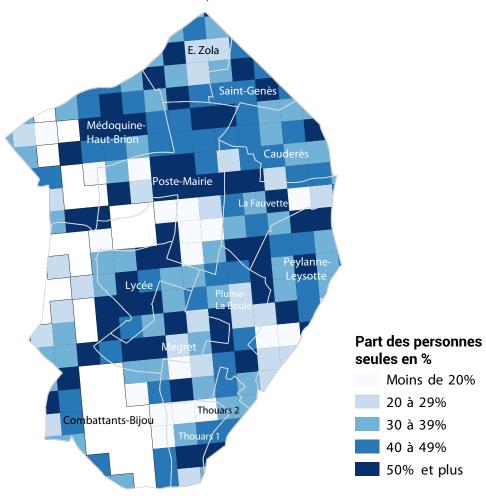
Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Talence compte 19 826 ménages sans enfant en 2019, soit 80,4% de l'ensemble des ménages.

Part de personnes seules en 2017

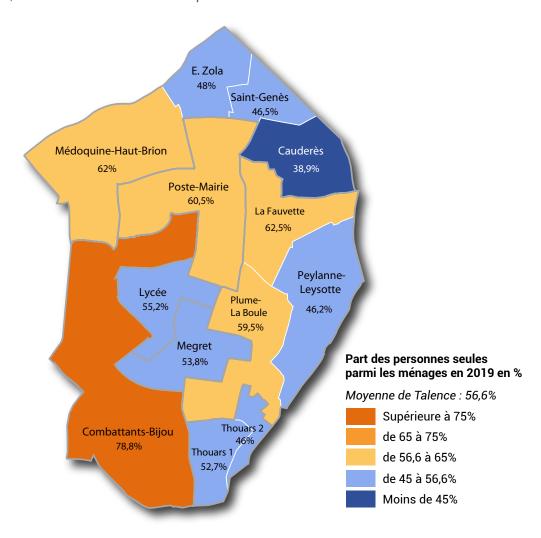
Source: Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas





Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2019

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

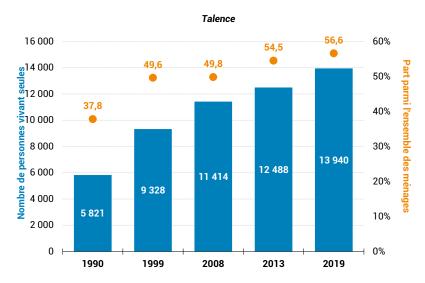




Qui sont les personnes vivant seules?

Personnes vivant seules

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

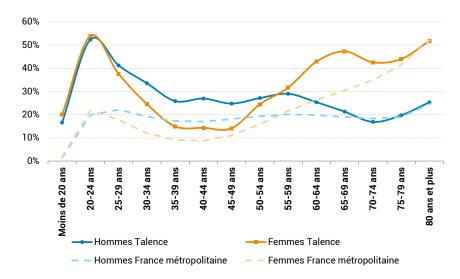


Lecture : En 2019, 13 940 personnes vivent seules à Talence, soit 56,6% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Talence depuis 2013. En effet, la hausse de 1 450 personnes porte à 13 940 le nombre de personnes vivant seules en 2019. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Ils représentent ainsi 57% des ménages en 2019 (contre 54% en 2013).

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: 24,6% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Talence.

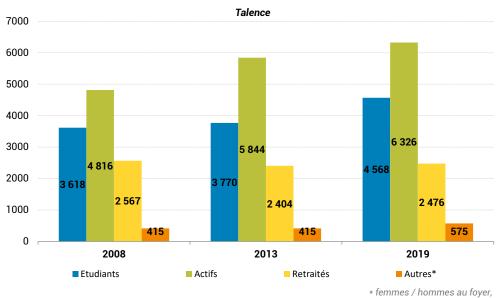
Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 62% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 48% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 21% des hommes aux mêmes âges.

Qui sont les personnes vivant seules ?



Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source: Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



* femmes / hommes au foyer, autres inactifs

Lecture: En 2019, 2 476 adultes vivant seuls à Talence sont des retraités.

Parmi les 13 940 adultes qui vivent seuls en 2019, les actifs sont les plus nombreux : 6 330 personnes soit 45% des adultes vivant seuls. Comme en 2019, les actifs représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 42% d'entre eux en 2008 (4 820 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes	Répartition des personnes vivant seules							
	vivant seules	% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres				
Poste-Mairie	2 014	35,0	42,2	17,6	5,2				
Centre	3 654	25,5	50,4	21,0	3,1				
Combattants-Bijou	1 858	50,9	42,0	4,2	2,9				
Quartier Nord	3 758	30,2	45,5	19,2	5,2				
Megret	641	36,8	44,7	16,0	2,5				
Lycée	811	40,5	41,9	14,7	2,9				
Quartier Politique de la Ville	1 209	23,7	42,8	27,7	5,9				
Talence	13 944	32,8	45,4	17,8	4,1				
Bordeaux Métropole	179 125	14,9	51,3	28,8	5,1				
Pessac	13 297	24,8	43,8	28,0	3,4				
Villenave d'Ornon	6 237	4,3	55,3	35,7	4,7				
Bègles	5 321	4,7	53,4	38,0	3,9				
Gironde	287 468	9,4	48,0	37,3	5,3				
France métropolitaine	10 816 702	4,8	47,7	41,7	5,9				

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: En 2019, 45,4% des personnes vivant seules de Talence sont des actifs.



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ?

Répartition par décile des niveaux de vie des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	5 10			Niveaux de vie							Ecarts			
	Population fiscale estimée	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Femmes seules	4 620	707	1 048	1 157	1 265	1 478	1 645	1 808	2 031	2 157	2 317	2 784	1 000	2 078
Hommes seuls	3 830	605	923	1 050	1 148	1 363	1 550	1 716	1 927	2 096	2 253	2 771	1 046	2 166
Personnes seules	8 440	672	995	1 116	1 221	1 428	1 602	1 769	1 988	2 133	2 291	2 774	1 017	2 103
Total Talence	36 990	915	1 206	1 334	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 599	2 791	3 440	1 265	2 525

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

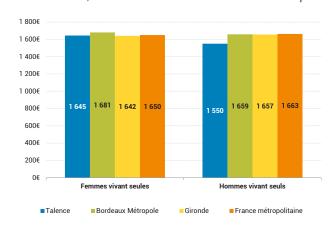
Lecture : En 2019, les 10% des personnes vivant seules les plus pauvres de Talence disposent de 672€ par mois contre 2 774€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 103€.

La moitié des personnes vivant seules de Talence dispose de moins de 1 602€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 602€. Dans le détail par sexe, le niveau de vie médian des femmes vivant seules est de 1 645€, soit un montant supérieur à celui observé chez les hommes vivant seuls (1 550€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 2 078€ pour les femmes vivant seules de Talence, contre 2 166€ pour les hommes vivant seuls.

Niveau de vie médian des personnes vivant seules

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

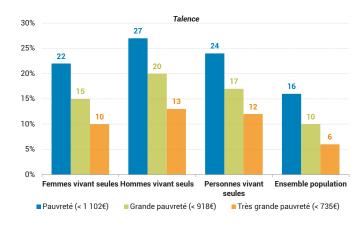


Lecture : En 2019, le niveau de vie médian des femmes vivant seules de Talence est de 1 645€ et celui des hommes vivant seuls de 1 550€.

A l'inverse de la France métropolitaine, les hommes vivant seuls à Talence ont un niveau de vie médian inférieur à celui des femmes seules : 1 550€ contre 1 645€. Pour les hommes, le niveau de vie médian de Talence est inférieur de 113€ à celui observé en France métropolitaine. Enfin, notons par ailleurs que parmi l'ensemble des femmes, ce sont celles de Bordeaux Métropole qui détiennent le plus haut niveau de vie médian.

Taux de pauvreté des personnes vivant seules

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, 22% des femmes vivant seules de Talence sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 27% pour les hommes vivant seuls.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 22% des femmes vivant seules de Talence (environ 1 030 personnes) et 27% des hommes vivant seuls (autour de 1 050 personnes).

118

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ?



Répartition par décile des niveaux de vie des couples sans enfant

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Danislation		Niveaux de vie							Ecarts				
	Population fiscale estimée	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Vivant en couple sans enfant	4 620	1 253	1 620	1 752	1 867	2 093	2 287	2 543	2 847	3 033	3 246	3 881	1 281	2 628
Total Talence	36 990	915	1 206	1 334	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 599	2 791	3 440	1 265	2 525

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

Lecture : En 2019, parmi les populations vivant en couple sans enfant de Talence les 10% les plus pauvres disposent de 1 253€ par mois contre 3 881€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 628€.

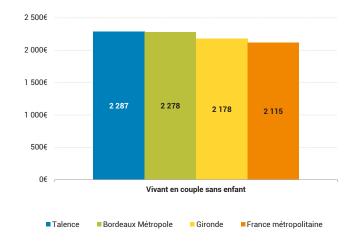
La moitié des couples sans enfant de Talence dispose de moins de 2 287€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 2 287€.

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 2 628€ pour les populations vivant en couple sans enfant de Talence.

Le fort niveau de vie des couples sans enfant s'explique par l'absence d'enfant à charge (au sens fiscal du terme) mais aussi par l'âge des personnes concernées. Il s'agit notamment de personnes ayant plus de 50 ans, donc situées dans une vie professionnelle arrivant au «sommet» en matière de rémunération.

Niveau de vie médian des couples sans enfant

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

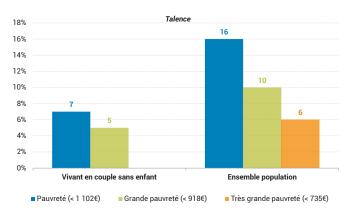


Lecture : En 2019, le niveau de vie médian des populations vivant en couple sans enfant de Talence est de 2 287€.

Les couples sans enfant de Talence enregistrent un niveau de vie médian plus important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 2 287€ contre 2 115€. Pour les autres territoires de comparaison, le niveau de vie médian des couples sans enfant s'élève à 2 278€ au sein de Bordeaux Métropole et 2 178€ pour la Gironde.

Taux de pauvreté des couples sans enfant

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture: En 2019, 7% des habitants de Talence vivant en couple sans enfant sont pauvres (au seuil de 60%).

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 7% des habitants de Talence vivant en couple sans enfant (environ 610 personnes).

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?	p.123
Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?	p.130
Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?	p.132
Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées?	p.135
Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ?	p.136

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?______p.137

LES 75 ANS ET PLUS

Quelles sont les evolutions des populations agees de 75 ans et plus ?	_ p.139
Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?	_ p.140
Baromètre - La fragilité des personnes âgées	_ p.141



LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention : combien sontils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera. Le partage de cette connaissance permettra de intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et estelle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

Lien social60-74 ans
EHPAD Seniors actifs
Intergénérationnel Isolement
Perte d'autonomie Services d'aides
60 ans et plus
Accès aux soins Difficultés de mobilités
Personnes âgées
DépendanceRepli sur soi
75 ans et plus Inclusion numérique
Vieillissement Parcours logement
Aidants Accès aux droits
Seul à domicile

CHIFFRES CLÉS

LES SENIORS



8 155 seniors de 60 ans et plus

+10% entre 2013 et 2019

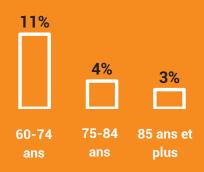
19% de la population a 60 ans et plus



3 123 personnes âgées de 75 ans et plus

+5% entre 2013 et 2019

7% de la population a 75 ans et plus



Part parmi la population totale



Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2028



des 75 ans et plus seuls à domicile

Le niveau de vie mensuel médian



2 129€ pour les 60-74 ans

2 150€ pour les 75 ans et plus

Taux de pauvreté au seuil de 60%



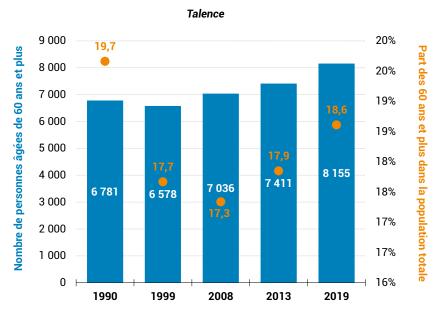
9% des 60-74 ans

8% des 75 ans et plus



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

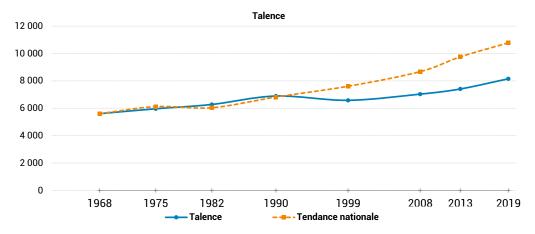


Lecture : En 2019, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 18,6% de la population de Talence, soit 8 155 personnes.

Près de 19% des habitants de Talence sont âgés de 60 ans et plus en 2019. A titre de comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source: Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



^{*} indique l'évolution qu'aurait connu Talence si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, Talence compte 8 155 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 10 781 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû moins rapidement à Talence qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Si Talence avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, le territoire compterait près de 10 780 personnes âgées de 60 ans et plus en 2019, soit 2 630 personnes de plus que ce qu'elle ne compte réellement.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

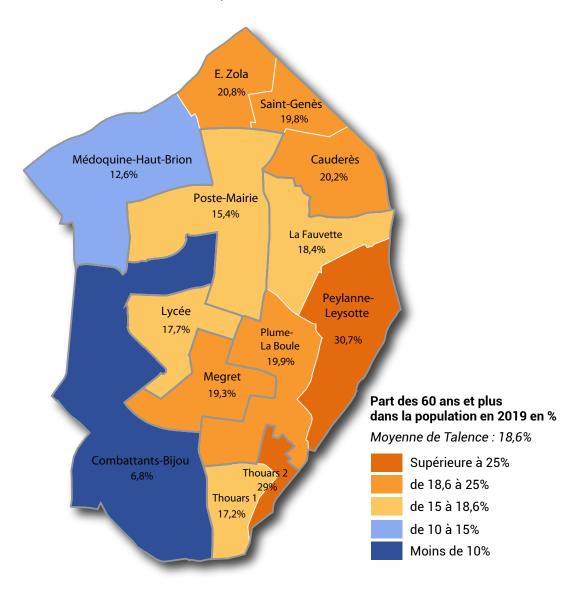


TABLEAU DÉTAILLÉ



Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	60-7	4 ans	75-84	4 ans	85 ans	et plus
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	492	8,7	235	4,2	142	2,5
Centre	1 586	13,9	633	5,6	449	3,9
Combattants-Bijou	142	4,5	43	1,3	35	1,1
Quartier Nord	1 546	11,2	506	3,7	394	2,9
Megret	312	13,9	74	3,3	46	2,0
Lycée	236	8,5	129	4,7	132	4,7
Quartier Politique de la Ville	719	14,9	230	4,8	74	1,5
Talence	5 032	11,5	1 852	4,2	1 272	2,9
Bordeaux Métropole	110 138	13,5	41 030	5,0	23 960	2,9
Pessac	9 252	14,2	3 473	5,3	2 008	3,1
Villenave d'Ornon	5 168	14,1	1 970	5,4	1 187	3,2
Bègles	4 061	13,3	1 561	5,1	1 017	3,3
Gironde	260 803	16,1	92 463	5,7	52 475	3,2
France métropolitaine	10 873 143	16,7	4 014 822	6,2	2 157 024	3,3

Valeur inférieure à celle de Talence

Valeur proche de celle de Talence

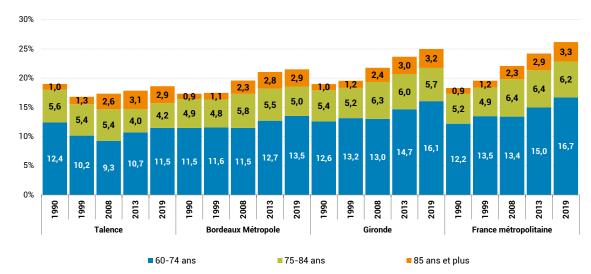
Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : Les 5 032 personnes âgées de 60-74 ans représentent 11,5% de la population de Talence.



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 11,5% de la population de Talence est âgée de 60-74 ans en 2019.

En 2019, les 8 160 personnes âgées de 60 ans et plus de Talence représentent 19% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 22% pour Bordeaux Métropole, de 25% pour la Gironde et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 5 030 personnes de 60-74 ans soit 11%, 1 850 personnes de 75-84 ans soit 4% et 1 270 personnes de 85 ans et plus soit 3%.

Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 7 410 à 8 160, leur part a augmenté de 1 point, passant de 18% à 19%. L'évolution a été de +1 point pour la Gironde et de +2 points pour la France métropolitaine. Entre 2013 et 2019, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 1 point et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 7%.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

Taler	псе	1990	1999	2008	2013	2019
60-74 ans	Nbre	4 280	3 780	3 766	4 442	5 032
00-14 alls	Part (%)	12,4	10,2	9,3	10,7	11,5
75-84 ans	Nbre	1 929	2 001	2 203	1 671	1 852
75-04 ans	Part (%)	5,6	5,4	5,4	4,0	4,2
85 ans et plus	Nbre	343	476	1 067	1 297	1 272
oo ans et plus	Part (%)	1,0	1,3	2,6	3,1	2,9

Lecture : En 2019, 5 032 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 11,5% de la population de Talence.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent une personne sur dix de la population totale de Talence. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 11% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 4% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 3% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 85 ans et plus augmente, traduisant un vieillissement de la population important.

Portrait social © Compas novembre 2022



Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

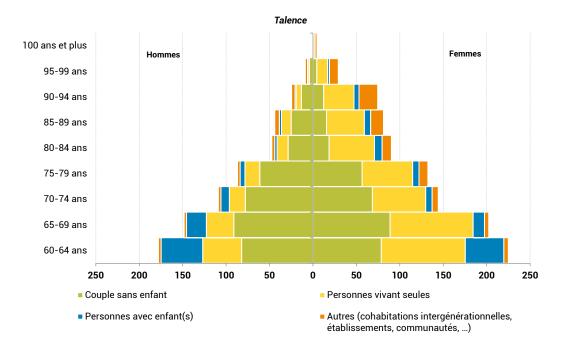
D'une part les 5 030 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 1 850 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 1 270 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2019, parmi les 1 710 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile à Talence, 52% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: 393 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Talence.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Talence vivent en couple sans enfant (45%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (35% pour les moins de 75 ans contre 46% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (23% pour les 60-64 ans contre 6% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (2% pour les moins de 80 ans contre 16% pour les 80 ans et plus).



Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Indice de vieillissement

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des âgées de 75 an 2013 et 2	Indice de vieillissement en 2019	
	en 2008	Nbre	Part (%)	en 2013	Nbre	Part (%)	en 2019
Talence	1,15	-301	-9,2	1,50	+155	+3,5	1,61
Bordeaux Métropole	1,42	+4 747	+8,2	1,52	+2 449	+2,6	1,69
Gironde	1,49	+11 175	+9,0	1,63	+9 473	+4,3	1,80
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+3,0	1,76

Lecture : En 2008, l'indice de vieillissement est de 1,15 à Talence. Entre 2008 et 2013, l'évolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a été de -9,2%, soit 301 personnes de moins.

L'indice de vieillissement (nombre de 60-74 ans / 75 ans et plus) calculé pour la population de Talence en 2008 était relativement faible au regard de la moyenne de la France métropolitaine (1,15), ce qui laissait à penser à un vieillissement modéré. Celui-ci s'est confirmé avec une décroissance de 300 personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013. L'indice de vieillissement en 2013 était plus important et on a observé une croissance plus importante du nombre de 75 ans et plus entre 2013 et 2019. Au vu de l'indice en 2019, on peut s'attendre à une augmentation de la population des 75 ans et plus sur les prochaines années à un rythme plus important que celui observé depuis 2013.

Indice de vieillissement dans le détail

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des âgées de 75 ans 2008 et 2	et plus entre	Indice de vieillissement en 2013	Evolution des âgées de 75 ans 2013 et 2	et plus entre	Indice de vieillissement en 2019
		Nbre	%		Nbre	%	
Poste-Mairie	1,03	-42	-11,9	1,73	+69	+12,9	1,31
Centre	1,08	-100	-8,7	1,36	+34	+2,4	1,47
Combattants-Bijou	1,05	-54	-43,7	1,93	+9	+6,5	1,73
Quartier Nord	1,18	-91	-8,7	1,57	-50	-3,4	1,72
Megret	1,10	-15	-10,3	1,61	-12	-5,7	2,58
Lycée	0,86	+13	+6,3	1,05	+32	+13,3	0,91
Quartier Politique de la Ville	1,89	-13	-5,4	1,77	+74	+17,9	2,34
Talence	1,15	-301	-9,2	1,50	+155	+3,5	1,61
Bordeaux Métropole	1,42	+4 747	+8,2	1,52	+2 449	+2,6	1,69
Pessac	1,44	+728	+15,5	1,50	+57	+0,7	1,69
Villenave d'Ornon	1,29	+168	+6,1	1,37	+244	+6,1	1,64
Bègles	1,21	+181	+7,4	1,23	-49	-1,5	1,58
Gironde	1,49	+11 175	+9,0	1,63	+9 473	+4,3	1,80
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+3,0	1,76

Valeur inférieure à celle de Talence Valeur proche de celle de Talence Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : L'indice de vieillissement de Talence était de 1,15 en 2008. Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées a diminué de -9,2% soit -301 personnes de moins.

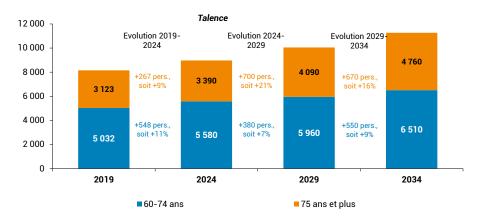


Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2033

Source: Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

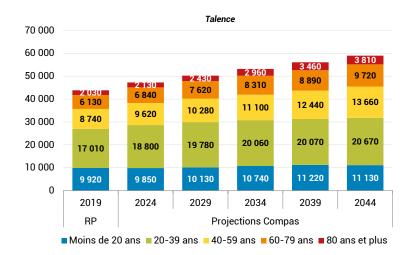


Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 548 entre 2019 et 2024.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 810 personnes, soit +10% entre 2019 et 2024. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 550 personnes de 60-74 ans (+11%) et une hausse de 270 personnes de 75 ans et plus (+9%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une hausse de 380 personnes de 60-74 ans (+7%) et une hausse de 700 personnes de 75 ans et plus (+21%), soit au total +1 080 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2034, Talence devrait gagner 3 110 habitants âgés de 60 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2043 par classe d'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



D'ici 2044, Talence pourrait gagner 15 160 habitants (+35% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 40-59 ans (+4920 personnes) mais en valeur relative, les personnes âgées de 80 ans et plus (+88%).

Lecture : Selon les projections de population, Talence pourrait compter 2 130 habitants de 80 ans et plus en 2024.

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



Projection de la population à l'horizon 2043 selon les classes d'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

			Tale	nce			
	RP	RP Projections Compa					
	2019	2024	2029	2034	2039	2044	
60-74 ans	5 032	5 580	5 960	6 510	7 070	7 690	
75-84 ans	1 852	2 200	2 760	3 210	3 360	3 610	
85 ans et plus	1 272	1 190	1 330	1 550	1 920	2 230	
Total des 60 ans et plus	8 155	8 970	10 050	11 270	12 350	13 530	

	Taux d'évolution en %∗								
	RP	pas							
	2019	2024	2029	2034	2039	2044			
60-74 ans	+13,3	+10,9	+6,8	+9,2	+8,6	+8,8			
75-84 ans	+10,8	+18,8	+25,5	+16,3	+4,7	+7,4			
85 ans et plus	-2,0	-6,4	+11,8	+16,5	+23,9	+16,1			
Total des 60 ans et plus	+10,0	+10,0	+12,0	+12,1	+9,6	+9,6			

^{*}Evolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes, sauf pour le RP 2019 (6 années précédentes)

Lecture : En 2024, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 5 580 personnes, soit une hausse de 10,9% entre 2019 et 2024.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

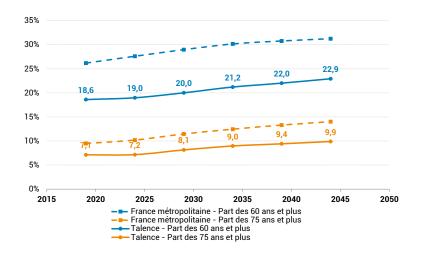
En 2019, Talence regroupe 8 160 habitants de 60 ans ou plus, soit 10% de plus qu'en 2013 (une évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2013-2019, contre +1% pour la population totale).

3% de la population de Talence est âgée de 85 ans ou plus, 4% de 75-84 ans et 11% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 3% de la population en 2034 et atteindre 1 550 personnes, contre 1 270 personnes quinze ans plus tôt.

Projection de la population âgée à l'horizon 2043

Source: Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2044, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 22,9% de la population de Talence contre 31,3% à l'échelle nationale.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était moins importante sur Talence qu'en France métropolitaine (18,6% contre 26,2%). En 2044, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait rester sensiblement le même : 7,6 points environ.

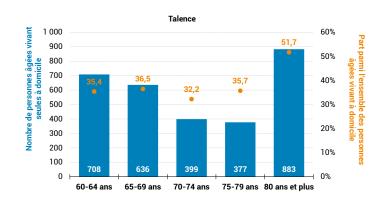
Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 35,4% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 708 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 35% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 52% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

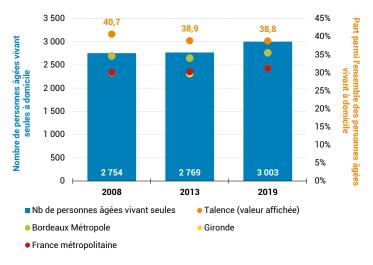
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 38,8% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 3 003 personnes.

En 2019, 39% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 3 000 personnes. Cette proportion est inférieure à celle observée en 2008 (41%). Ainsi, entre 2008 et 2019, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile diminue à Talence. A l'inverse, elle stagne à l'échelle de Bordeaux Métropole.

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	547	13,7
3 pièces	971	24,4
4 pièces ou plus	2 467	61,9

Lecture : En 2019, 13,7% des ménages de 65 ans et plus de Talence vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 547 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Talence en 2019, 14% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 550 ménages et 62% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 2 470 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Tropoho d'ôgo do	Ménages en	sous-peuplement			
Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Nbre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %		
60-74 ans	2 622	79,3	66,9		
75 ans et plus	1 765	86,2	69,3		
Ensemble des ménages	10 096	41,0	51,0		

Lecture : En 2019, 1 765 ménages de Talence dont le référent est âgé de 75 ans ou plus vivent en situation de sous-peuplement.

En 2019, parmi l'ensemble des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus de Talence, 82% vivent en situation de sous-peuplement (soit 4 390 ménages). Par ailleurs, parmi ces ménages, 68% sont en situation de sous-peuplement prononcé (soit 2 980 ménages).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de souspeuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...



TABLEAU DÉTAILLÉ

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	No	Nombre de ménages en sous-peuplement							
	PRM âgée d	e 60-74 ans	PRM âgée de	75 ans et plus					
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)					
Poste-Mairie	210	63,7	248	87,6					
Centre	837	82,8	601	91,8					
Combattants-Bijou	82	86,4	61	92,2					
Quartier Nord	805	78,7	495	79,7					
Megret	183	83,0	60	80,0					
Lycée	129	85,9	112	90,0					
Quartier Politique de la Ville	376	78,8	188	84,8					
Talence	2 622	79,3	1 765	86,2					
Bordeaux Métropole	53 534	80,5	36 426	83,2					
Pessac	4 649	86,8	3 253	88,8					
Villenave d'Ornon	2 566	85,9	1 998	94,0					
Bègles	2 008	78,8	1 507	87,8					
Gironde	132 463	86,1	84 601	86,3					
France métropolitaine	5 314 792	83,8	3 568 393	85,6					

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 79,3% des ménages de Talence dont le référent est âgé de 60 à 74 ans vivent en situation de souspeuplement (soit 2 622 ménages).

Portrait social © Compas novembre 2022

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes âgées

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	5 10		Niveaux de vie							Ecarts				
	Population fiscale estimée	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
50-59 ans	6 870	997	1 303	1 446	1 563	1 763	2 008	2 268	2 575	2 741	2 984	3 713	1 295	2 717
60-74 ans	5 480	1 112	1 415	1 560	1 688	1 896	2 129	2 385	2 695	2 899	3 125	3 961	1 339	2 849
75 ans et plus	3 530	1 257	1 522	1 630	1 737	1 943	2 150	2 361	2 644	2 817	2 992	3 611	1 187	2 354
Total Talence	36 990	915	1 206	1 334	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 599	2 791	3 440	1 265	2 525

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

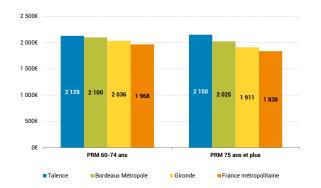
Lecture : En 2019, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de Talence disposent de 1 257€ par mois contre 3 611€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 354€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des personnes de Talence vivant dans les ménages où le référent est âgé de 50 à 59 ans dispose d'un niveau de vie inférieur à 2 008€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 2 129€ par mois chez les 60-74 ans et de 2 150€ pour les 75 ans et plus.

Les 10% des personnes les plus pauvres de Talence vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans vivent avec, au maximum, 997€ par mois (1er décile). Ce montant est de 1 112€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Enfin, ce niveau de vie est maximal avec 1 257€ pour le 1er décile des ménages de 75 ans et plus.

Niveau de vie médian des personnes âgées

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



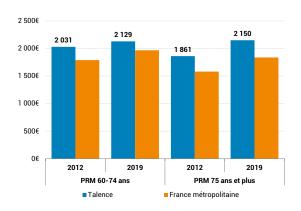
Lecture : En 2019, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Talence est de 2 129€.

Les personnes âgées de 60-74 ans de Talence enregistrent un niveau de vie médian plus important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 2 129€ contre 1 968€. Le niveau de vie médian a tendance à augmenter après 75 ans à Talence. En effet, il est supérieur de 21€ à celui des 60-74 ans, soit un niveau de vie médian de 2 150€ pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ce niveau de vie relativement important peut permettre de développer des services adaptés impliquant une participation économique (liée au niveau de vie des ménages). De même, les personnes âgées sont plus fréquemment en situation d'être propriétaire de leur logement, donc d'avoir un patrimoine et une absence de loyer à payer (mais des charges existent qui peuvent aussi être significatives).

Évolution des niveaux de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Talence est passé de 1 861€ à 2 150€.

Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a augmenté de 98€. A titre de comparaison, l'évolution a été de +178€ pour la France métropolitaine. Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a augmenté moins rapidement à Talence qu'en France métropolitaine, respectivement +98€ et +178€.

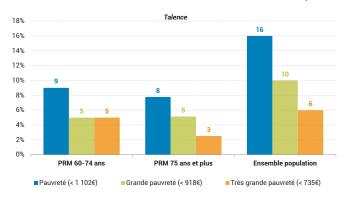
Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, le gain observé à Talence est supérieur à celui observé en France métropolitaine. Le niveau de vie médian des personnes âgées de 75 ans et plus de Talence est ainsi passé de 1 861€ en 2012 à 2 150€ en 2019.



Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ?

Taux de pauvreté des personnes âgées

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 9% des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Talence sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 8% pour les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus.

Pour les ménages les plus âgés de Talence, la pauvreté (au seuil de 60%) concerne 9% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans (environ 490 personnes) et 8% des personnes dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus (270 personnes).

Le taux de pauvreté au-delà de 75 ans s'explique par plusieurs phénomènes notamment le plus faible taux d'activité avec cotisations pour beaucoup de ménages très âgés. Mais cette situation s'explique par un effet de sexe. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes au-delà de 75 ans. Elles ont moins été en emploi et ne bénéficient souvent que d'une pension de réversion.

Évolution du taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2019, le taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Talence est passé de 5% à 8%.

Entre 2012 et 2019, la part des ménages âgés de 60 à 74 ans touchés par la pauvreté a augmenté, passant ainsi de 7% à 9%. De la même façon, chez les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus, le taux de pauvreté a augmenté (+3 points).

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif: le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséguences selon les CSP, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

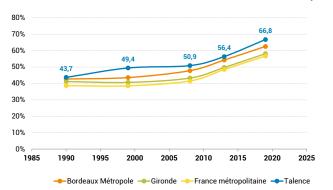
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



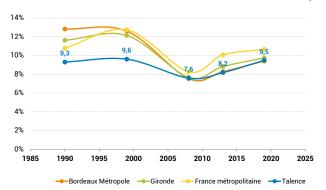
Lecture : En 2019, 66,8% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Talence.

Entre 2008 et 2019, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 16 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



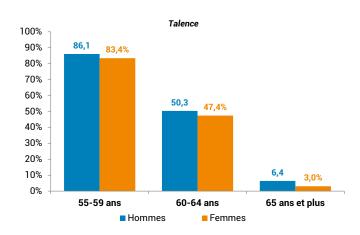
Lecture : En 2019, 9,5% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Talence.

Sur les 11 dernières années, Talence enregistre une augmentation d'environ 2 points du taux de chômage des populations actives âgées de 55 à 64 ans. Cette tendance s'observe dans les territoires de comparaison.

Enfin, Talence comptait 140 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 260 en 2019, soit une progression de 82%.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source: Insee, RP 2019 - Traitements @ Compas



Lecture : 86,1% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2019 à Talence.

Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 86% des hommes et 83% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent de moitié pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 6% pour celles âgées de 65 ans et plus.

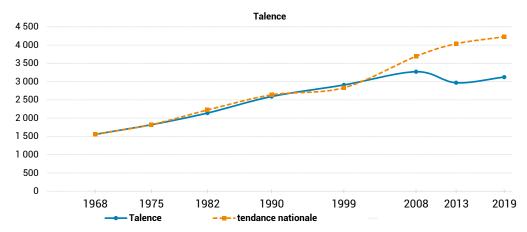
Portrait social © Compas novembre 2022

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?



Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source: Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



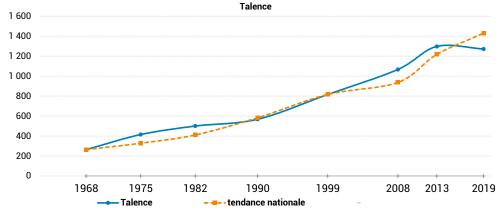
^{*} indique l'évolution qu'aurait connu Talence si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, Talence compte 3 123 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 4 228 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2019, Talence compte environ 3 120 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 150 personnes de plus qu'en 2013. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France métropolitaine, elle compterait 1 100 personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires en 2019, soit 4 230 personnes environ.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source: Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



[∗] indique l'évolution qu'aurait connu Talence si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, Talence compte 1 272 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 1 430 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

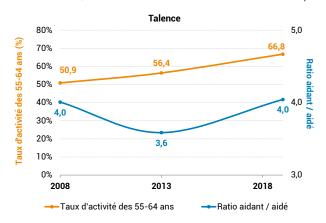
En 2019, environ 1 270 personnes sont âgées de 85 ans et plus à Talence, soit 160 personnes de moins que si le territoire avait suivi la tendance nationale.



Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Talence le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 66,8% et le ratio aidant / aidé de 4.

Au cours des 11 dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 16 points à Talence, passant de 51% en 2008 à 67% en 2019. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a stagné, il est de 4 en 2019.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants....).

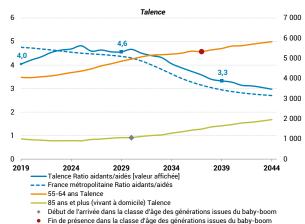
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



I ill de presence dans la classe d'age des generations issues du baby-boom

Lecture : En 2039, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 3,3 à l'échelle de Talence.

Talence compte, en 2019, 4 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/ aidés situé autour de 3,3 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2039. Ce ratio est attendu à 2,9 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

DÉFINITION

Les 55-64: sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

Baromètre - La fragilité des personnes âgées



La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

critères choisis pour composer baromètre©Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.
- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.
- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la guestion de l'isolement résidentiel.
- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.
- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.
- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- · la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source: Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	•	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	374	6,6	23	6	228	61,0	42	11,1	52	14,0	
Centre	901	7,9	99	11	613	68,0	102	11,3	128	14,2	
Combattants-Bijou	78	2,5	<10	-	56	71,6	<10	-	<10	-	
Quartier Nord	813	5,9	87	11	498	61,3	47	5,8	139	17,1	
Megret	121	5,4	15	12	73	60,5	15	12,1	32	26,4	
Lycée	167	6,0	23	14	86	51,5	29	17,5	37	22,1	
Quartier Politique de la Ville	307	6,4	61	20	162	52,7	29	9,5	159	51,9	
Talence	2 762	6,3	317	11	1 717	62,1	271	9,8	555	20,1	
Bordeaux Métropole	59 096	7,3	9 342	16	35 238	59,6	7 038	11,9	12 011	20,3	
Gironde	132 620	8,2	17 298	13	81 988	61,8	9 689	7,3	18 633	14,1	
Pessac	4 979	7,6	650	13	3 392	68,1	522	10,5	778	15,6	
Villenave d'Ornon	2 948	8,0	397	13	2 184	74,1	235	8,0	260	8,8	
Bègles	2 335	7,6	409	18	1 233	52,8	411	17,6	532	22,8	
France métropolitaine	5 590 863	8,6	910 618	16	3 387 478	60,6	673 365	12,0	944 408	16,9	

^{*} Uniquement en logement ordinaire

^{**} Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sa	ns voiture	PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	67	18,0	194	52,0	92	24,7	<10	-
Centre	366	40,6	402	44,6	194	21,5	41	4,5
Combattants-Bijou	30	38,0	44	55,4	19	24,5	<10	-
Quartier Nord	311	38,2	377	46,3	294	36,2	24	3,0
Megret	37	30,9	31	25,9	30	25,2	<10	-
Lycée	59	35,6	80	48,0	35	21,1	<10	-
Quartier Politique de la Ville	118	38,4	132	42,8	67	21,8	35	11,5
Talence	988	35,8	1 260	45,6	732	26,5	116	4,2
Bordeaux Métropole	27 027	45,7	26 714	45,2	17 825	30,2	4 211	7,1
Gironde	68 379	51,6	55 503	41,9	33 049	24,9	7 682	5,8
Pessac	2 168	43,5	2 099	42,2	1 180	23,7	319	6,4
Villenave d'Ornon	1 493	50,6	1 123	38,1	621	21,1	181	6,1
Bègles	1 437	61,5	938	40,2	782	33,5	257	11,0
France métropolitaine	3 213 767	57,5	2 389 494	42,7	1 613 804	28,9	449 148	8,0

^{***} Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de Talence

Valeur proche de celle de Talence Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de Talence est de 11.

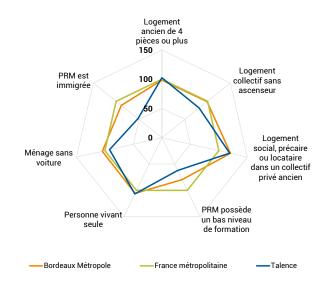
Portrait social © Compas novembre 2022

Baromètre - La fragilité des personnes âgées



Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 -Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus locataires du parc social, précaire ou locataires du parc privé ancien de Talence est 1,2 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 11 à Talence contre 16 en France métropolitaine : la situation est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus (62% contre 61%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un logement social, précaire ou locataire dans un locatif privé ancien (20% contre 17%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seule (46% contre 43%).

Les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de fragilité des personnes âgées le plus élevé (20) est enregistré pour le Quartier Politique de la Ville, alors que le plus faible est de 6 pour le quartier Poste-Mairie.

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES	
Comment se répartissent les richesses du territoire ?	p.147
Quel est l'impact de la redistribution ?	p.148
Baromètre - L'inclusion numérique	p.158
Baromètre - L'accès aux droits	p.160
Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?	p.162
Quelle est l'intensité de la pauvreté ?	p.166
Baromètre - Les impacts économiques de la crise	p.167
LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? Baromètre - Les besoins potentiels de santé	p.171
LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	170
Combien de personnes reconnues en situation de handicap?	_p.178
LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ	
Combien de personnes reconnues en situation de handicap?	p.180

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système «d'amortissement») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

LES POPULATIONS FRAGILES



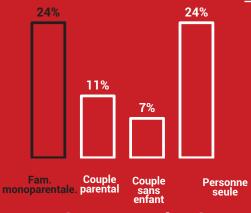
Niveau de vie mensuel médian



Évolution du niveau de vie médian



Taux de pauvreté au seuil de 60%



Taux de pauvreté selon le type de ménage

2 960 personnes vivant en situation de quasi-pauvreté





Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus





Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages



Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages

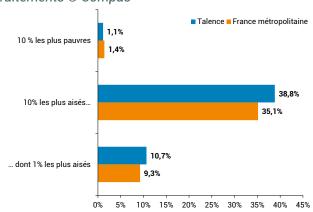
15%

Comment se répartissent les richesses du territoire?



Concentration des revenus au sein des foyers fiscaux en 2020

Source : DGI, Impôts des particuliers 2020 -Traitements © Compas



Lecture: En 2020, 10% des foyers les plus aisés de Talence concentrent 38,8% des revenus du territoire.

En 2020, le dernier pourcent des ménages (les plus aisés) de Talence concentre à lui seul 11% des revenus (en d'autres termes 99% de la population possèdent 89% des revenus du territoire).

La dispersion des richesses de Talence semble plus prononcée qu'à l'échelle de la France métropolitaine (inégalités accrues) où l'on mesure une concentration de 9% des revenus par seulement 1% de la population.

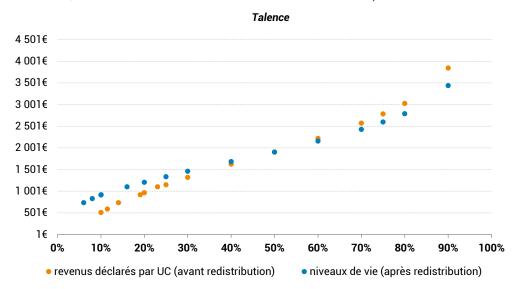
DÉFINITION

Foyer fiscal: les foyers fiscaux, dont il est question ici, diffèrent des ménages fiscaux car leur composition familiale peut changer. En effet, le terme de foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclarations de revenus. Or, il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.



Distribution des revenus déclarés par UC et des niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2019, 10% de la population déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 509€ par mois. La prise en compte des prestations sociales et impôts directs porte à 915€ par mois le niveau de vie des 10% des populations les plus pauvres.

La redistribution (impôts directs et prestations sociales) permet de faire passer les 10% des populations les plus pauvres de Talence d'un revenu déclaré de 509€ par unité de consommation à un niveau de vie de 915€ par mois, soit une augmentation de 406€ des ressources des ménages les plus pauvres portée par la redistribution.

Pour les ménages les 10% les plus riches, la redistribution fait passer les ressources des ménages d'un montant déclaré de 3 846€ par mois et par unité de consommation à un niveau de vie de 3 440€ par mois, soit une diminution de 406€ à l'issue de la redistribution.

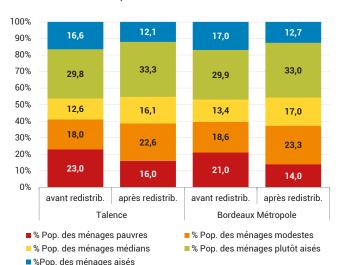
L'écart le plus faible entre le niveau de vie des ménages et les revenus déclarés concerne la médiane où impôts directs payés par les ménages et prestations sociales perçues par les ménages se compensent.

148



Répartition des populations par catégorie de revenus déclarés et de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2019, avant redistribution, 12,6% de la population se situe parmi les ménages médians (entre 1 653 et 2 020€ par mois). Après redistribution cette catégorie regroupe 16,1% de la population de Talence.

Sans prestations sociales, 23% de la population de Talence appartiendrait à la catégorie des ménages pauvres. Les prestations sociales permettent de réduire cette proportion à 16%.

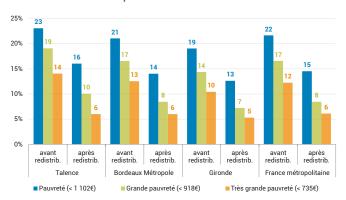
A l'autre extrémité de la distribution, la part des populations appartenant aux ménages aisés passe de 17% avant prise en compte des prestations sociales et impôts directs à 12% après redistribution.

La redistribution permet à 7% de la population de Talence de sortir de la pauvreté tout en restant dans la catégorie des ménages modestes.

En France métropolitaine, la redistribution permet le passage de 22 à 15% de la population vivant sous le seuil de pauvreté et génère une diminution de 4 points de la part des populations des ménages aisés (10% contre 14% avant redistribution).

Niveaux de pauvreté avant et après redistribution

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2019, avant redistribution, 19% de la population de Talence vit sous le seuil de pauvreté à 50% (moins de 918€ par mois). Après redistribution, 10% de la population vit sous ce seuil.

6% de la population de Talence vit dans la très grande pauvreté avec un niveau de vie inférieur à 735€ par mois (seuil de pauvreté à 40%). Sans redistribution, cette proportion serait de 14%. Notons que cette grande pauvreté ne reflète pourtant que les populations pour lesquelles les niveaux de ressources sont connus.

DÉFINITION

<u>Seuils 2019</u> selon le pourcentage du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine :

Seuil à 40% (très grande pauvreté) = 735€ Seuil à 50% (grande pauvreté) = 918€ Seuil à 60% (pauvreté) = 1 102€

<u>Les catégories de populations</u> proposées ci-contre sont calculées au regard de l'écart au niveau de vie médian en France métropolitaine :

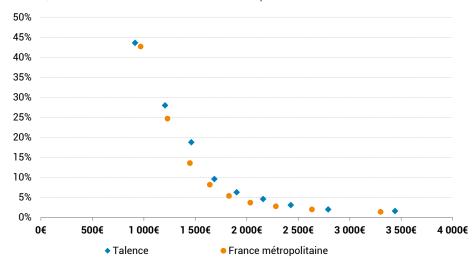
- Les populations des ménages pauvres sont celles sous le seuil de pauvreté (1 102€),
- celles des ménages modestes situées entre le seuil de pauvreté et 1 653€ (90% de la médiane),
- celles des ménages médians à 10% autour du niveau de vie médian (de 1 653€ à 2 020€),
- celles des ménages aisés de 2 020€ à 3 306€ (110% à 180% de la médiane)
- et enfin les plus aisées à 3 306€ (180% de la médiane et plus).

© Compas novembre 2022 Portrait social



Part des revenus issus des prestations sociales selon les niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

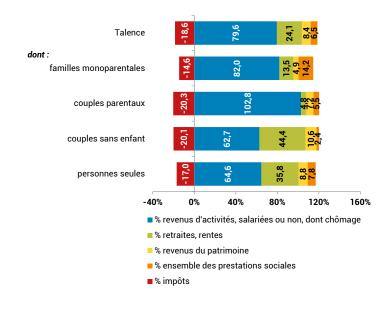


Lecture : En 2019, le niveau de vie du 1er décile (10% les plus pauvres) de Talence est de 915€ et la part des prestations sociales dans ce montant est de 44%.

La part des prestations dans le revenu disponible des ménages diminue au fil des niveaux de vie, comme à l'échelle de la France métropolitaine. En effet, les prestations sociales représentent 44% du revenu disponible des ménages de Talence dont le niveau de vie est inférieur à 915€ (1er décile) contre 6% pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 1 902€ (médiane).

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, pour les populations vivant en famille monoparentale de Talence 82% du revenu disponible est issu des revenus d'activités salariées ou non, dont le chômage et 14,2% des prestations sociales.

En 2019, 80% du revenu disponible de la population de Talence est issu des revenus d'activités, salariées ou non, dont le chômage. Les familles monoparentales se démarquent des autres catégories de ménages du fait d'une proportion plus importante de prestations sociales composant le revenu disponible, soit 14%. Enfin, ce sont les couples sans enfant qui enregistre la plus forte part de revenus du patrimoine dans le revenu disponible, soit 11% de ce dernier.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Composition du revenu disponible en %										
		Prestation	ons sociales		Salaires, traitements, chômage, revenus d'activités non salariées			Autres			
	Total	dont prestations familiales	dont prestations logement	dont minima sociaux	Total	dont salaires, traitements, chômage	dont revenus d'activités non salariées	Revenus du patrimoine	Pensions, retraites, rentes	Impôts	
Poste-Mairie	6,5	1,7	1,9	2,9	79,9	73,1	6,8	9,6	23,9	-19,9	
Centre	5,3	1,4	1,4	2,5	77,4	71,6	5,9	7,7	28,0	-18,4	
Combattants-Bijou	9,7	1,5	3,4	4,8	76,7	73,1	3,6	5,8	23,7	-15,9	
Quartier Nord	4,2	1,2	1,2	1,8	84,8	76,9	7,9	10,1	21,4	-20,6	
Megret	11,4	2,9	3,0	5,5	71,1	65,7	5,4	8,1	25,9	-16,5	
Lycée	7,4	1,9	2,3	3,2	83,6	80,0	3,6	6,8	19,6	-17,4	
Quartier Politique de la Ville	17,5	4,6	4,7	8,2	66,5	63,9	2,6	3,2	24,4	-11,6	
Talence	6,5	1,7	1,8	3,0	79,6	73,3	6,3	8,4	24,1	-18,6	
Bordeaux Métropole	6,0	1,7	1,5	2,8	79,5	73,2	6,3	9,5	24,2	-19,2	
Pessac	5,2	1,7	1,2	2,3	78,1	73,5	4,6	8,4	27,3	-19,0	
Villenave d'Ornon	5,8	1,8	1,3	2,7	79,5	75,3	4,2	6,8	24,3	-16,4	
Bègles	6,7	1,9	1,6	3,2	80,7	75,7	5,0	7,4	21,9	-16,7	
Gironde	5,5	1,8	1,2	2,5	75,0	68,9	6,1	9,7	27,6	-17,8	
France métropolitaine	5,8	2,0	1,3	2,5	73,5	68,0	5,5	10,1	28,3	-17,7	

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence

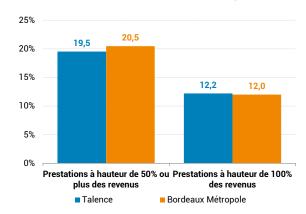
Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: En 2019, les prestations sociales (minima sociaux, prestations logement et prestations familiales) représentent 6,5% du revenu disponible des ménages de Talence.



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source: Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



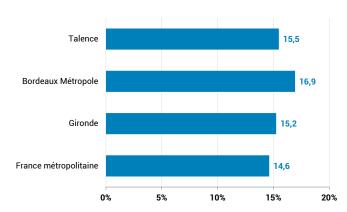
Lecture : Fin 2019, 19,5% des allocataires Caf de Talence ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 16 270 ménages de Talence connus par la Caf, on recense en 2019 environ 1 990 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 12% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 20% des allocataires de Talence (environ 3 180 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

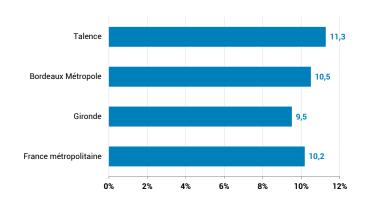


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de Talence est de 15,5%.

À la fin de l'année 2020, 3 820 ménages de Talence sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 15% des ménages recensés par l'Insee en 2019 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

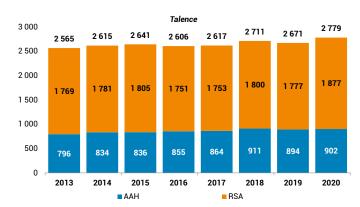


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de Talence est de 11,3%.

Parmi les 16 490 allocataires Caf de Talence en 2020, on recense environ 2 780 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 11% des ménages de Talence au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source: Cnaf, 2013-2020 - Traitements @ Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 1 877 allocataires du RSA et 902 allocataires de l'AAH à Talence.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH). Depuis 2013, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté à Talence. En 2020, on compte environ 210 allocataires de plus qu'en 2013. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.



Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel:

- Manque d'information sur ses droits
- Mangue de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémandeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :

- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)
- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)
- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité
- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.





Allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source: Cnaf, 2017 - Traitements @ Compas

	Nombre d'allocataires Caf	Allocataires dor constitué à plu prestations	us de 50% de	Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	1 817	345	19,0	212	11,7	
Centre	3 403	581	17,1	372	10,9	
Combattants-Bijou	1 767	211	11,9	147	8,3	
Quartier Nord	3 862	558	14,4	366	9,5	
Megret	765	190	24,8	109	14,2	
Lycée	895	156	17,4	95	10,6	
Quartier Politique de la Ville	1 645	530	32,2	296	18,0	
Talence	15 249	3 291	21,6	2 026	13,3	
Bordeaux Métropole	200 558	46 587	23,2	28 152	14,0	
Pessac	15 671	2 889	18,4	1 727	11,0	
Villenave d'Ornon	6 775	1 333	19,7	714	10,5	
Bègles	6 695	1 658	24,8	934	14,0	
Gironde	327 296	72 802	22,2	43 422	13,3	
France métropolitaine	12 267 604	2 893 532	23,6	1 729 728	14,1	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Fin 2017, Talence compte 3 291 allocataires Caf dont les ressources dépendent à 50% ou plus des prestations sociales (et parmi eux 2 026 en dépendent totalement), soit 21,6% de l'ensemble des allocataires Caf.

Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources: Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Poste-Mairie	500	15,0
Centre	949	14,6
Combattants-Bijou	192	8,1
Quartier Nord	880	11,9
Megret	270	22,7
Lycée	265	18,0
Quartier Politique de la Ville	532	22,1
Talence	3 817	15,5
Bordeaux Métropole	67 760	16,9
Pessac	4 068	13,0
Villenave d'Ornon	3 666	21,6
Bègles	2 658	18,7
Gironde	114 799	15,2
France métropolitaine	4 269 393	14,6

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Fin 2020, Talence compte 3 817 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 15,5%.

154

TABLEAU DÉTAILLÉ



Allocataires Caf des minima sociaux

Sources: Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des	Allocataires CAF sociaux er		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
		ménages en %	AAH	RSA	AAH	RSA
Poste-Mairie	261	7,9	134	127	4,0	3,8
Centre	459	7,1	206	253	3,2	3,9
Combattants-Bijou	131	5,6	63	68	2,7	2,9
Quartier Nord	402	5,4	140	262	1,9	3,5
Megret	194	16,3	75	119	6,3	10,0
Lycée	133	9,0	46	87	3,1	5,9
Quartier Politique de la Ville	444	18,5	179	265	7,4	11,0
Talence	2 779	11,3	902	1 877	3,7	7,6
Bordeaux Métropole	41 998	10,5	16 015	25 983	4,0	6,5
Pessac	2 528	8,1	1 035	1 493	3,3	4,8
Villenave d'Ornon	1 603	9,5	610	993	3,6	5,9
Bègles	1 527	10,8	635	892	4,5	6,3
Gironde	71 649	9,5	28 467	43 182	3,8	5,7
France métropolitaine	2 973 522	10,2	1 156 612	1 816 910	4,0	6,2

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

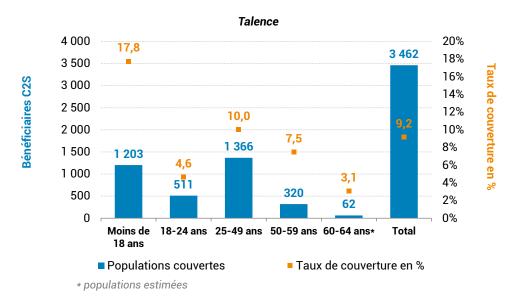
Lecture : Fin 2020, Talence compte 2 779 allocataires Caf des minima sociaux (dont 1 877 du RSA et 902 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 11,3%.

© Compas novembre 2022 Portrait social



Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources: Cnam-ts, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements & estimations © Compas



Lecture : En 2020, Talence compte 1 366 bénéficiaires de la C2S âgés de 25 à 49 ans, soit un taux de couverture de 10% pour cette tranche d'âge.

En 2020, on comptabilise 3 460 personnes de moins de 65 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS). Ces 3 460 personnes représentent environ 9% de la population de moins de 65 ans de Talence. Le taux de couverture est estimé à 18% pour les moins de 18 ans et 5% pour les 18-24 ans.

DÉFINITION

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

La C2S étant sous condition de ressources, la part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Dans le traitement des données Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (Iris et QP), de façon à ne pas introduire de surreprésentation artificielle

TABLEAU DÉTAILLÉ



Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources: Cnam-ts, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements & estimations © Compas

2020	Personnes de moins de 65 ans		Répartition par classes d'âge						Taux de couverture estimés en %			
2020	couvertes par la C2S	Moins de 18 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-59 ans	60-64 ans*	Moins de 18 ans	18-24 ans	60-64 ans*	Total		
Poste-Mairie	279	99	27	123	25	5	10,9	1,7	2,9	5,6		
Centre	395	127	52	177	32	7	8,3	2,1	1,1	4,2		
Combattants-Bijou	241	33	86	112	9	1	20,9	4,7	3,0	8,0		
Quartier Nord	360	100	56	161	37	6	4,4	1,8	0,9	3,0		
Megret	325	129	44	104	37	11	26,5	9,6	7,0	16,6		
Lycée	148	47	18	61	21	1	11,1	2,5	1,7	6,3		
Quartier Politique de la Ville	750	305	92	269	68	16	29,7	10,6	5,1	18,3		
Talence	3 462	1 203	511	1 366	320	62	17,8	4,6	3,1	9,2		
Bordeaux Métropole	61 376	22 458	7 557	24 410	5 791	1 160	14,2	7,1	2,8	9,0		
Pessac	4 088	1 404	561	1 712	339	72	11,1	5,5	2,0	7,6		
Villenave d'Ornon	2 244	857	259	903	183	42	11,7	7,3	2,0	7,4		
Bègles	2 049	773	202	838	199	37	12,0	6,8	2,3	8,0		
* populations estimées												

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: En 2020, Talence compte 3 462 personnes de moins de 65 ans couvertes par la C2S, qui représentent environ 9,2% de la population de moins de 65 ans.



Baromètre - L'inclusion numérique

Cadrage général sur la fracture numérique Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'usagers du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique :

nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- · le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- · le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice; la note maximale possible est donc de 28.

Baromètre - L'inclusion numérique



Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas

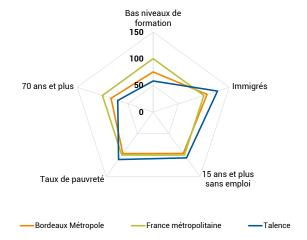
	Indice de rupture face au numérique	parmi les 15 ans et plus non population pa scolarisés population pa			Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de 70 ans et plus pauvreté population			
	namenque	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	11	466	13,9	757	13,4	2 676	54,8	16,8	486	8,6
Centre	9	1 151	15,4	948	8,3	5 273	52,0	12,0	1 324	11,6
Combattants-Bijou	15	145	14,4	787	24,8	2 024	66,8	24,0	123	3,9
Quartier Nord	6	1 071	12,5	1 268	9,2	5 837	48,8	10,1	1 170	8,5
Megret	15	254	19,3	343	15,3	1 023	55,6	26,9	186	8,3
Lycée	12	281	16,3	350	12,6	1 291	52,7	17,1	219	7,9
Quartier Politique de la Ville	18	789	25,6	1 000	20,8	2 441	60,7	31,0	492	10,2
Talence	11	4 157	15,7	5 453	12,4	20 564	53,6	16,0	4 000	9,1
Bordeaux Métropole	10	115 198	20,3	84 940	10,4	331 223	48,5	14,0	88 407	10,9
Gironde	10	274 412	23,2	123 200	7,6	663 794	49,3	12,6	203 492	12,5
Pessac	11	8 252	19,2	6 636	10,2	28 425	51,8	12,0	7 334	11,2
Villenave d'Ornon	10	6 031	22,2	3 556	9,7	13 769	44,9	12,0	4 322	11,8
Bègles	12	5 216	23,7	3 850	12,6	11 926	47,1	14,0	3 412	11,1
France métropolitaine	15	12 875 271	27,0	6 378 273	9,8	26 953 725	50,4	14,5	8 514 888	13,1

Valeur inférieure à celle de Talence
Valeur proche de celle de Talence
Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de Talence est de 11.

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes immigrées parmi la population totale de Talence est 1,3 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteur aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 11 à Talence contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des personnes immigrées dans la population (12% contre 10%),
- la part des personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus (54% contre 50%),
- le taux de pauvreté (16% contre 15%).

Les facteurs de risques pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. L'indice de rupture face au numérique le plus élevé (18) est enregistré pour le Quartier Politique de la Ville alors que le plus faible est de 6 pour le Quartier Nord.

© Compas novembre 2022 Portrait social



Baromètre - L'accès aux droits

Les besoins pour l'accès aux droits

Tous les citoyens français auraient théoriquement des besoins dans le cadre de leurs relations avec l'administration. Cependant, tous les citoyens n'ont pas le même niveau de besoin. Ainsi, pour cet indice©Compas il a été choisi de recenser les ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou leur accès à l'emploi.

Pour ce faire, il a été retenu, dans la construction de l'indice@Compas, trois grands groupes d'usagers : les ménages plus fortement dépendants des prestations sociales, les demandeurs d'emploi et les familles.

Le choix des familles s'explique aisément par le développement très fort du numérique dans l'accès au savoir et à l'éducation. La période du confinement a mis fortement en évidence l'importance de l'accès au numérique pour les enfants et les jeunes en phase d'apprentissage. Parallèlement, l'exercice de la fonction parentale passe aussi par la capacité des adultes à échanger avec l'enfant sur ses notes, le suivi des devoirs mais aussi les choix liés à son orientation. Le développement des plateformes rend complexe cette fonction parentale pour des adultes qui n'en auraient pas la maîtrise. Les plateformes numériques d'échanges entre les établissements scolaires et les familles (Edu-Connect, Parcoursup...) en sont de parfaites illustrations. A cela s'ajoutent les autres compétences nécessaires pour trouver les bons sites et les bons repères dans l'usage de l'outil numérique. Par conséguent, la présence des enfants rend l'usage (équipement et maîtrise) du numérique essentiel.

Le choix des demandeurs d'emploi est lié aux procédures de Pôle Emploi. Depuis quelques années, le « pointage » s'effectue numériquement. De même, la recherche d'emploi (accès aux offres) se fait par l'informatique. Si des postes et un accompagnement sont proposés par Pôle Emploi ou par des « maisons de l'emploi » des collectivités locales, l'accès au numérique est encore plus important pour le demandeur d'emploi que pour l'actif.

Enfin, le troisième groupe est celui de l'accès aux droits sociaux pour le budget des ménages. Il peut s'agir des aides au logement, des minima sociaux, des allocations familiales, des autres droits financiers. Le numérique est nécessaire tant pour avoir accès aux droits ou les renouveler que pour prendre connaissance des virements. Pour approcher cette réalité le choix a été fait de prendre en compte la part des revenus liés aux prestations sociales dans le total des ressources des ménages. Plus cette part est élevée et plus le besoin d'accès aux droits sera important.

DÉFINITION

<u>Indice des besoins pour l'accès aux droits</u> : nous considérons 3 indicateurs :

- · les familles avec un enfant de 6/18 ans
- · la demande d'emploi
- · le niveau de dépendance aux prestations

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 15.

Baromètre - L'accès aux droits



Détail des facteurs des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas

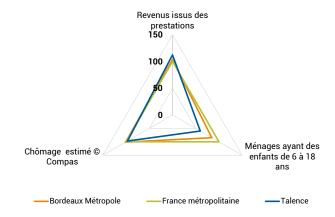
	Indice des besoins pour l'accès aux droits	Part des revenus issus des Ménages ayant des enfants de 6 à prestations 18 ans			Chômage estimé©Compas		
	uioits	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Poste-Mairie	6	6,5	364	11,0	264	10,0	
Centre	3	5,3	718	11,0	409	7,4	
Combattants-Bijou	10	9,7	66	2,8	178	13,7	
Quartier Nord	4	4,2	1 006	13,6	522	7,6	
Megret	10	11,4	207	17,4	116	11,7	
Lycée	5	7,4	187	12,7	103	7,9	
Quartier Politique de la Ville	12	17,5	466	19,4	308	15,0	
Talence	5	6,5	3 015	12,2	1 900	9,2	
Bordeaux Métropole	7	6,0	69 222	17,3	38 570	9,6	
Gironde	6	5,5	149 951	19,9	70 930	9,2	
Pessac	6	5,2	5 577	17,9	2 340	7,8	
Villenave d'Ornon	7	5,8	3 257	19,2	1 780	9,4	
Bègles	8	6,7	2 793	19,7	1 610	10,4	
France métropolitaine	9	5,8	5 973 208	20,5	2 854 130	9,5	

Valeur inférieure à celle de Talence
Valeur proche de celle de Talence
Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : L'indice des besoins pour l'accès aux droits de Talence est de 5.

Indice des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : La part des revenus issus des prestations de Talence est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits est de 5 à Talence contre 9 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des revenus issus des prestations (7% contre 6%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits le plus élevé (12) est enregistré pour le Quartier Politique de la Ville, alors que le plus faible est de 3 pour le Quartier Centre.

© Compas novembre 2022 Portrait social



Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle?

Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ?, vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

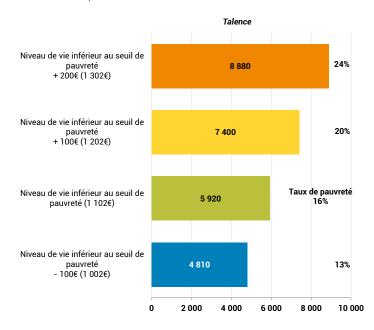
En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11% des ménages de France métropolitaine, contre 14,6% en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1%) et les familles monoparentales (25,9%). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1%) que les couples avec un ou deux enfants (7%). Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60% ou 50% ont augmenté, comment expliquer cela? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13% des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60% était de 14% et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9%. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements & estimations © Compas



16% de la population de Talence vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 5 920 personnes. Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Talence générerait une augmentation de 1 480 à 2 960 personnes. Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 102€ par mois en 2019) porterait à environ 4 810 personnes la population concernée, soit 1 110 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 102€ en 2019), 4 810 personnes seraient vulnérables à Talence.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Part de	s populations p	ar seuil de niveau de v	rie en %	Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie				
		Niveau de vie i	nférieur au seuil de		1	Niveau de vie i	nférieur au seuil de		
	Pauvreté - 100 € (1 002€)	Pauvreté (1 102€)	Pauvreté + 100 € (1 202€)	Pauvreté + 200 € (1 302€)	Pauvreté - 100 € (1 002€)	Pauvreté (1 102€)	Pauvreté + 100 € (1 202€)	Pauvreté + 200 € (1 302€)	
Poste-Mairie	13	17	21	24	560	720	900	1 030	
Centre	10	12	16	19	970	1 160	1 560	1 850	
Combattants-Bijou	22	24	29	33	230	250	300	340	
Quartier Nord	8	10	13	16	880	1 110	1 420	1 750	
Megret	23	27	33	39	420	500	610	720	
Lycée	14	17	21	25	290	360	440	520	
Quartier Politique de la Ville	22	31	35	43	960	1 360	1 530	1 880	
Talence	13	16	20	24	4 810	5 920	7 400	8 880	
Bordeaux Métropole	11	14	18	22	84 610	107 680	138 450	169 220	
Pessac	10	12	16	19	5 890	7 060	9 420	11 180	
Villenave d'Ornon	9	12	16	19	3 340	4 450	5 940	7 050	
Bègles	10	14	18	23	2 910	4 070	5 240	6 690	
Gironde	10	13	17	21	158 560	199 780	269 550	332 970	
France métropolitaine	11	15	19	23	6 934 220	9 140 560	11 977 290	14 498 830	

^{*} données 2013 à 2019 non disponibles en infra-communal, population pauvre estimée à partir des données 2012

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de Talence Valeurs proches de celle de Talence Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : Avec un seuil de pauvreté supérieur de 100€ au seuil officiel (1 102€ en 2019), 7 400 personnes seraient vulnérables de Talence.



Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Une personne est dite précaire lorsqu'elle bénéficie de peu de protection, notamment celle d'avoir des revenus du travail réguliers et supérieurs au seuil de pauvreté. Lorsque survient un risque social (accident du travail, chômage, séparation...), l'individu peut alors à tout moment basculer vers la très grande pauvreté. La précarité traduit donc une forme d'insécurité sociale et d'incertitude envers l'avenir.

D'après les calculs de l'observatoire des inégalités, huit millions de personnes sont en situation de précarité, soit ¼ des actifs. Parmi ces personnes, on compte 2,7 millions de chômeurs et 3,7 millions de travailleurs précaires principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée (données Insee 2018). On peut y ajouter parfois les personnes en apprentissage, en stage ou en contrat aidé. Les jeunes sont particulièrement touchés puisque près de quatre contrats précaires sur dix sont occupés par des jeunes de 15 à 29 ans. La part des jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale et occupant un emploi précaire a presque doublé en trente ans. Cette situation touche surtout ceux issus de milieux populaires et peu diplômés puisque le pourcentage de jeunes occupant un emploi précaire est d'autant plus élevé quand les individus ne possèdent aucun diplôme contrairement à ceux disposant d'un diplôme du supérieur. Face à cette précarité de l'emploi, la jeunesse est donc profondément divisée en fonction des niveaux de diplôme. Toutefois, la situation des jeunes diplômés est loin d'être idéale puisque la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur occupant un emploi précaire a également doublé en trente ans, causant parfois des situations de déclassement vis-à-vis de leurs parents.

Parmi les 8 millions d'individus en situation de précarité, l'observatoire des inégalités prend également en compte 1,6 million de personnes qui ne sont pas comptabilisées dans les chiffres du chômage mais qui souhaiteraient avoir un emploi si elles en avaient la possibilité (données Insee 2018). Cette catégorie regroupe des profils différents : des adultes peu qualifiés qui refusent de rentrer sur le marché du travail en raison de la faible rémunération proposée ou des mères de familles monoparentales.

Pour ces dernières, la précarité peut aussi faire référence à des difficultés sociales plus générales comme la pauvreté, le surendettement ou l'insécurité sociale. 70 % des mères de famille monoparentale sans emploi et qui ne sont pas inscrites au chômage vivent sous le seuil de pauvreté. Une partie de ces femmes sont découragées devant les difficultés à trouver du travail, les salaires sont trop faibles ou les horaires sont incompatibles avec la garde des enfants. Souvent, celles-ci doivent se contenter du minimum : le revenu de solidarité active, soit environ 1 000 euros mensuels au 1er avril 2020 pour une personne ayant deux enfants à charge et auquel il est possible d'ajouter l'allocation parent isolé.

Enfin, il faudrait aussi ajouter à ce chiffre (8 millions) les personnes peu qualifiées et qui, à l'approche de la retraite, se retrouvent au chômage et deviennent alors inactives mais également les personnes en temps partiel subi qui sont souvent des femmes. De même, ce calcul de la précarité ne prend pas en compte les non-salariés comme les indépendants ou les auto-entrepreneurs. Si leur statut est par définition précaire, une partie des non-salariés n'ont rien de précaire. Pourtant, certains d'entre eux, souvent les moins qualifiés, enchaînent les heures de travail pour de faibles rémunérations comme cela peut être le cas des chauffeurs VTC.

Ces différents profils ont été nombreux à participer au mouvement des gilets jaunes qui a débuté à l'automne 2018. La théorie de la « France périphérique » souvent avancée dans l'analyse du mouvement a été infirmée par l'INSEE. Les populations à faible niveau de vie, populaires ou précarisées vivent d'abord dans les plus grandes agglomérations, qui attirent les emplois. Cependant, un million de précaires vit en milieu rural ou dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants. En y ajoutant les agriculteurs et artisans modestes, cela représente une population loin d'être négligeable.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

164

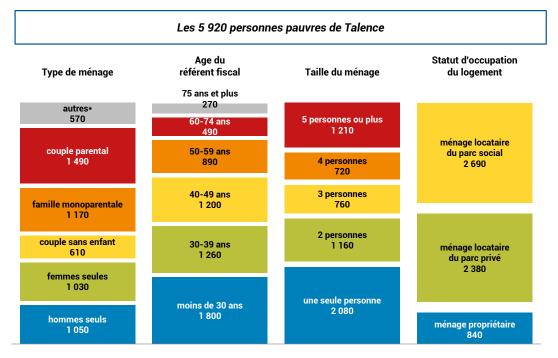
165

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle?



Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements & estimations © Compas



Lecture: En 2019, parmi les 5 920 personnes pauvres de Talence, 1 050 sont des hommes seuls, 1 800 ont moins de 30 ans, 2 080 vivent seules et 840 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 5 920 personnes pauvres de Talence. On estime que 1 030 femmes seules et 1 050 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté.

Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 1 170 environ, contre 1 490 au sein des couples parentaux et 610 au sein des couples sans enfant.

Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 1 800 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Talence, contre 270 au sein des ménages les plus âgés.

Environ 2 380 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de Talence, et 840 personnes parmi les propriétaires.

Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 2 080 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 1 210 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

DÉFINITION

<u>autres* = ménages complexes selon l'Insee</u>: Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

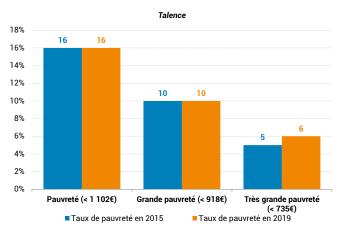
© Compas novembre 2022 Portrait social



Quelle est l'intensité de la pauvreté?

Évolution des taux de pauvreté selon le seuil

Source : Insee, Filosofi 2015-2019 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2015 et 2019, le taux de pauvreté au seuil de 40% de Talence est passé de 5 à 6%.

Le taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian est resté stable entre 2015 et 2019 à Talence. Ainsi, 16% de la population de Talence vit sous ce seuil en 2019.

Les effets de la crise seront importants en matière de pauvreté. Cependant, il faudra être vigilant vis-à-vis des données publiées. En effet, le niveau de vie des habitants va diminuer, dont le médian. Dès lors, le seuil de pauvreté, qui est basé sur un taux à 60% du niveau de vie médian, va baisser. Les impacts sur le budget des ménages ne se mesureront pas au travers du seul indicateur de pauvreté.

DÉFINITION

Intensité de la pauvreté : l'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

Intensité de la pauvreté selon le type de ménage

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Tai	ux de (en %	6)		
Type de ménage	très grande pauvreté	grande pauvreté	pauvreté	Niveau de vie médian	Intensité de
	< 735€ (seuil de 40%)	< 918€ (seuil de 50%)	< 1102€ (seuil de 60%)	des populations pauvres (en €)	la pauvreté (en %)
Vivant en famille monoparentale	6	15	24	868	20,9
Vivant en couple parental	5	6	11	884	19,4
Vivant en couple sans enfant	<5	5	7	833	24,1
Personnes seules	12	17	24	745	32,0
Total Talence	6	10	16	829	24,4

Lecture : En 2019, le taux de grande pauvreté des populations vivant au sein d'une famille monoparentale de Talence est de 15% contre 10% pour l'ensemble de la population.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté. A l'inverse, les couples sans enfant sont ceux qui le sont le moins, soit des taux de pauvreté respectifs de 24 et 7% (au seuil de 60%). Notons par ailleurs que les personnes seules sont les plus durement touchées par l'intensité de la pauvreté.

Baromètre - Les impacts économiques de la crise



Pour ce baromètre@Compas, l'objectif est à la fois de mieux connaître les ménages actuellement concernés par la pauvreté sur un territoire, l'intensité de cette pauvreté et les tranches d'âges concernées. En effet, la pauvreté des personnes âgées n'évoluera que peu avec la crise. En revanche, celle des jeunes et des seniors en âge d'activité risque de plus fortement progresser. Cette population représente une part non négligeable de la population active. C'est sans doute auprès de cette population que des priorités pourraient être déclinées.

Un regard spécifique est aussi porté sur les populations situées juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ce sont les ménages qui ont un emploi mais dont celui-ci ne parvient qu'à les sortir légèrement du seuil de pauvreté français. Les ménages situés entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus sont pris en considération. En effet, le chômage partiel risque de faire passer en dessous du seuil de pauvreté certains de ces ménages entraînant des difficultés à payer le loyer ou les charges. Ce sont aussi tous les entrepreneurs individuels dans une entreprise n'ayant pas de salariés. Dans ce groupe se retrouvent les auto-entrepreneurs qui connaissent actuellement une baisse significative d'activité.

Ce baromètre, construit sur la base d'un agrégat d'indicateurs territorialisés, permet de définir les territoires où les budgets des ménages seront les plus fragilisés. Il est aussi possible de mieux cibler le profil des personnes concernées pour définir les types d'aides qui pourraient être mises en œuvre.

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise sur le budget des ménages: nous considérons 4 indicateurs:

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- · une estimation du chômage récent
- · le taux de pauvreté
- · les populations situées entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 20.



Baromètre - Les impacts économiques de la crise

Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur le budget des ménages	ur le budget des (hors apprentissage)		_	Chômage récent estimé©Compas		Part des ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au-dessus
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Poste-Mairie	14	423	16,1	90	3,4	16,8	7,1
Centre	11	710	12,9	140	2,5	12,0	7,2
Combattants-Bijou	18	313	24,1	61	4,7	24,0	8,8
Quartier Nord	8	747	10,9	179	2,6	10,1	5,6
Megret	19	138	13,9	40	4,0	26,9	11,9
Lycée	12	261	19,9	35	2,7	17,1	8,3
Quartier Politique de la Ville	19	269	13,1	106	5,1	31,0	12,0
Talence	13	2 861	13,9	650	3,1	16,0	7,7
Bordeaux Métropole	10	41 471	10,3	12 780	3,2	14,0	7,9
Gironde	9	75 245	9,7	22 200	2,9	12,6	8,0
Pessac	8	2 919	9,7	810	2,7	12,0	7,1
Villenave d'Ornon	10	1 872	9,8	550	2,9	12,0	7,4
Bègles	11	1 546	10,0	560	3,6	14,0	8,6
France métropolitaine	12	2 936 719	9,8	831 110	2,8	14,5	8,7

Valeur inférieure à celle de Talence

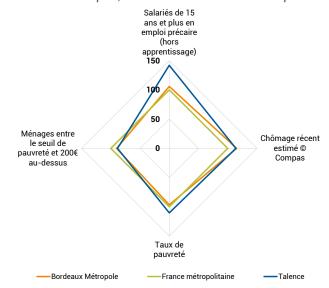
Valeur proche de celle de Talence

Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages de Talence est de 13.

Indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : La part de salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) de Talence est 1,4 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages est de 13 à Talence contre 12 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (14% contre 10%),
- le taux de pauvreté (16% contre 15%).

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages le plus élevé (19) est enregistré pour le Quartier Megret et le Quartier Politique de la Ville, alors que le plus faible est de 8 pour le Quartier Nord.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

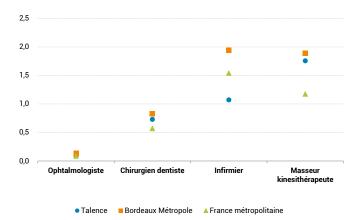
Sources: BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de praticier	ns en exercice	Densité pour 1 000	Densité pour 1 000		
	Bordeaux Métropole	Talence	habitants	publics cibles	Public cible	
La médecine libérale (hors médecins g	énéralistes)					
Ophtalmologiste	112	4	0,1	0,1	% habitants	
Chirurgien dentiste	674	32	0,7	0,7	% habitants	
Stomatologie	14	0	0,0	0,0	% habitants	
Gynécologue	128	4	0,1	1,0	‰ femmes de 15 ans et plus	
Pédiatrie	81	5	0,1	0,2	% enfants de moins de 10 ans	
Dermatologue vénéréologue	89	6	0,1	0,1	% habitants	
Oto-rhino-laryngologie	62	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus	
Psychiatre	268	26	0,6	0,6		
Cardiologue	145	7	0,2	0,2	% habitants de 50 ans et plus	
Pneumologue	29	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans	
Gastro-enterologue hépatologie	87	1	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus	
Radiodiagnostic et imagerie médicale	136	1	0,0	0,3	% habitants	
Les autres professionnels de santé libe	éraux					
Infirmier	1 584	47	1,1	15,0	‰ hab. de 75 ans et plus	
Masseur kinesithérapeute	1 540	77	1,8	24,7	‰ hab. de 75 ans et plus	
Orthophoniste	419	23	0,5	1,1	% enfants de moins de 10 ans	
Orthoptiste	95	3	0,1	0,1	% habitants	
Pédicure-podologue	236	11	0,3	3,5	% hab. de 75 ans et plus	
Ergothérapeute	28	2	0,0	0,6	‰ hab. de 75 ans et plus	
Psychomotricien	98	4	0,1	0,8	‰ hab. de moins de 6 a	
Sage-femme	103	3	0,1	0,3	% femmes de 15-44 ans	
Les établissements et services à carac	tère sanitaire					
Audio prothésiste	41	1	0,0	0,3	% hab. de 75 ans et plus	
Magasin d'optique	204	7	0,2	0,2	% habitants	
Pharmacie	279	14	0,3	0,3	% habitants	
Laboratoire d'analyse	67	2	0,0	0,0	% habitants	
Ambulances	37	1	0,0	0,3	‰ hab. de 75 ans et plus	
			Mo	ins de deux fois moins	que la moyenne nationale	
				Plus de deux	fois la moyenne nationale	

Lecture: En 2021, Talence compte 1,1 infirmier(ère) pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, Talence compte 0,7 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire la médecine générale mais aussi d'autres spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmières ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins à Talence à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet d'avancer que Talence occupe une position relativement défavorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.

© Compas novembre 2022 Portrait social



Quelles sont les réponses existantes sur territoire pour l'offre de soins?

Professionnels et structures de premier recours

Sources: SNDS, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Talence	Bordeaux Métropole	France
Médecins généralistes libéraux	39	1 045	57 581
Dont âgés de 55 ans et plus	18	448	28 445
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (‰ habitants)	0,9	1,3	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	7,4	8,9	5,4
Centre de santé Polyvalent	2	11	1 271
Maison de Santé Pluridisciplinaire	0	1	2 063

Lecture : Talence compte 39 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,9 médecin pour 1 000 habitants.

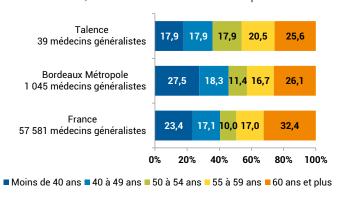
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Talence compte 39 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,9 médecin pour 1 000 habitants comme en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge médecins des généralistes

Source : SNDS, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, Talence compte 25,6% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 7,4 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,4 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

2 centres de santé polyvalents sont implantés à Talence. En revanche, il n'y a pas de maison de santé pluridisciplinaire.

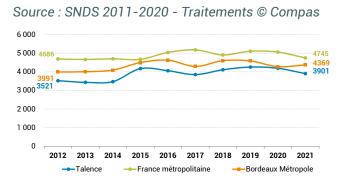
L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Parmi les 39 médecins généralistes de Talence en exercice en 2021, 10 sont âgés de 60 ans et plus, soit 26% contre 32% à l'échelle nationale.

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension?



Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux



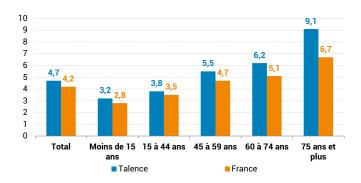
Lecture : Les médecins généralistes de Talence ont réalisé en moyenne 3 901 consultations en 2021.

Les médecins généralistes exerçant à Talence ont réalisé en moyenne 3 901 consultations en 2020, soit près de 16 consultations quotidiennes. Ce nombre est inférieur à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée à Talence est ainsi moins élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2012, le nombre de consultations réalisées annuellement a augmenté à Talence.

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source: SNDS 2020 - Traitements @ Compas



Lecture : Au cours de l'année 2020, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Talence ont vu leur médecin généraliste en moyenne 9,1 fois

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2020 à Talence, elles ont vu près de 9 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Talence est de 3 par an en 2020, comme à l'échelle nationale.

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les «consommations de soins» sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin «de famille».

© Compas novembre 2022 Portrait social



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul:

- l'activité des médecins (mesurée par la nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

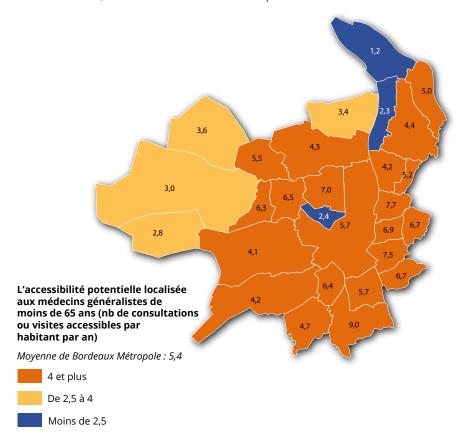
Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de «sous-dense».

Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources: Drees, 2019 - Traitements © Compas



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Talence ont accès en moyenne à 7 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 6,4 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre).

Au regard de l'indicateur d'APL, Talence dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population de manière satisfaisante.

Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité?



Non-recours aux soins

Sources: Observatoire des fragilités Grand Sud - CNAM SIAM ERASME 2021 - Traitements © Compas

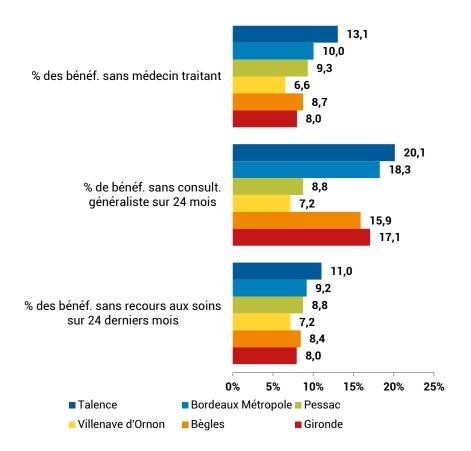
	Accès aux soins - 16 ans et plus					
	Nb de bénéf. sans médecin traitant	% des bénéf. sans médecin traitant	Nb de bénéf. sans consult. généraliste sur 24 mois	% de bénéf. sans consult. généraliste sur 24 mois	Nb de bénéf. sans recours aux soins sur 24 derniers mois	% des bénéf. sans recours aux soins sur 24 derniers mois
Talence	4 436	13,1	6 847	20,1	3 751	11,0
Bordeaux Métropole	68 022	10,0	123 836	18,3	62 215	9,2
Pessac	4 648	9,3	9 134	8,8	4 363	8,8
Villenave d'Ornon	2 071	6,6	4 493	7,2	2 267	7,2
Bègles	2 172	8,7	3 950	15,9	2 098	8,4
Gironde	103 229	8,0	220 497	17,1	102 754	8,0

Lecture : A Talence, 4 436 bénéficiaires du régime général de la CPAM âgés de 16 ans et plus sont sans médecin traitant en 2021.

En 2021, la part des bénéficiaires du régime général de la CPAM âgés de 16 ans et plus sans médecin traitant est sur-représentée à Talence, elle atteint 13%, soit près de 4 440 personnes, contre 10% Sur Bordeaux Métropole et 8% en Gironde. La part des bénéficiaires sans consultation de généraliste sur 24 mois (20%) et la part des bénéficiaires sans recours aux soins sur 24 derniers mois (11%) sont également sur-représentées à Talence par rapport à Bordeaux Métropole et au département de la Gironde.

Taux de non-recours aux soins

Sources: Observatoire des fragilités Grand Sud - CNAM SIAM ERASME 2021 - Traitements © Compas



Lecture : A Talence, 13,1% des bénéficiaires du régime général de la CPAM âgés de 16 ans et plus sont sans médecin traitant en 2021.

© Compas novembre 2022 Portrait social



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

Recours aux soins de prévention

Sources : Observatoire des fragilités Grand Sud - CNAM SIAM ERASME 2021 & ORS Nouvelle Aquitaine - CRDC NA 2020-2021 - Traitements © Compas

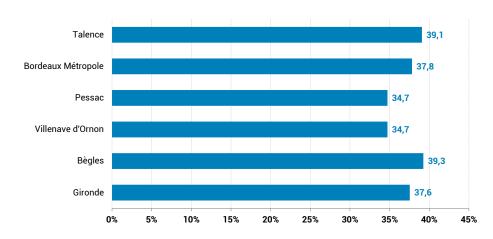
	Accès aux soins - 50 à 74 ans					
	Nb de femmes n'ayant pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois du RG 2021	% de femmes n'ayant pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois du RG 2021	Femmes ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein	% de femmes ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein	Personnes ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon- rectum	% de personnes ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon- rectum
Talence	1 859	39,1	3 277	61,4	2 341	28,8
Bordeaux Métropole	40 400	37,8	75 092	64,4	54 747	30,5
Pessac	2 904	34,7	6 337	67,8	4 761	32,8
Villenave d'Ornon	1 798	34,7	3 741	67,4	2 782	31,7
Bègles	1 540	39,3	2 657	62,6	1 975	29,0
Gironde	86 587	37,6	-	-	-	-

Lecture : A Talence, 1 859 femmes bénéficiaires du régime général de la CPAM âgés de 50 à 74 ans n'ont pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois en 2021.

En 2021, la part de femmes âgées de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein est de 61% contre 64% à Bordeaux Métropole. La part des personnes âgées de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum est également inférieur à Talence (29%) par rapport à Bordeaux Métropole (31%).

Part de femmes n'ayant pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois

Sources : Observatoire des fragilités Grand Sud - CNAM SIAM ERASME 2021 -Traitements © Compas



Lecture : A Talence, 39% des femmes bénéficiaires du régime général de la CPAM âgés de 50 à 74 ans n'ont pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois en 2021.

Baromètre - Les besoins potentiels de santé



Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants.

De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre@Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la «mise à l'écart de l'emploi».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé :

nous considérons 7 indicateurs :

- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- · les personnes âgées de moins de 15 ans
- · les ouvriers de 45 ans et plus
- · les employés de 45 ans et plus
- · le taux de pauvreté
- · les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- · les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.





Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Indice de besoins potentiels en	75 ans et pl popul		Moins de 15 popul		Ouvriers de 4 parmi les actif 15 ans	s occupés de
	santé	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	14	378	6,7	787	13,9	57	2,6
Centre	12	1 081	9,5	1 224	10,8	165	3,4
Combattants-Bijou	12	78	2,5	132	4,2	21	2,1
Quartier Nord	8	899	6,5	1 813	13,2	142	2,3
Megret	20	121	5,4	414	18,4	25	3,1
Lycée	12	258	9,3	331	11,9	24	2,1
Quartier Politique de la Ville	22	307	6,4	790	16,4	122	7,7
Talence	13	3 123	7,1	5 491	12,5	558	3,1
Bordeaux Métropole	15	64 990	8,0	131 131	16,1	17 798	5,1
Gironde	14	144 938	8,9	275 351	17,0	48 098	7,0
Pessac	14	5 481	8,4	10 385	15,9	1 434	5,4
Villenave d'Ornon	15	3 157	8,6	6 108	16,6	961	5,7
Bègles	16	2 578	8,4	5 317	17,4	856	6,4
France métropolitaine	21	6 171 845	9,5	11 578 954	17,8	2 206 613	8,3

	parmi les acti	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de Inactifs ou chômeurs pauvreté de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	250	11,3	16,8	185	4,4	235	5,6
Centre	419	8,6	12,0	255	3,1	356	4,4
Combattants-Bijou	43	4,3	24,0	27	0,9	215	7,5
Quartier Nord	439	7,2	10,1	295	2,9	492	4,8
Megret	135	16,7	26,9	92	5,9	73	4,7
Lycée	117	10,1	17,1	74	3,6	92	4,5
Quartier Politique de la Ville	211	13,3	31,0	249	7,5	264	8,0
Talence	1 614	9,1	16,0	1 177	3,7	1 743	5,4
Bordeaux Métropole	35 024	10,0	14,0	25 830	4,7	25 850	4,7
Gironde	76 765	11,2	12,6	55 069	5,3	42 399	4,1
Pessac	2 646	10,0	12,0	1 602	3,7	1 896	4,3
Villenave d'Ornon	1 971	11,7	12,0	1 130	4,6	1 112	4,6
Bègles	1 631	12,2	14,0	973	4,8	1 016	5,0
France métropolitaine	3 134 630	11,8	14,5	2 338 129	5,8	1 693 247	4,2

Valeur inférieure à celle de Talence

Valeur proche de celle de Talence

Valeur supérieure à celle de Talence

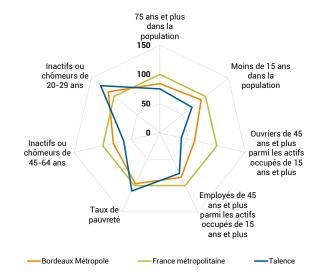
Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé de Talence est de 13.

Baromètre - Les besoins potentiels de santé



Indice des besoins potentiels en santé

Source: Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part d'inactifs ou chômeurs de 20-29 ans de Talence est 1,3 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels en santé est de 13 à Talence contre 21 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- le taux de pauvreté (16% contre 15%),
- la part d'inactifs ou chômeurs de 20-29 ans (5% contre 4%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de fragilité des besoins potentiels en santé le plus élevé (22) est enregistré dans le Quartier Politique de la Ville, alors que le plus faible est de 8 dans le Quartier Nord.



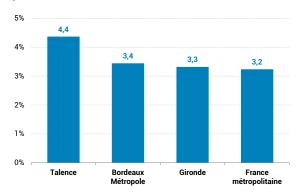




Combien de personnes reconnues en situation de handicap?

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture: Fin 2020, 4,4% des familles avec enfant(s) de Talence sont allocataires de l'AEEH.

Fin 2020, Talence compte 230 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 4% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AEEH, ils sont 250, soit 3% des jeunes de moins de 20 ans de Talence.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (132,74€ par mois depuis avril 2021) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 99€ à 1 126€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 54€ à 444€.

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les enfants en situation de handicap	Talence	Bordeaux Métropole
Hébergement pour enfants	1	33
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	2	31

Lecture : En 2021, Talence compte 1 établissement d'hébergement pour enfants en situation de handicap.

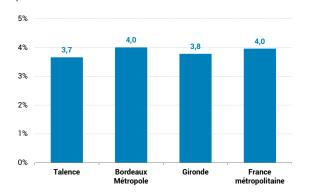
En 2021, 1 hébergement pour enfant et 2 services à domicile et ambulatoire sont implantés à Talence.

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



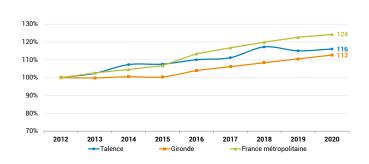
Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de Talence est de 3,7%.

900 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2020, soit 4% des ménages de Talence.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 903,60€ par mois à partir d'avril 2021 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,08€.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2012 (base 100 en 2012)

Source: Cnaf, 2012-2020 - Traitements @ Compas



Lecture : De 2012 à 2020, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 116,1, il augmente de 16,1% pendant cette période.

Depuis 2012, le nombre d'allocataires de l'AAH de Talence a augmenté de 16%, soit 130 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +13% pour la Gironde et de +24% pour la France métropolitaine. Concernant la période récente (2019-2020), le nombre d'allocataires a augmenté de 1% (10 allocataires de plus) quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +2% pour la Gironde et de +1% pour la France métropolitaine.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source: BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	Talence	Bordeaux Métropole
Hébergement pour adultes	0	34
Service pour adultes	0	34
Structure de travail protégé pour adultes	0	18

Lecture: En 2021, Talence compte aucun établissement d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Talence dispose d'aucun hébergement pour adultes en 2021. Le territoire compte également aucun service pour adultes et travail protégé pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médicosocial.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

© Compas novembre 2022 Portrait social



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Santé mentale

Sources: ORS Nouvelle Aquitaine - CRDC NA 2020 - Traitements © Compas

	Bénéficiaires pris en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée	% Bénéficiaires pris en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée*
Talence	1 174	345,7
Bordeaux Métropole	29 287	397,2
Pessac	1 880	315,5
Villenave d'Ornon	1 061	317,8
Bègles	907	323,6

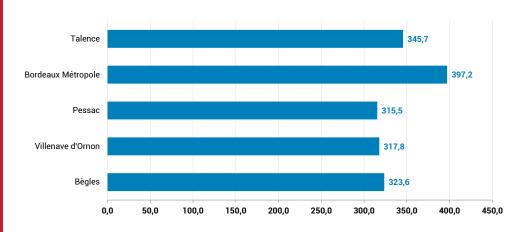
^{*} taux standardisés pour 10 000 habitants

Lecture : En 2020, 1 174 personnes de Talence bénéficient d'une prise en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée.

En 2020, le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée est de 346 pour 10 000 habitants à Talence contre 397 pour 10 000 habitants à Bordeaux Métropole.

Taux de bénéficiaires pris en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée pour 10 000 habitants.

Sources: ORS Nouvelle Aquitaine - CRDC NA 2020 - Traitements © Compas



Lecture : A Talence, le taux de personnes bénéficiant d'une prise en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée est de 345,7 pour 10 000 habitants.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?	_p.184
Quelle est l'importance du chômage ?	p.189
Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ?	p.190
Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi	p.192
Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?	p.195
Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?	p.196
Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?	_p.198

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Qui occupe les emplois du territoire ?	p.200
Baromètre - L'indice de développement des territoires	p.205

LES ÉTABLISSEMENTS

Quels sont les emplois du territoire ?	p.207
--	-------

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

Précarité Entrepreneurs Employés
Actifs occupés
Commerce Industrie Salariés
DEFM Cadres ESS
Mobilités professionnelles
Temps partiel Construction Activité
Ouvriers Diplôme
Etablissements
Polarisation Déclassement



CHIFFRES CLÉS

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



14 656

emplois occupés sur le territoire



89%

taux d'activité féminin (25-54 ans)

0,8 taux de polarisation des actifs de 15-64 ans



76%

des actifs travaillent dans une autre commune



52%

2019 2008 Part des hauts niveaux

de formation



des 15 ans et plus non scolarisés sont sans diplôme



9%

Indice de chômage estimé



sept.-17 sept.-18 sept.-19 sept.-20 sept.-21 sept.-22

-420

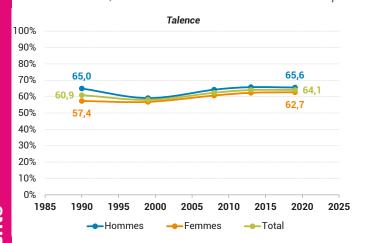
DEFM cat. A entre 2017 et 2022



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants?

Évolution du taux d'activité par sexe

Source: Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

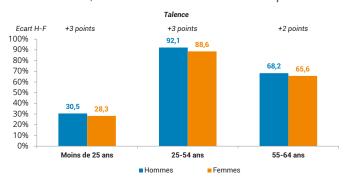


Lecture: En 2019, à Talence, le taux d'activité féminin est de 62,7%.

En 2019, Talence compte 20 640 actifs de 15-64 ans dont 10 360 femmes et 10 270 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 64% contre 61% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 63% en 2019 et celui des hommes de 66% (contre respectivement 57% et 65% en 1990).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 92,1% des hommes de 25-54 ans sont actifs à Talence.

En 2019, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 89%. Ce taux d'activité est inférieur de 3 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 3 points en défaveur des femmes (28% contre 31% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 2 points à celui des hommes (66% contre 68%).

Au regard de la France

métropolitaine, les actifs

occupés de 15 ans et plus

cadres et professions

intellectuelles supérieures

sont sur-représentés à

Talence, soit 30% contre 19% en France métropolitaine. A

l'inverse, on note une sous-

représentation des ouvriers

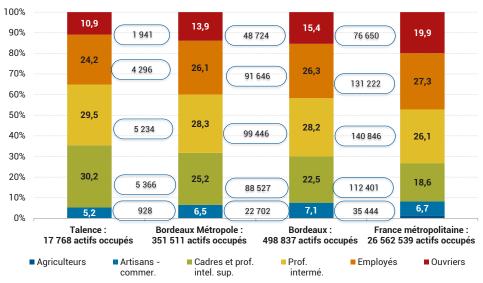
qui représentent 11% des

actifs occupés de 15 ans et

plus à Talence.

Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source: Insee, RP 2019 - Traitements @ Compas



occupés vriers

Lecture : En 2019, 24,2% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés à Talence, soit 4 296 personnes.

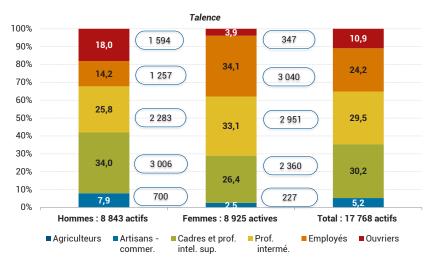
Portrait social © Compas novembre 2022

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants?



Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

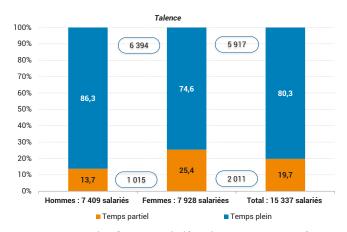


Talence compte près de 17 770 actifs occupés de 15 ans et plus en 2019. Parmi eux, 30% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 35% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être cadres ou de professions intellectuelles supérieures tandis que les femmes sont plus souvent employées.

Lecture : En 2019, 18,0% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 1 594 hommes.

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

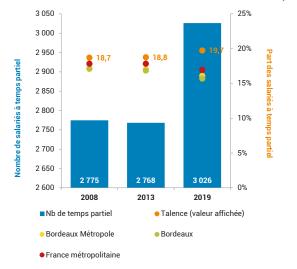


Lecture : 25,4% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 à Talence.

20% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Talence. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 25% d'entre elles contre 14% des hommes, soit respectivement 2 010 femmes et 1 010 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source: Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 19,7% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 à Talence.

Le nombre de salariés de Talence occupant un emploi à temps partiel augmente depuis une dizaine d'années. Il est passé de 2 770 à 3 030. Leur proportion parmi l'ensemble des salariés reste stable et atteint 20% en 2019. A titre de comparaison, cette proportion est de 16% pour Bordeaux Métropole et de 17% pour la France métropolitaine.



Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de	Nbre d'actifs de	Taux d'act	tivité (%)	Taux d'en	c d'emploi (%)	
	15-64 ans	15-64 ans en emploi	15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans	
Poste-Mairie	2 632	2 200	62,9	88,9	52,5	75,8	
Centre	5 495	4 825	67,8	93,0	59,5	82,0	
Combattants-Bijou	1 296	1 006	45,2	78,9	35,1	65,1	
Quartier Nord	6 856	6 001	67,6	92,9	59,2	83,7	
Megret	993	803	64,3	87,2	51,9	69,4	
Lycée	1 310	1 141	64,2	87,9	56,0	78,4	
Quartier Politique de la Ville	2 053	1 547	62,1	86,6	46,8	67,6	
Talence	20 635	17 522	64,1	90,3	54,4	78,4	
Bordeaux Métropole	401 215	347 215	73,1	90,9	63,3	79,8	
Pessac	30 139	26 106	69,0	91,8	59,8	81,2	
Villenave d'Ornon	19 018	16 717	78,0	92,8	68,6	82,9	
Bègles	15 409	13 210	75,9	92,1	65,1	80,6	
Bordeaux	563 849	492 922	74,2	91,7	64,9	81,4	
Gironde	774 392	675 698	74,7	91,8	65,2	81,3	
France métropolitaine	30 075 213	26 180 810	74,3	90,7	64,7	80,2	

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: Le taux d'activité des 15-64 ans de Talence atteint 64,1% en 2019.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source: Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008							
	Tot	tal	Fém	inin	To	tal	Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Poste-Mairie	306	18,1	221	24,9	352	18,2	237	24,5
Centre	724	17,1	560	24,2	782	18,5	506	23,1
Combattants-Bijou	151	29,2	81	35,2	291	31,0	139	36,6
Quartier Nord	918	19,3	625	25,4	919	18,1	649	24,1
Megret	135	18,4	85	22,4	147	20,9	105	27,0
Lycée	162	16,4	125	24,7	229	21,7	172	30,6
Quartier Politique de la Ville	378	19,7	267	27,6	307	22,1	204	27,2
Talence	2 775	18,7	1 965	25,4	3 026	19,7	2 011	25,4
Bordeaux Métropole	46 667	17,0	35 729	25,6	48 579	16,1	34 987	22,6
Pessac	3 678	17,0	2 907	26,2	3 873	16,6	2 864	23,9
Villenave d'Ornon	1 614	14,1	1 344	23,0	2 275	15,1	1 735	22,3
Bègles	1 603	15,9	1 227	23,5	1 917	16,3	1 388	22,7
Gironde	91 064	17,3	72 385	27,6	91 975	15,9	69 517	23,7
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 877 835	17,0	3 005 918	26,3

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 2 011 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps partiel, soit 25,4% des femmes salariées de Talence.

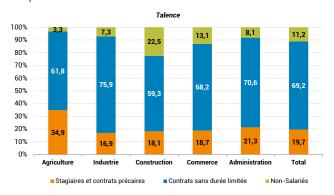
Portrait social © Compas novembre 2022

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants?



Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



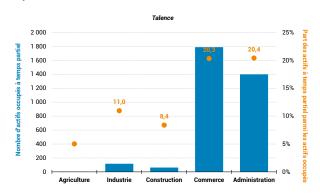
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 75,9% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) à Talence.

Tous secteurs d'activités confondus, 69% des actifs occupés de Talence occupent un emploi sans limitation de durée, 20% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 11% ne sont pas salariés.

Le secteur de l'agriculture est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (35%) tandis que le secteur de l'industrie est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 76%.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



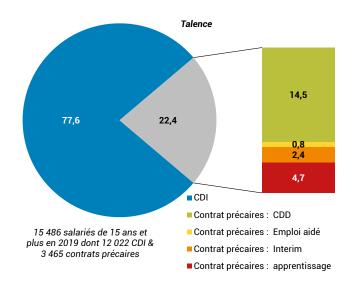
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 20,3% occupent un emploi à temps partiel, soit 1 790 personnes à Talence.

En 2019, le secteur du commerce est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 1 790 actifs occupés (20% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sousreprésentés dans le secteur de la construction : ils représentent 8% des actifs de ce secteur, soit 60 actifs occupés travaillant dans cette branche.

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 14,5% des salariés de 15 ans et plus de Talence sont en CDD.

En 2019, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 3 465, soit 22% des salariés de 15 ans et plus de Talence. La proportion atteint 16% sur la zone d'emploi.

Parmi les 3 465 salariés en contrat précaire de Talence, 2 248 occupent un CDD, soit 15% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 65% des salariés en contrats précaires.



Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source: Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Agri	culture	Ind	Industrie Constr		truction	Com	merce	nerce Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Poste-Mairie	<10	-	115	69,7	118	65,7	1 042	65,6	918	67,2
Centre	23	55,1	285	87,5	202	72,8	2 448	68,7	1 871	73,4
Combattants-Bijou	10	100,0	49	48,3	34	64,1	626	52,8	285	53,3
Quartier Nord	14	-	392	69,2	219	49,9	2 960	70,2	2 414	73,5
Megret	nd	-	48	95,9	48	30,7	358	66,3	354	71,5
Lycée	nd	-	87	68,4	33	81,5	576	67,9	447	65,4
Quartier Politique de la Ville	<10	-	87	87,8	88	48,9	798	75,2	565	66,4
Talence	60	61,8	1 062	75,9	742	59,3	8 808	68,2	6 854	70,6
Bordeaux Métropole	2 258	62,5	27 251	83,7	19 692	66,5	183 080	71,8	114 803	74,5
Pessac	156	63,6	2 375	84,4	1 297	68,9	13 242	74,9	9 033	78,4
Villenave d'Ornon	97	57,0	1 294	85,1	1 100	71,3	8 574	78,2	5 675	78,0
Bègles	69	54,5	1 018	81,0	1 015	69,0	6 461	74,2	4 658	78,1
Gironde	25 622	53,9	60 800	84,5	46 115	65,0	325 622	72,2	216 284	76,6
France métropolitaine	644 711	30,3	3 229 241	86,5	1 675 569	68,2	12 345 366	73,3	8 275 770	77,6

nd : données non disponibles

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, Talence compte 1 062 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 75,9% ont un contrat sans limitation de durée.

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Les salariés en e en 2	•	Evolution 2	2013-2019
	Nb	%	Nb	%
Poste-Mairie	519	26,7	+68	+15,1
Centre	849	19,8	-19	-2,1
Combattants-Bijou	402	43,7	+173	+75,7
Quartier Nord	944	18,3	+2	+0,3
Megret	179	24,8	+37	+26,4
Lycée	277	26,4	+101	+57,5
Quartier Politique de la Ville	294	21,0	-25	-8,0
Talence	3 465	22,4	+339	+10,8
Bordeaux Métropole	52 027	17,1	+6 121	+13,3
Pessac	3 657	15,5	+389	+11,9
Villenave d'Ornon	2 267	15,0	+646	+39,8
Bègles	1 890	15,9	+524	+38,4
Bordeaux	66 988	15,6	+7 150	+11,9
Gironde	91 504	15,6	+9 216	+11,2
France métropolitaine	3 571 993	15,5	+149 108	+4,4

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : 22,4% des salariés de 15 ans et plus de Talence occupent un emploi précaire en 2019.

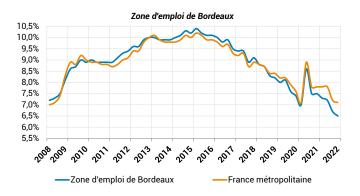
Portrait social © Compas novembre 2022

Quelle est l'importance du chômage?



Taux de chômage au sens du BIT

Source: Dares, 2008-2022 - Traitements © Compas

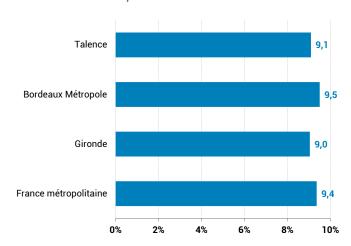


Lecture: Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 6,5% en mars 2022 pour la Zone d'emploi de Bordeaux.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la Zone d'emploi de Bordeaux atteint 6,5% en mars 2022. Il est inférieur de 3 point à celui observé 5 ans plus tôt, en mars 2017.

Indice de chômage estimé

Sources : Pôle-Emploi, 2022 & Insee, RP 2019 -Traitements © Compas

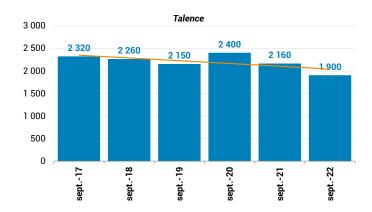


Lecture : En septembre 2022, l'indice de chômage estimé atteint 9,1% à Talence.

Avec près de 1 900 demandeurs d'emplois en fin de mois de catégorie A recensés en septembre 2022 à Talence, on estime l'indice de chômage à 9%, soit un niveau proche de celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle-Emploi 2017-2022 - Traitements © Compas



Lecture : En septembre 2022, Talence compte 1 900 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Depuis septembre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A diminue à Talence. Leur nombre atteint ainsi 1 900 personnes en septembre 2022.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

<u>Demandeur d'emploi en fin de mois</u> : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

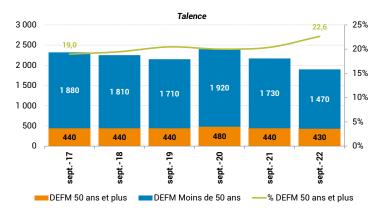
<u>Indice de chômage</u> : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage?

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source: Pôle-Emploi, 2017-2022 - Traitements © Compas



Lecture : En septembre 2022, Talence compte 430 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A.

Talence compte 430 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A en septembre 2022, soit environ 10 de moins qu'en septembre 2017. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté passant de 19% à 23%.



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source: Pôle-Emploi, 2019-2021 - Traitements © Compas

		rs d'emploi ois - cat. A	Evolu 2019-	Indice de chômage* (%)	
	31/12/2019	31/12/2019 31/12/2021		Part (%)	2021
Poste-Mairie	308	263	-45	-14,6	10,0
Centre	509	471	-38	-7,5	8,5
Combattants-Bijou	100	105	+5	+5,0	8,1
Quartier Nord	542	555	+13	+2,4	7,9
Megret	148	148	+0	0,0	14,6
Lycée	153	145	-8	-5,2	10,9
Quartier Politique de la Ville	358	338	-20	-5,6	16,1
Talence	2 118	2 025	-93	-4,4	9,7
Bordeaux Métropole	45 935	42 283	-3 652	-8,0	10,4
Pessac	2 786	2 544	-242	-8,7	8,3
Villenave d'Ornon	1 896	1 912	+16	+0,8	10,0
Bègles	1 849	1 656	-193	-10,4	10,6
Gironde	51 731	46 237	-5 494	-10,6	5,9
France métropolitaine	2 052 409	1 859 969	-192 440	-9,4	6,1

^{*} DEFM parmi l'ensemble des actifs

Valeur inférieure à celle de Talence
Valeur proche de celle de Talence

Valeur supérieure à celle de Talence

Lecture : En 2021, Talence compte 2 025 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, soit 9,7% des actifs (indice de chômage).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source: Pôle emploi, 2019-2021 - Traitements © Compas

		rs d'emploi is - cat. ABC	Demandeurs d'emplo en fin de mois - cat. AE 50 ans et plus		
	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2021	
Poste-Mairie	505	489	85	99	
Centre	896	879	192	217	
Combattants-Bijou	169	174	18	22	
Quartier Nord	937	932	191	189	
Megret	231	252	49	52	
Lycée	244	246	49	53	
Quartier Politique de la Ville	588	579	152	147	
Talence	3 570	3 551	736	779	
Bordeaux Métropole	77 599	74 438	16 494	17 179	
Pessac	4 819	4 509	1 089	1 142	
Villenave d'Ornon	3 285	3 404	695	726	
Bègles	3 135	2 988	612	639	
Gironde	86 794	81 214	19 368	19 512	
France métropolitaine	3 196 609	3 025 531	789 720	779 571	

Lecture : Au 31/12/2021, Talence compte 779 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C âgés de 50 ans ou plus.



Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail ¹, soit une mobilité au sein de l'emploi².

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

1 / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

DÉFINITION

<u>Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi</u> : nous considérons 8 indicateurs :

- · les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerierestauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- · l'activité des jeunes de 15/24 ans
- · l'activité des seniors de 55 ans et plus

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.

^{2 / «}conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile. ...»

Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi



Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 19 en emploi (hors appre	précaire .	Actifs de 15 secteur h restau	ôtellerie-	Actifs de 15 secteur du		Actifs de 15 secteur de la f matériels de	abrication de
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	16	423	16,1	81	3,1	118	4,5	23	0,9
Centre	16	710	12,9	213	3,9	202	3,7	35	0,6
Combattants-Bijou	24	313	24,1	87	6,7	34	2,6	17	1,3
Quartier Nord	15	747	10,9	278	4,1	231	3,4	49	0,7
Megret	19	138	13,9	24	2,4	48	4,8	12	1,2
Lycée	21	261	19,9	71	5,4	33	2,5	14	1,1
Quartier Politique de la Ville	16	269	13,1	86	4,2	95	4,6	nd	-
Talence	18	2 861	13,9	841	4,1	761	3,7	150	0,7
Bordeaux Métropole	21	41 471	10,3	16 264	4,1	19 883	5,0	5 407	1,3
Gironde	18	75 245	9,7	27 490	3,5	46 550	6,0	9 093	1,2
Pessac 15		2 919	9,7	1 059	3,5	1 311	4,4	406	1,3
Villenave d'Ornon 18		1 872	9,8	597	3,1	1 109	5,8	105	0,6
Bègles	20	1 546	10,0	593	3,8	1 023	6,6	117	0,8
France métropolitaine	24	2 936 719	9,8	1 076 427	3,6	1 693 378	5,6	341 155	1,1

	dans un me	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		24 ans actifs	55 ans et plus actifs	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Poste-Mairie	541	20,5	466	13,9	480	28,6	329	71,6
Centre	651	11,9	1 151	15,4	899	31,8	755	65,8
Combattants-Bijou	553	42,7	145	14,4	511	27,4	76	73,4
Quartier Nord	949	13,8	1 071	12,5	967	27,9	970	70,3
Megret	169	17,0	254	19,3	143	27,0	191	73,6
Lycée	147	11,2	281	16,3	257	31,5	139	76,4
Quartier Politique de la Ville	312	15,2	789	25,6	353	32,0	248	47,2
Talence	3 322	16,1	4 157	15,7	3 610	29,4	2 707	66,8
Bordeaux Métropole	50 566	12,6	115 198	20,3	48 166	36,1	54 154	62,5
Gironde	60 916	7,9	274 412	23,2	80 349	38,3	112 944	58,1
Pessac	2 446	8,1	8 252	19,2	3 706	29,7	4 564	61,8
Villenave d'Ornon	828	4,4	6 031	22,2	2 304	48,4	2 631	59,3
Bègles	1 602	10,4	5 216	23,7	1 683	40,7	2 045	59,0
France métropolitaine	3 299 813	11,0	12 875 271	27,0	3 083 831	40,4	4 656 364	56,7

Valeur inférieure à celle de Talence Valeur proche de celle de Talence Valeur supérieure à celle de Talence

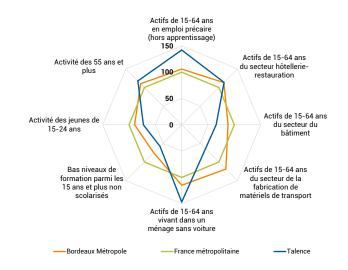
Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi de Talence est de 18.



Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 -Traitements © Compas



Lecture : La part d'actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture de Talence est 1,5 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 18 à Talence contre 24 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Talence, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composants l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (14% contre 10%),
- la part des actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture (16% contre 11%),
- la part des 55 ans et plus actifs (67% contre 57%).

Les facteurs de risque pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi le plus élevé (24) est enregistré pour le quartier Combattants-Bijou, alors que le plus faible est de 15 pour le Quartier Nord.

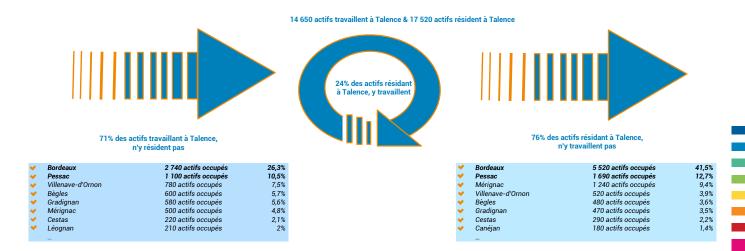
Portrait social © Compas novembre 2022

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes?



Mobilités professionnelles journalières en 2019

Source: Insee, Fichiers détail 2019- Traitements © Compas

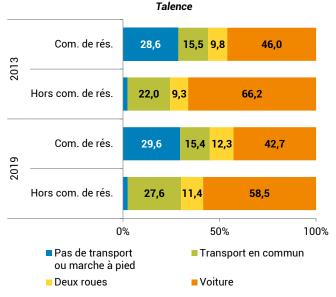


Lecture : En 2019, 2 740 actifs occupés habitant à Bordeaux viennent travailler tous les jours à Talence, représentant 26,3% des actifs occupés à Talence.

En 2019, 10 410 actifs viennent quotidiennement travailler à Talence (71% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 13 280 actifs résidant à Talence sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (76% des actifs résidents de la commune). Enfin 24% des actifs résidents sont sédentaires (4 240 au total).

Moyen de transport des actifs occupés

Source: Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Talence, 42,7% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2019 sur Talence, 30% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Le acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?

Répartition par décile du niveau de vie des actifs

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Niveaux de vie							Eca	ırts				
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Salaires et traitements	1 049	1 321	1 443	1 550	1 745	1 946	2 189	2 444	2 598	2 772	3 351	1 156	2 302
Indemnités chômage	658	773	816	892	981	1 068	1 200	1 321	1 439	1 555	1 808	623	1 149
Revenus d'activités non salariées	807	1 223	1 430	1 616	2 049	2 378	2 798	3 348	3 747	4 284	5 887	2 317	5 080
Total Talence	915	1 206	1 334	1 462	1 685	1 902	2 158	2 428	2 599	2 791	3 440	1 265	2 525

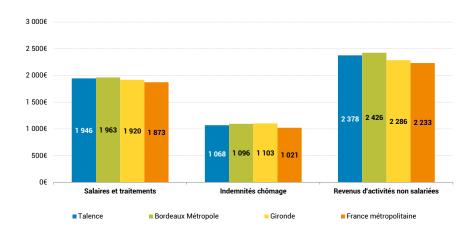
Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

Lecture : En 2019, parmi les actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées, les 10% les plus pauvres disposent de 1 049€ par mois contre 3 351€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 302€.

Les niveaux de vie des ménages dont la principale source de revenus est composée d'indemnités chômage sont inférieurs à ceux des salariés actifs (un niveau de vie médian de 1 068€ dans le cas d'indemnités chômage, et de 1 946€ pour les revenus d'activités salariées).

Niveau de vie médian des actifs

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le niveau de vie médian des actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est de 1 946€.

En 2019, pour tous les territoires présentés ci-dessus, le niveau de vie médian des actifs est le plus élevé lorsque les revenus d'activités non salariées constituent la principale source des revenus déclarés, soit près de 2 378€ à Talence.

Le niveau de vie médian des actifs est en revanche nettement moins élevé lorsque les indemnités chômage constituent la source principale des revenus déclarés, soit 1 068€ pour les actifs de Talence contre 1 021€ en France métropolitaine.

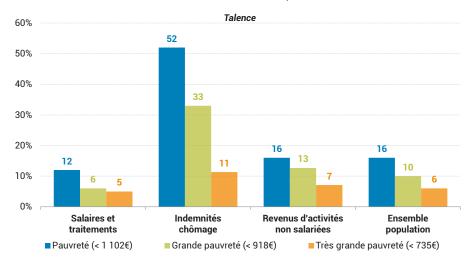
196

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?



Taux de pauvreté des actifs

Source: Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



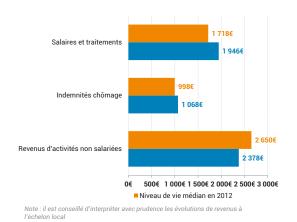
Lecture : En 2019, 12% des actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées sont pauvres (au seuil de 60%).

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 52% des actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'indemnités chômage contre 16% pour ceux dont la source principale est composée d'activités non salariées.

Les personnes pauvres dont les revenus proviennent principalement des salaires et traitements correspondent aux «travailleurs pauvres».

Évolution des niveaux de vie médian des actifs

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

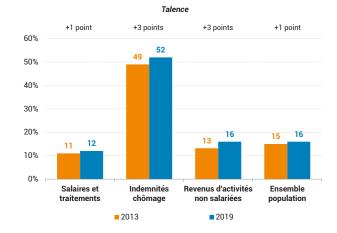


Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian des actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 1 718€ à 1 946€.

Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian des actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées a augmenté de 228€, passant ainsi de 1 718€ à 1 946€. De la même façon, les actifs dont les indemnités chômage constituent la source principale de revenus ont vu leur niveau de vie augmenter de 71€.

Évolution du taux de pauvreté des actifs

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2019, le taux de pauvreté des actifs de Talence dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 11 à 12%.

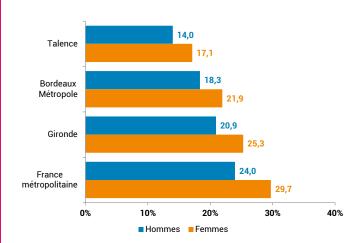
En 2019, les actifs dont les indemnités chômage constituent la principale source de revenus sont davantage touchés par la pauvreté que les actifs ayant des salaires et traitements comme source de revenu, soit des taux respectifs de 52% et 12%. La part de la population pauvre a le plus augmenté pour les actifs dont les revenus sont principalement constitués d'indemnités chômage : elle était de 49% en 2013 contre 52% en 2019.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi?

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

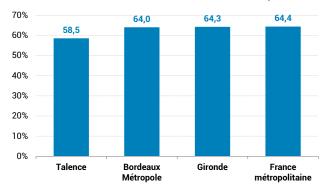


Lecture : En 2019, 14% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Talence n'ont pas de diplôme.

En 2019, à Talence, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 17% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 14% pour les hommes.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source: Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 58,5% des actifs occupés de 15-64 ans de Talence ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2019, 59% des actifs occupés de Talence ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 6 points à celle observée en France métropolitaine (64%).

Actifs de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source: Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Actifs de 15-64 ans occupant un emploi					
	Hor	nmes	Fen	nmes		
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées		
Poste-Mairie	701	62,5	562	52,4		
Centre	1 518	63,3	1 452	59,7		
Combattants-Bijou	259	43,2	162	40,2		
Quartier Nord	1 794	61,2	1 784	58,2		
Megret	231	61,3	230	53,2		
Lycée	338	62,3	318	53,0		
Quartier Politique de la Ville	453	62,1	458	56,0		
Talence	5 295	60,8	4 966	56,3		
Bordeaux Métropole	117 114	67,2	105 115	60,8		
Pessac	9 200	70,6	8 112	62,1		
Villenave d'Ornon	6 093	73,6	5 400	63,8		
Bègles	4 493	68,4	4 163	62,6		
Gironde	233 998	68,2	199 495	60,2		
France métropolitaine	9 367 497	69,4	7 484 418	59,1		

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Talence
Valeurs proches de celle de Talence
Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture : En 2019, 4 966 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 56,3% des femmes actives de Talence.

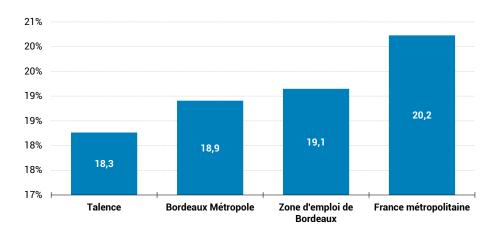
Portrait social © Compas novembre 2022

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi?



Taux de déqualification

Source: Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 18,3% à Talence.

La déqualification concerne 18% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Talence. En effet, parmi les 11 250 actifs ayant un haut niveau de formation, 2 050 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Talence est inférieur de 2 points à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

DÉFINITION

<u>Taux de déqualification</u>: part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Déqualification et déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008- 2019 - Traitements © Compas

		Déqualification*				Déclassement**				
	2008		2019		2	:008	2019			
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)		
Poste-Mairie	159	16,3	260	19,0	273	25,1	445	28,6		
Centre	513	19,5	598	19,4	694	24,7	927	27,1		
Combattants-Bijou	63	27,6	175	29,3	94	36,5	319	43,0		
Quartier Nord	493	15,3	561	12,8	759	21,7	1 029	21,2		
Megret	95	27,3	110	27,0	160	38,8	179	37,8		
Lycée	82	19,9	148	22,4	142	30,0	216	29,7		
Quartier Politique de la Ville	188	27,1	203	27,9	308	37,9	347	39,8		
Talence	1 592	18,7	2 054	18,3	2 430	26,0	3 462	27,4		
Bordeaux Métropole	24 358	19,1	36 478	18,9	35 429	25,5	55 016	26,4		
Pessac	1 984	18,9	2 450	16,1	2 768	24,5	4 034	24,0		
Villenave d'Ornon	822	19,6	1 754	22,1	1 044	23,6	2 417	28,1		
Bègles	837	22,2	1 256	19,3	1 071	26,8	1 943	27,0		
Gironde	40 846	19,8	62 374	20,1	57 333	25,8	91 042	26,9		
France métropolitaine	1 654 682	19,2	2 266 838	20,2	2 265 946	24,6	3 235 986	26,6		

^{*} part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs proches de celle de Talence
Valeurs supérieures à celle de Talence

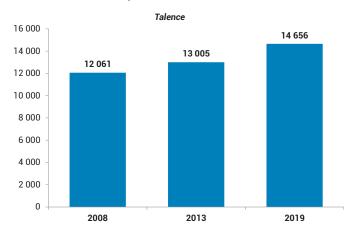
Lecture: En 2019, 2 054 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation de Talence occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers, soit un taux de déqualification de 18,3%.

^{**} part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)



Evolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas

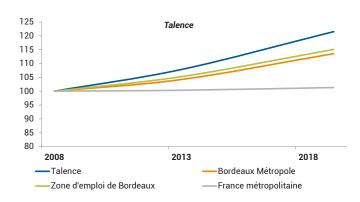


Lecture : En 2019, Talence compte 14 656 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2008 et 2019, à Talence, le nombre d'emplois occupés par des actifs a augmenté, soit 2 600 emplois de plus. Ainsi, Talence compte 14 660 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2019.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas

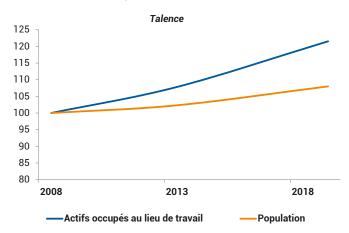


Lecture : De 2008 à 2019, à Talence, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 122, il a augmenté de 21,5% pendant cette période.

Comme dans la Zone d'emploi de Bordeaux, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence augmente entre 2008 et 2019, soit une hausse de 22%.

Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas

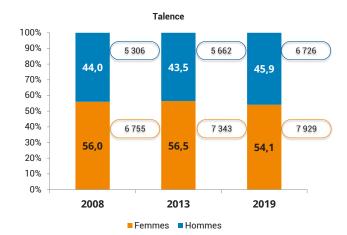


Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'habitants à Talence passe de l'indice 100 à l'indice 108, il a augmenté de 8% pendant cette période.

A l'instar de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence, le nombre d'habitants du territoire a augmenté entre 2008 et 2019, soit une hausse de 8%.

Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 54,1% des emplois sont occupées par des femmes de 15-64 ans à Talence, soit 7 929 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans à Talence a diminué entre 2008 et 2019, soit 2 points de moins. Ainsi, 54% des emplois sont occupés par des femmes en 2019.



Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

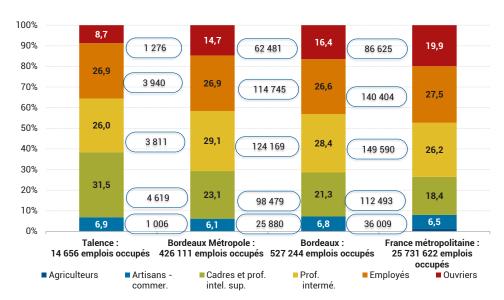
Portrait social © Compas novembre 2022





Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source: Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

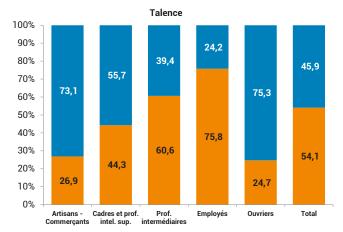


Au regard de la France métropolitaine, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés à Talence, soit 32% contre 18% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois d'ouvriers qui représentent 9% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence.

Lecture : En 2019, 8,7% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Talence, soit 1 276 emplois.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

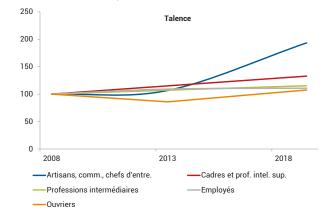


Lecture : En 2019, à Talence, 44,3% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2019, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans à Talence pour les employés. 76% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 2 990 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les ouvriers : 75% soit 960 emplois.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas



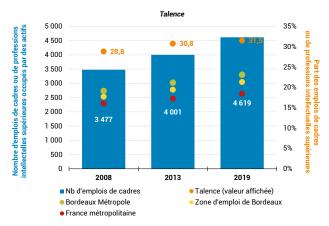
Lecture: De 2008 à 2019, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieure occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence passe de l'indice 100 à l'indice 133, il a augmenté de 32,8% pendant cette période.

Entre 2008 et 2019, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence a augmenté de 33%. De la même façon, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la hausse, soit +8% sur la même période.



Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas

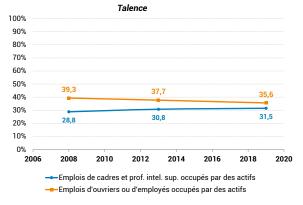


Lecture: En 2019, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 31,5% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence.

En 2019, les 4 620 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Talence représentent 32% des emplois. A titre de comparaison, cette part était de 29% en 2008.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 -Traitements © Compas

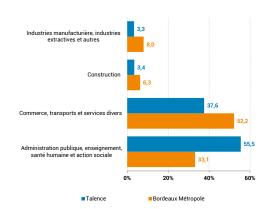


Lecture : En 2019, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 35,6% à Talence.

Entre 2008 et 2019, à Talence, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 3 points. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

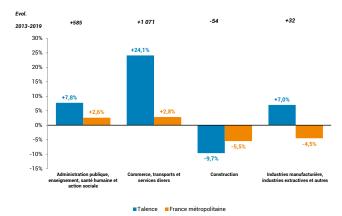


Lecture: En 2019, 55,5% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans le sont dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale à Talence.

Le secteur de l'administration publique et enseignement est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant à Talence : 55% des actifs soit 8 130 personnes.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2013-2019 -Traitements © Compas



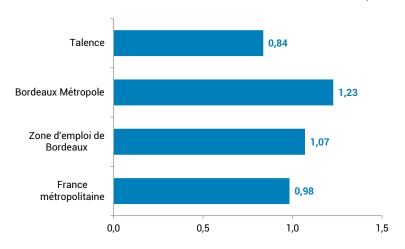
Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a augmenté de 24,1% à Talence.

Le secteur de l'administration publique et de l'enseignement, qui concentre le plus d'actifs occupés à Talence, a vu son nombre d'actifs augmenter de 8% entre 2013 et 2019.



Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source: Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 0,84 à Talence.

Avec 17 520 actifs occupés vivant à Talence et 14 660 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 0,84. Cela est inférieur au taux enregistré par Bordeaux Métropole.

DÉFINITION

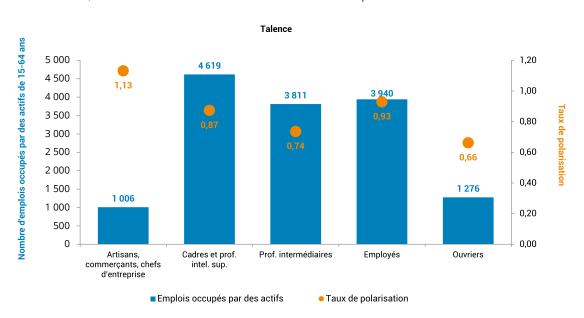
<u>Taux de polarisation de l'emploi</u> : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 0,66 à Talence.

Les artisans, commerçants et chefs entreprise enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 1,13. En effet, 890 actifs occupés vivant à Talence appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 1 010 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.

Portrait social © Compas novembre 2022

Baromètre - L'indice de développement des territoires



Les indicateurs permettant de décrire les territoires sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- le niveau de formation : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant un indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire.
- Le niveau de revenu des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économiques de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.
- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers prioritaires), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir la part de la population active occupée (c'est-àdire la population occupant réellement un emploi) âgée de 25 à 54 ans. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

DÉFINITION

Indice de développement des territoires : cet indice©Compas est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des territoires. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.



Baromètre - L'indice de développement des territoires

Détail des facteurs de l'indice de développement des territoires

Source: Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Indice de développement des territoires	Actifs occupés de 25-54 ans		Hauts niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Revenu médian déclaré	
	ues territories	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	€	
Poste-Mairie	+131	1 555	75,8	1 791	53,6	1 896	
Centre	+142	3 385	82,0	3 957	52,8	2 030	
Combattants-Bijou	+52	585	65,1	449	44,6	1 633	
Quartier Nord	+206	4 434	83,7	5 198	60,8	2 254	
Megret	+5	525	69,4	521	39,6	1 393	
Lycée	+66	815	78,4	764	44,2	1 794	
Quartier Politique de la Ville	-52	1 134	67,6	1 039	33,7	1 177	
Talence	+122	12 433	78,4	13 717	51,7	1 910	
Bordeaux Métropole	+75	262 340	79,8	242 255	42,6	1 935	
Gironde	+26	515 042	81,3	404 478	34,2	1 883	
Pessac	+99	19 345	81,2	19 121	44,5	2 078	
Villenave d'Ornon	+34	12 582	82,9	9 432	34,7	1 889	
Bègles	+33	10 226	80,6	8 042	36,5	1 840	
France métropolitaine	Référence=0	19 751 798	80,2	14 778 000	31,0	1 806	

Valeurs inférieures à celle de Talence

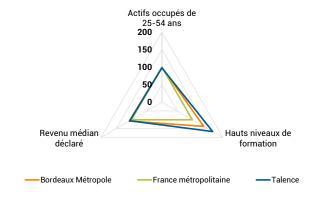
Valeurs inférieures à celle de Talence

Valeurs supérieures à celle de Talence

Lecture: L'indice de développement des territoires de Talence est de +122.

Indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 15 ans et plus non scolarisés avec de hauts niveaux de formation de Talence est 1,7 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine. L'indice de développement des territoires est supérieur de 122 à Talence par rapport à la France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux, même si à Talence, tous les quartiers sont positifs et donc plus favorables qu'en moyenne nationale, excepté le Quartier Politique de la Ville qui enregistre un IDT inférieur de -52.

Les indices de développement des territoires le plus fort est enregistré dans le Quartier Nord (+206). Par contre, l'IDT est négatif dans le Quartier Politique de la Ville (-52) où la situation est donc défavorable par rapport à la moyenne nationale.

Portrait social © Compas novembre 2022

Quels sont les emplois du territoire?



Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (‰)*
Talence	6 938	5 453	124,4
Bordeaux Métropole	166 975	134 741	165,5
Zone d'emploi de Bordeaux	229 886	184 600	159,5
France métropolitaine	11 726 132	9 293 698	142,8

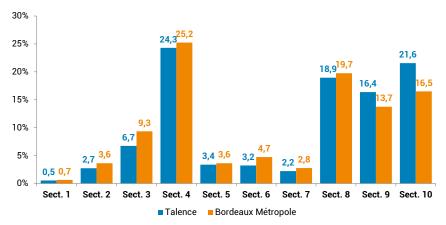
^{*}Insee RP 2019

Lecture: Talence compte 6 938 établissements actifs au 1er janvier 2021 dont 5 453 participant au système productif, soit 124,4 établissements participant au système productif pour 1000 habitants

Au 1er janvier 2021, Talence compte 6 938 établissements actifs dont 5 453 participant au système productif (soit 79% des établissements). Talence compte ainsi 124 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 166% pour Bordeaux Métropole, 160% pour la Zone d'emploi de Bordeaux et de 143% pour la France métropolitaine.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source: Sirene, 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif: Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

Lecture: Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 24,3% des établissements participant au système productif à Talence en 2021.

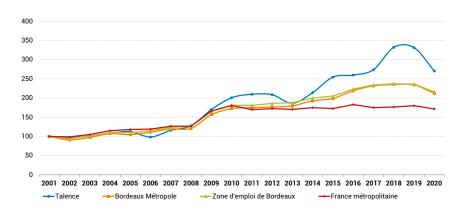
Sur Talence, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (24% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des autres activités de services (22%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (19%) et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (16%). Sur Bordeaux Métropole, c'est également le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.



Quels sont les emplois du territoire?

Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2001 (en base 100)

Source: Sirene, 1er janvier 2001-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2001 à 2020, le nombre de créations d'établissements participant au système productif à Talence passe de l'indice 100 à l'indice 270, il a augmenté de 170,3% pendant cette période.

A l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

Sur Talence, 692 établissements ont été créés en 2020, contre 256 en 2001, soit 436 créations d'établissements en plus entre les deux années (+170%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est ralentie sur le territoire (156 créations en moins).

DÉFINITION

Création d'établissement: depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissement du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel);
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du repreneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.

Quels sont les emplois du territoire?



Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source: Sirene 1er janvier 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

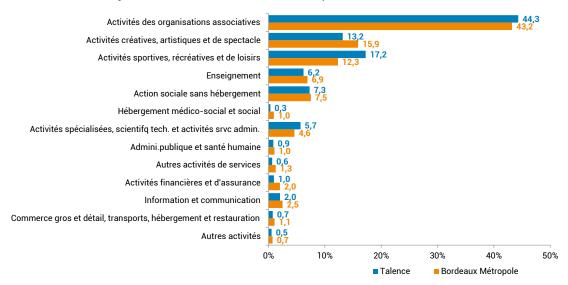
	Etablissements de l'économie sociale et solidaire							
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (‰)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2020	Part de créations d'établissements ESS** en 2020(%)			
Talence	934	13,5	21,3	27	3,9			
Bordeaux Métropole	15 894	9,5	19,5	549	3,3			
Zone d'emploi de Bordeaux	20 616	9,0	17,8	689	3,2			
France métropolitaine	1 111 737	9,5	17,1	29 607	3,4			

^{*}Insee RP 2019

Lecture: L'Economie Sociale et Solidaire regroupe 934 établissements à Talence en 2021, soit 13,5% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 21,3 établissements ESS pour 1000 habitants. 27 établissements ESS ont été créés en 2020, soit 3,9% de l'ensemble des créations d'établissements.

Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source: Sirene 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 44,3% des établissements de l'ESS à Talence en 2021.

En 2021 à Talence, 44% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs (17%) puis des activités créatives, artistiques et de spectacle (13%). Sur Bordeaux Métropole, c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (43%).

DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de <u>l'économie</u> sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.

^{**} Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements



Bibliographie

<u>Migrants : Comment mesurer l'évolution des</u> populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?

www.insee.fr/ www.amnesty.fr/ www.irdes.fr/ https://rm.coe.int/

<u>Air Bnb : Quels impact d'AirbnB sur l'offre de logement ?</u>

Insee Analyse n°33 - Février 2017

T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)

http://insideairbnb.com/

www.insee.fr/fr/

www.academia.edu

www.airbnb.fr/

<u>Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?</u>

ONPE - 2019 Etude thématique

ONPE - 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique

www.precarite-energie.com (1)

www.precarite-energie.com (2)

https://onpe.org

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

www.ouest-france.fr www.dossierfamilial.com

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10 https://injep.fr www.inegalites.fr



Cliquez sur les liens pour accéder aux articles

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Centre d'observation de la société - Mai 2017 Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)

DREES Etudes et résultats n°0947 – Janvier 2016

Insee Première n°1788 - Janvier 2020 (données 2018)

- « De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www. observationsociete.fr
- « En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
- « Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Etudes et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?

Observatoire de la société - Janvier 2020

DRESS - Octobre 2019 n°1127

Insee Première - Février 2018 n°1687

Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015

www.observationsociete.fr (1)

www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

<u>L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge</u> <u>de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les</u> <u>profils ?</u>

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019

Insee Focus n°119 – Juillet 2018

- « Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019
- Insee première n° 1372 octobre 2018

www.cor-retraites.fr

www.insee.fr (1)

www.insee.fr (2)

www.drees-solidarites-sante.gouv.fr

Bibliographie

Bibliographie



Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits - Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 https://www.alternatives-economiques.fr

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 https://laviedesidees. fr

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 https://laviedesidees.fr

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

https://www.insee.fr (1)

https://www.insee.fr (2)

La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Observatoire des inégalités - Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ;

Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

<u>Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition</u> des rôles aujourd'hui ?

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

Introduction des chapitres

Familles: Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10





L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

<u>Actifs</u>: La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés: Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes: - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération); - être apprenti, stagiaire rémunéré; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

<u>Âge atteint</u>: L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

<u>Âge révolu</u>: L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf: Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex: allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.



Bas niveaux de formation: Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.



Catégorie de demandeurs d'emplois A; B; C:

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

<u>Chômeurs</u>: Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure),se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.
- (1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif): système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



<u>Contrats précaires</u>: Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La <u>Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)</u> a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.



<u>Déciles</u>: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

<u>Densité médicale</u>: La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.



L'<u>écart interdécile</u> est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

<u>Emplois stables</u>: Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).



Une <u>famille monoparentale</u> est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une <u>famille nombreuse</u> est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.



<u>Hauts niveaux de formation</u>: Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.



<u>Impôts directs</u>: Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'indice de vieillissement des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

<u>Indice de chômage estimé</u>: demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



<u>Iris</u> signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.



Les logements du secteur social selon l'Insee, sont :

- les logement appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un <u>logement vacant</u> est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)



<u>Médiane</u>: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un <u>ménage</u>, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque: les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les <u>minima sociaux</u> visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.



<u>Naissances</u>: Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement: Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants: Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.





Petites résidences principales: Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La <u>population «comptée à part»</u>, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population** «municipale» comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en citéuniversitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La population totale d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les <u>prestations sociales</u>: ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les professions et catégories socioprofessionnelles (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.



Quartiles: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...



Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une <u>résidence principale</u> est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le <u>revenu disponible</u> d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle: La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le <u>revenu fiscal par unité de consommation</u> divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le <u>revenu médian</u> d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active): Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.



<u>Sédentaires</u>: Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année pécédente.

<u>Seuil de pauvreté</u> : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements): Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le <u>solde migratoire</u> est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le <u>solde naturel</u> correspond à la différence entre les naissances et les décès.

<u>Surpeuplement / Sous peuplement</u>: Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en surpeuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).



La <u>taille moyenne des ménages</u> reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

<u>Taux d'activité</u> Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

<u>Taux de couverture des ménages par les minima sociaux</u>: Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

<u>Taux de déqualification</u>: Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

<u>Taux de pauvreté</u>: Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

<u>Taux de polarisation de l'emploi</u>: Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une



commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le <u>taux estimé de fécondité</u> est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

<u>Temps partiel</u>: La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.



L'<u>unité de consommation</u> permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.



Une <u>zone d'emploi</u> est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.





Contact:

contact@compas-tis.com

Tél.: 02 51 80 69 80





www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements:

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.